

MAGAZINE TV-RADIO
notre mini-hebdo
(Pages 19-22)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

TOUT LE PAYS EST PRISONNIER DE L'HIVER

Alerte aux avalanches dans les Alpes suisses

De nos correspondants:
Les avalanches, nombreuses, qui sont tombées dans le Valais et dans la région du Gothard, ont bloqué totalement ou partiellement, selon les endroits, les plus importantes liaisons nord-sud du pays. La situation n'est pas plus favorable dans les Grisons et au Tessin. En fait, aux quatre coins des Alpes, c'était, vendredi, l'alerte aux avalanches. De partout, arrivaient des coups de téléphones annonçant des chalets emportés, des villages isolés, des routes coupées, des liaisons ferroviaires perturbées, des familles entières évacuées en pleine nuit.

Cela fait des années que le Valais n'a pas connu pareil cauchemar. Une consolation tout de même pour l'instant: des dégâts qui vont se chiffrer certes en centaines de milliers de francs, peut-être à un ou deux millions, mais aucune vie humaine de perdue.

Un rayon d'espoir enfin dans tout ce cauchemar: vendredi dès midi, le soleil a refait son apparition. La pluie a cessé et le temps plus froid devrait heureusement stopper avalanches et coulées. Au total une vingtaine d'avalanches se sont produites dans le canton en moins de quarante-huit heures.

Vendredi, une dizaine de bâtiments en stations et ailleurs furent atteints par des avalanches à Savièse, Verbier, Ulrichen et dans d'autres régions du Haut-Valais. Certains chalets de vacances furent rasés comme ce fut le cas par exemple à Pathier-Verbier. A Savièse, cinq ou six chalets furent détruits ou touchés, les chambres à coucher et autres locaux étant remplis de neige. Aux Mayens-de-La-Zour, sur Savièse, l'auberge des « Chasseurs », qui sert d'hôtel durant la saison touristique et compte plusieurs chambres, fut pulvérisée.

ILS REFUSAIENT DE PARTIR!

Une scène particulièrement douloureuse s'est produite dans un chalet de Verbier où l'un des hommes de l'équipe de sécurité se rendit dans un chalet pour le faire évacuer. Les gens se moquèrent de cette estafette et refusèrent de partir. Soudain, en pleine nuit, pris de remords et inquiets, tout le monde partit. Une vingtaine de minutes plus tard, le chalet était emporté. Aux Esserts-Verbier, le chalet de Marthe Keller a bien failli être emporté. (Lire la suite en page 13.)



Le train qui est venu percuter l'avalanche. (Avipress - Valpresse - Sion)

Loetschberg, Simplon, Gothard: un lourd tribut pour les chemins de fer

Le trafic était toujours paralysé, vendredi, sur la ligne du BLS. On apprenait, à ce sujet, des détails stupéfiants à propos de l'accident de chemin de fer dont nous avons parlé dans notre édition de vendredi. En effet, plus de quatre-vingts personnes se trouvaient dans le train qui dérailla. La locomotrice, pilotée par M. Karl Granacher, 1940, de Spiez, s'écrasa contre une avalanche, sur le viaduc de Jolibach. La locomotrice fut projetée, dit l'enquête de police, à une trentaine de mètres dans un torrent.

Deux wagons restèrent suspendus hors des voies. Furent blessés, outre le mécanicien, les passagers suivants: Joseph Grandi, 49 ans, de Naters, Rudolph Schilbert, 51 ans, de Zurich, Andrea Welchen, 25 ans, de Berne, Lothar Brunner, 39 ans, de Berne, Trudi Stoeckli, 32 ans, de Konolfingen et Kurt Weber, 62 ans, de Thoune. Il s'en est fallu de peu que tout le train ne basculât dans le vide.

Ainsi que l'a indiqué le premier arrondissement des CFF à Lausanne, quatre compositions ont été détournées par Lausanne vendredi matin à la suite des avalanches qui sont tombées sur la ligne de Loetschberg et sur celle du Gothard. Pour la ligne du Loetschberg, aucune autre déviation ne devrait intervenir, des transbordements par cars étant prévus à cet effet d'Ausserberg à Hohtenn. Des exceptions peuvent intervenir pour les trains internationaux. Ces déviations n'ont pas provoqué de perturbations importantes sur la ligne du Simplon.

Les voitures internationales de la ligne du BL qui ont été détournées par Lausanne sont celles de Rome-Berne, qui devaient arriver à Brugine à 8h47, celles venant d'Ostende (Belgique) pour Brugine et l'Italie arrivant normalement à Berne à 8 heures, les voitures directes Dortmund-Brigue (RFA) via le Loetschberg, qui arrivent en raison du détournement vers les 11 heures à Lausanne.

Comme nous l'avions également annoncé, une avalanche a obstrué la ligne de chemin de fer du Simplon entre Vernayaz et Evionnaz. Le trafic a été interrompu de 21h50 à 22h50, il a pu reprendre sur une seule voie dès ce moment jusqu'à 2 heures du matin, et la circulation était à nouveau normale dès cette heure. (Lire la suite en page 13.)

LES IDÉES ET LES FAITS Otage au Tchad

Il va falloir beaucoup de patience aux autorités fédérales pour négocier dans les meilleures conditions la libération du citoyen suisse prisonnier du Frolinat. Pour M. Pierre Aubert, c'est le baptême du feu, la première grande épreuve. Ses récentes déclarations sur le tiers monde ont sans doute eu un écho dans certaines capitales arabes. En effet, Berne n'aurait garde d'oublier que les alliés privilégiés du Front de libération du Tchad et des mouvements qui s'y rattachent sont Alger et Tripoli.

Sans l'accord de Kadhafi et de Boumedienne, le calvaire de M^{me} Claustre se serait peut-être terminé en tragédie. Et l'étonnant silence de l'ethnologue française depuis sa libération, prouve que, dans le brasier tchadien, il convient de faire preuve d'une infinie prudence. Dans toute cette nouvelle affaire, il ne faut pas perdre de vue que la Libye occupe une partie du Tchad, et qu'elle a accordé au Frolinat une « reconnaissance officielle », tandis que les rebelles ont, en Algérie, un véritable quartier général.

Malheureusement pour les futurs négociateurs, partisans d'Alger et de Tripoli ne s'entendent guère. Et il y a un fossé entre les Toubous à qui M^{me} Claustre eut affaire, et le Frolinat. Les autorités fédérales savent mieux que personne comment une négociation avec les rebelles peut réussir ou échouer. C'est en Suisse, le 12 mai 1975, que la France, par l'intermédiaire d'un de ses agents, proposa de déposer dix millions de francs à un compte bancaire au nom de Hissein Habré le chef des rebelles toubous. M^{me} Claustre devait pourtant attendre jusqu'en 1977 l'heure de sa libération.

Il faut se souvenir aussi que cinq négociateurs français furent impuissants à régler le cas de M^{me} Claustre. Il y avait à cela des raisons qui, fort heureusement, n'encombreront pas le dossier suisse. L'engagement militaire français au Tchad, la participation de Paris à certaines opérations politiques n'arrangeaient rien. Ce n'est pas l'argent qui intéressait les géoliers de M^{me} Claustre. Par contre les rebelles libèrent contre paiement de la rançon, l'Allemand qui avait été capturé en même temps que M^{me} Claustre.

On peut donc espérer que le jeune Suisse ne subira pas les mêmes épreuves que M^{me} Claustre, car les autorités helvétiques ne commettront évidemment pas les maladroites de la diplomatie française qui envoya au Tibesti, comme négociateur, un officier qui avait combattu les insurgés. Un officier qui, d'ailleurs, devait être odieusement massacré. L'ennui est que certains rebelles considèrent les partisans d'une alliance avec la Libye comme des « charlatans » tandis que les alliés d'Alger sont taxés de « perfidie ».

La différence entre Toubous et le Frolinat? Voici venu le moment d'en faire la démonstration. Prendre des otages éclabousse une cause. Le Frolinat aurait dû le comprendre. D'abord ses chefs: le président, médecin ayant fait ses études à Paris, et le commandant de l'armée, lié avec l'Égypte, et qui considère les Toubous « comme des bandits de grands chemins ». La Suisse saurait faire la différence. Encore faut-il qu'il y en ait une. C'est au Frolinat de le prouver.

L. GRANGER



Garmisch: de l'inattendu!

Débâcle des Suissesses et surprenante victoire d'une jeune Autrichienne (Lea Soelkner), ainsi peut se résumer très brièvement le slalom spécial féminin des championnats du monde, à Garmisch-Partenkirchen. Mais Lise-Marie Morerod n'est pas la seule favorite à avoir connu la déception, les médailles d'argent et de bronze étant revenues, respectivement, à l'Allemande Pamela Behr (à gauche) et à l'Autrichienne Monika Kaserer, deux concurrentes qui ne figuraient pas précisément parmi les candidates aux places d'honneur. Lire en page 15.

Affaire Jeanmaire: jugement confirmé

BERNE (ATS). — La Cour militaire fédérale de cassation a confirmé le jugement prononcé par le tribunal de division 2 contre le brigadier Jean-Louis Jeanmaire. Ce dernier, qui avait été condamné en juin 1977 à 18 ans de réclusion sous déduction de 313 jours de préventive, à la dégradation et à l'exclusion de l'armée, pour violations répétées de secrets intéressant la défense nationale et inobservation de prescriptions de service.

Les motifs retenus par le Tribunal militaire de cassation ne sont pas encore connus. Ils seront communiqués ultérieurement.

PAGE 9: Trafic de haschisch

A mi-janvier, plus de trois kilos de haschisch ont été saisis au poste frontière des Verrières. Deux personnes ont été écrouées.

PAGE 11: Licencements à Nidau

Le cours élevé du franc suisse, la concurrence des pays asiatiques ont fait de nouvelles victimes: à Nidau, une entreprise a dû licencier 17 de ses 86 collaborateurs.

CHRONIQUES RÉGIONALES:

pages 2, 3, 6, 9 et 11.

INFORMATIONS SUISSES:

page 13.

TOUS LES SPORTS:

pages 15 et 18.

CARNET DU JOUR

page 25.

VAUD ET FRIBOURG -

page 27.

LE CINÉMA D'AMATEUR

page 5.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 4, 5, 7, 8 et 16.

Appel de M^{me} Kummerling en faveur de son fils pris en otage au Tchad

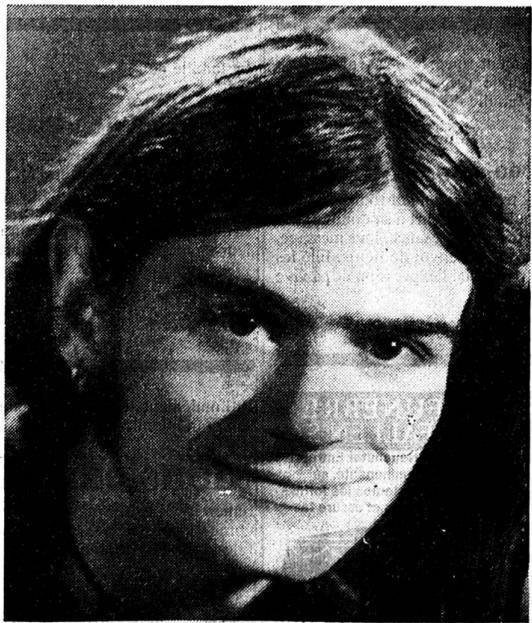
GENÈVE, (AFP). — M^{me} Paulette Kummerling a lancé un appel pathétique en faveur de son fils André, pris en otage par des rebelles tchadiens.

«Faites tout ce que vous pouvez pour sauver mon fils. Je ne suis qu'une pauvre femme, personne ne m'aide», a déclaré M^{me} Kummerling à des journalistes venus la voir chez elle à Onex, aux environs de Genève.

Veuve et invalide, M^{me} Kummerling, 50 ans, vient de sortir de l'hôpital, où elle a passé quatre mois. Elle vit des prestations que lui sert l'assurance invalidité.

M^{me} Kummerling, sous le coup de l'émotion, a expliqué aux journalistes que son fils avait été un temps employé de banque, puis avait fait un apprentissage de monteur-électricien, mais n'avait pas trouvé de travail.

André a ensuite quitté la Suisse après avoir eu des ennuis avec la justice. Il a été emprisonné plusieurs mois pour un affaire de drogue. Il s'est d'abord rendu en Suède, puis en Allemagne.



André Kummerling.

(Téléphoto AP)

Un public... oublié

Au train où vont les choses, les loisirs poseront bientôt davantage de problèmes à l'individu et aux foules que le travail indispensable pour gagner le pain quotidien. Plus longues sont les périodes quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles de temps libre dont peuvent disposer les gens, et moins grande s'avère leur aptitude à en jouir agréablement.

Pourtant, à Neuchâtel, les occasions ne manquent pas de se distraire, de s'instruire ou de se cultiver de mille manières pour remplir l'emploi du temps libre à la satisfaction générale. Bon nombre de citoyennes et de citoyens se dévouent même, à titre bénévole, le plus souvent avec une touchante discrétion, pour l'exécution de programmes distrayants de tous genres.

En fait, le nombre des manifestations les plus diverses proposées pour occuper les loisirs des Neuchâtelois est si élevé que, bien souvent, ils ne savent où donner de la tête — et du portefeuille. Sans exagérer, on peut dire que l'on chercherait en vain dans les grands pays voisins de la Suisse une commune et une région si peu peuplées et offrant à leurs habitants autant de spectacles, concerts, représentations de théâtre, films dans les cinémas, conférences et distractions variées que Neuchâtel et les environs.

Certains soirs une demi-douzaine, une douzaine, parfois davantage encore de manifestations d'une grande diversité, de nature à satisfaire tous les goûts, sont organisées en ville, sans parler de tout ce qui se passe dans les communes du Littoral et des Vallons. La vérité oblige à dire qu'il y a à plethore de manifestations. Il en résulte une dispersion des énergies et des bonnes volontés se traduisant par... des salles fréquemment à moitié ou aux trois quarts vides.

Ceux qui tentent d'expliquer cette fâcheuse absence du public par la qualité, soi-disant discutable, des manifestations proposées se trompent. Combien de fois des concerts, des conférences, des manifestations culturelles de haut niveau ne se déroulent-ils devant des auditoriums désespérément clairsemés!

Peut-être existe-t-il quand même tout un public qui n'a pas été suffisamment sollicité, contacté, informé, « prospecté ». On pensera notamment aux personnes du troisième âge, qu'il faudrait aussi aider pour leurs déplacements en soirée. La « foule oubliée » trouverait sans doute bien plus de plaisir à mainte réunion publique qu'à la solitude en famille devant le petit écran.

R. A.

BAGUES « SOLITAIRES »
UNE GAMME ÉTINCELANTE

Palladium

10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

067871 R

SECURA
Raymond Nater-Neuchâtel
Seyon 12 (038) 25 57 01
l'assurance qui a du cœur
060733 R

AVIS TARDIFS
Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Masserey
DES FONDES FORMIDABLES
Profitez-en!!!
Portes-Rouges 131-133 064992 T

Télébible 24 53 53
013762 T

HÔTEL DU VIGNOBLE PESEUX
samedi 4 février 1978, dès 16 h et 20 heures
grand match au loto
organisé par la Société avicole la Côte-Peseux.
Jambons, 60 lapins, cageots garnis, lard.
Abonnement : 22 tours Fr. 10.—
067604 T

COLOMBIER, Grande salle
Dimanche 5 février, dès 15 h
GRAND MATCH AU LOTO
NON-STOP
(Voir annonce en page intérieure) 067477 T

Ce soir **AU BORNELET CORCELLES**
LOTO
Fanfare Cadets Corcelles, dès 16 et 20 heures.
Abonnements. 063265 T

SOIRÉES PAROISSIALES
Salle de spectacle LA COUDRE
Samedi 4 février, 20 h, dimanche 5 février 17 h
Chants populaires, danses, théâtre, buffet, tombola
Billets en vente à l'entrée
Adultes 5 fr., enfants 2 fr 064113 T

AUVERNIER
Grande salle du Collège
Ce soir, **soirée du Chœur d'hommes.**
avec **LE LOUP GAROU**
de la Compagnie de Scaramouche
066223 T

CAFÉ NATIONAL BEVAIX
VACANCES ANNUELLES
du 6 au 27 février.
Réouverture le 28 février. 067529 T

Ce soir à 20 h 15
Halle de gymnastique de **SERRIÈRES**
soirée du club des accordéonistes Helvetia
avec en attraction Gilbert Schwab vedette de la radio TV
Dès 23 h, bal
animé par l'orchestre Pussycat 062793 T

Temple de Cortaillod
34^{me} Heure musicale
dimanche 5 février à 17 heures
Jozsef MOLNAR, cor et cor des Alpes
Bernard HEINIGER, orgue
Entrée libre - Collecte. 066874 T

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
annexe hôtel des Communes
dimanche 5 février, à 14 h précises

GRAND LOTO
Superbes quines : Majorque 1 semaine, 2 personnes; pendule neuchâteloise, paniers garnis, jambons, lapins, etc.
Abonnements : Fr. 20.— pour tout le match.
Se recommandent : les sociétés locales. 063302 T

BOUDRY - SALLE DES SPECTACLES
ce soir dès 21 heures

Soirée du F.-C. Boudry
Danse avec l'orchestre **IMAGE**
064175 T

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL
Direction : Ettore Brero
Temple du bas
Dimanche 5 février 1978 à 17 heures
Soliste: Pascal Sigrist
Oeuvres de Barber, Haydn, Grieg, Mozart
Prix des places : Fr. 10.—; Fr. 12.—
Fr. 5.— étudiants et JMS.
Location : Hug musique SA, tél. (038) 25 72 12 et à l'entrée 067623 T

SAVAGNIER GRANDE SALLE
ce soir, à 20 heures
LOTO
organisé par les sociétés locales
066875 T

AVIS TARDIFS
Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à la Cité universitaire à 20 h 30
DANIEL VIGLIETTI
Chansons populaires latino-américaines
067552 T

Ce soir à 21 heures
Le clairon ébréché
par la troupe du Centre culturel neuchâtelois
067550 T

HALLE DE GYMNASTIQUE CERNIER
dès 20 heures

Soirée des accordéonistes L'Epervier
avec la Miliquette du Locle
Dès 22 h, danse, orchestre Errijean's. 064101 T

BUFFET DU TRAM CORTAILLOD
dès 20 heures
MATCH AU LOTO
des monteurs.
Abonnement Fr. 18.—. 066234 T

BOUDRY - SALLE DE SPECTACLES
Dimanche 5 février 1978, dès 14 h 15
Grand match au loto
Pendule neuchâteloise, radios portatives, montres, jambons, etc.
066242 T

CRESSIER SALLE VALLIER
ce soir à 20 h 15
GRANDE SOIRÉE
Variétés et théâtrales
Danse avec l'orchestre Jawert. F.-C. Cressier. 066244 T

Neuchâtel Xamax Bulle
Neuchâtel Xamax Lyon
Matches renvoyés

Nous cherchons à consulter pour une réédition
Gabriel Lory
Souvenirs de la Suisse
imprimé à Neuchâtel en 1829.
Toute communication sera reçue avec reconnaissance.
Editions Slatkine, Case 267, 1211 Genève 3. Tél.(022) 76 25 51.

Naissances

Mirko-Jouri-Raphaël a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Vanessa-Joëlle-Angélique
le 3 février 1978

Hélène et Heinz **EGGENBERGER-SIGNER**
Maternité de Landeyeux Ch. Chair-d'Ane 10 2072 Saint-Blaise 066246 N

Monsieur et Madame **Pierre-Denis CRUCHAUX-STAUFFER** et leurs enfants ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Anne-Marie
le 2 février 1978
Maternité Couvet Les Ruillères 2108 Couvet 067966 N

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. - 3 février. Dias, José-Manuel, et de Sousa, Ana-Maria, les deux à Neuchâtel; Gökciyel, Erol, Kusadasi (Turquie), et Marchand, Geneviève-Nadia, Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES. - 3 février. Zosso, Alain-François, et Donzé, Jacqueline-Marie-Laetitia, Neuchâtel; Chédel, Robert-Charles-Albert, et Niggeler, Marlise-Heidi, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. - 1^{er} février. Ryser née Poget, Lilliane-Violette, née en 1914, Neuchâtel, épouse de Ryser, Roger-Raymond-Henri.

COLOMBIER
Visite de la faculté de théologie

(c) Désireuse de renouer avec l'ancienne tradition de visites aux paroisses, la faculté de théologie se rendra à Colombier le dimanche 19 février. Après le culte, un apéritif réunira tous les participants à la salle de paroisse.

Drogue: saisies sur le plan fédéral
Nous avons présenté dans notre édition de vendredi les objectifs poursuivis par le Groupe information drogue (GID). Une erreur s'est malencontreusement glissée au chapitre des statistiques en matière de saisies de drogues. C'est en effet des prises au niveau fédéral et non cantonal qu'il s'agissait en 1972 et 1976.

Réception des ordres jusqu'à 22 heures.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres jusqu'à 22 heures.

†
Madame Odette Farine-Lüthi, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Roland Farine et leurs enfants, à Bevaix;
Monsieur et Madame Daniel Farine et leurs enfants, en Suède;
Monsieur André Farine, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Alfred Lüthi leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Gustave Lüthi ses enfants et petits-enfants, à Fontainemelon;
Monsieur et Madame Albert Steiner-Lüthi leurs enfants et petits-enfants, à Berne;
Monsieur et Madame Walter Bannholzer-Lüthi leurs enfants et petits-enfants, à Meiringen;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Célestin Fleury; ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur **Roger FARINE**
leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 63^{me} année des suites d'un tragique accident.
2072 Saint-Blaise, le 2 février 1978. (Avenue de la Gare 8).
Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra. Mat. 25 : 13.
L'incinération aura lieu lundi 6 février. Cérémonie religieuse à la chapelle du cimetière à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 067969 M

Le comité du groupement des contemporains 1915 de Neuchâtel, a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de
Monsieur **Roger FARINE**
son regretté ami.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 067970 M

La direction et le personnel du garage M. Schenker & Cie ont la tristesse de faire part du décès de
Monsieur **Roger FARINE**
leur fidèle serviceman pendant 12 ans dont ils garderont un excellent souvenir.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 066237 M

« Rallye Trompés Neuchâtelois »
Fanfare de trompes de chasse a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur **Roger FARINE**
père de Roland Farine, membre actif.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 064058 M

La Noble Confrérie des Olifants de Saint-Blaise en Pays de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses Confrères d'honneur, Confrères et Compagnons le décès de
Monsieur **Roger FARINE**
frère de notre Grand Maître Queux André Farine et père de notre Compagnon Sonneur Roland Farine, membres dévoués de notre confrérie.
066879 M

REMERCIEMENTS
Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur **Andrea-Angelo PATANÉ**
remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, février 1978. 067600 X

POMPES FUNÈBRES L.WASSERFALL SA
24a, rue du Seyon, 2000 Neuchâtel. Entreprise privée au service de la communauté, se charge lors d'un décès de toutes les formalités et démarches officielles et assure la dignité des derniers devoirs.
Tél. jour et nuit 038 25 11 08

La famille de
Monsieur **Frédéric VOGEL**
profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle leur exprime sa très sincère reconnaissance.
Cormondrèche, février 1978. 067764 X

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur **Marcel JEANNERET**
remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance
Neuchâtel, janvier 1978. 067949 X

Que chacun mette au service des autres le don qu'il a reçu
I Pierre IV : 10.

Madeleine et Paul Mingot-Sandoz, à Saint-Aubin;
André Jaquet, à Saint-Imier;
Willy et Marcelle Jaquet, à Neuchâtel;
Simone et Maurice Lardon-Aellen, à La Chaux-de-Fonds;
Albert et Graziella Aellen, à La Chaux-de-Fonds;
Marie et Léon Hirschi, à La Chaux-de-Fonds,
leurs enfants, leurs familles parentes, alliées et amies.
Marguerite Schumacher et la Maison de Repos « La Perlaz », se sont séparés avec tristesse de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine,
Madame **Esther SANDOZ**
née JEANNET (le 18 décembre 1893)
Saint-Aubin, le 3 février 1978.

L'incinération aura lieu lundi 6 février, à La Chaux-de-Fonds.
Cérémonie au crématoire à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Maison de repos « La Perlaz » CCP 20 - 4799
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part cet avis en tenant lieu 067968 M

†
Madame Claudine Birchler-Bolengo; Madame Marie Birchler, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Frédéric Scyboz-Birchler et leurs enfants Francis et Marianne à Genève;
Mademoiselle Yvonne Birchler, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Louise Bolengo, à Yverdon, ainsi que les familles Bolengo, Cavin, Longchamp, Currit, parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Monsieur **Charles BIRCHLER**
leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 3 février à l'hôpital cantonal de Genève, dans sa 45^{me} année.
La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire du cimetière de Beaugard, où le défunt repose, le lundi 6 février à 15 heures.
Domicile : rue de Beaugard 16, 2006 Neuchâtel.
Repose en paix mon cher époux
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 066877 M

USAC, Union Suisse des Amis de la Citizens Band, section neuchâteloise, amateurs de la radio CB ont la grande douleur de faire part du brusque décès de leur membre et ami
Charles BIRCHLER
- COBRA 72 -
Pour le faire-part, se référer à l'avis de la famille. 066876 M

Monsieur et Madame Francis Amez-Droz-Jaeggi et leurs fils Patrik et Thierry, à Kehrsatz;
Mademoiselle Ursula Jaeggi, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Alfred Reichen-Wiedenkeller, à Heerbrugg, leurs enfants et petits-enfants;
Mademoiselle Mathilde Reichen, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Richard Stadelmann-Reichen, à Zurich, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Eric Reichen-Descloux, leur fille et petits-enfants;
Madame H. Jaeggi-Wolf, à Soleure;
Mademoiselle Alice Jaeggi, à Berne;
Monsieur et Madame Edouard Borel-Jaeggi, à Bâle, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame **Marguerite JAEGGI-REICHEN**
leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection le 1^{er} février 1978, dans sa 71^{me} année.
3012 Berne, le 4 février 1978. (Muesmattstrasse 16).
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 067859 M

Il est bon d'attendre en silence le secours du Seigneur.
Lam. 3 : 26.
Monsieur Marius Jaquet, à Colombier;
Monsieur et Madame Raymond Jaquet et leurs enfants Michel, Nicole, Simone à Aragno;
Monsieur Sully Jaquet et ses filles Fabienne et Véronique, à Auvornier;
Monsieur et Madame Robert Georgy-Jaquet et leurs enfants, Christine et Jean-François à Lovendegem (Belgique);
Monsieur et Madame Cédric Jaquet, à Auvornier;
Monsieur et Madame Paul Simonet, à Tavannes;
Madame Elsa Simonet, à La Neuveville;
les enfants petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Fritz Jaquet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de
Madame **Marius JAQUET**
née Marguerite SIMONET
leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 70^{me} année, après une longue maladie acceptée avec courage.
2013 Colombier, le 3 février 1978. (César-Divernois 2).
Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point.
Jean 14 : 27

L'ensevelissement aura lieu mardi 7 février.
Culte au temple de Colombier à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 066878 M

8057 Zürich, 2. Februar 1978. (Begonienstrasse 5).
Gestern verschied nach schwerer Krankheit im Inselspital Bern mein lieber Gatte unser lieber Vater und Bruder
Alfred MAAG-BERGER
im 53. Altersjahr. Wir denken in Liebe und Dankbarkeit an ihn.
In stiller Trauer:
Lotti Maag-Berger;
Rolf Maag;
Bruno Maag,
Geschwister und Anverwandte.
Abdankung, Montag, den 6. Februar 1978 um 14 Uhr im Krematorium Nordheim, Halle 2. 067894 M

REMERCIEMENTS
Dans notre épreuve nous avons senti avec émotion combien étaient grandes l'affection et l'amitié portées à notre cher disparu
Monsieur Willy JUAN
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de sympathie et leurs dons, nous ont apporté un précieux réconfort. Un merci tout particulier à toutes les personnes qui l'ont entouré pendant sa maladie.
Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.
Cressier, février 1978. 067830 X

La Direction et le personnel de Métaux Précieux SA à Neuchâtel ont le profond regret de faire part du décès de
Monsieur **Alfred MAAG**
leur estimé collaborateur et collègue
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille. 066240 M

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
Dans notre épreuve nous avons senti avec émotion combien étaient grandes l'affection et l'amitié portées à notre cher disparu
Monsieur Willy JUAN
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de sympathie et leurs dons, nous ont apporté un précieux réconfort. Un merci tout particulier à toutes les personnes qui l'ont entouré pendant sa maladie.
Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.
Cressier, février 1978. 067830 X

La Direction et le personnel de Métaux Précieux SA à Neuchâtel ont le profond regret de faire part du décès de
Monsieur **Alfred MAAG**
leur estimé collaborateur et collègue
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille. 066240 M

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame **Marguerite MULLER**
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Le Landeron, janvier 1978. 066233 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



« Les Amoureux » de Goldoni Un marivaudage à l'italienne

• APÔTRE du bon goût, de la vraisemblance — en réaction contre les outrances d'une Comedia dell'Arte alors décadente — et d'une certaine forme de didactisme moral, le Vénitien Carlo Goldoni écrit « Les Amoureux » en 1759. A elle seule, l'intemporalité du sujet peut, aujourd'hui encore, retenir l'attention et toucher, sans vraiment le malmener, les fibres sensibles de l'individu. Mais fort heureusement, le spectacle présenté l'autre soir au Théâtre de Neuchâtel par Prothéa ne se contente pas de reposer avec paresse sur la valeur intrinsèque du texte.

Texte que n'auront d'ailleurs pas manqué d'apprécier les amateurs d'une certaine forme de théâtre moderne: si Goldoni utilise avec habileté rebondissements et « suspense », il a créé, avec « Les Amoureux », une comédie où l'intrigue ne joue, au fond qu'un rôle bien secondaire. Très rapidement, on sent que ces deux amoureux vont s'unir pour la vie.

Mais quel chemin bosselé et tortueux pour en arriver là! Car Eugénie et Fulgence ne sont pas seuls, et leur environnement social va déchaîner leur fougue possessive et les amener à s'entre-déchirer avec un sens du persiflage impitoyable et une obstination à la limite du ridicule. Mais à la limite seulement, car Goldoni, sans réellement varier les mécanismes, en fait jouer les engrenages avec une finesse et une précision mathématique que ne renierait pas un amateur de tragédie classique.

Autrement dit, l'on sent vite, à chaque dispute-réconciliation, où l'auteur veut en venir. Mais, grâce à la technique du crescendo en dents de scie, grâce également aux subtils changements des circonstances, le spectateur n'a jamais l'occasion de s'ennuyer. D'autant plus que Caroline Huppert a su donner, d'une pièce plus bâtie sur le verbe que sur l'action, une mise en scène vivante, dynamique et intelligemment spectaculaire. Du placement parfois outrageusement géométrique des

**En avant-dernière page:
Canular à Neuchâtel:
Les Amis
de Mendelssohn...**

« Les Armourins » au Carnaval de Monthey

• APRÈS le magnifique succès obtenu lors du concert du jubilé du 75^{ème}, les Armourins se déplaceront dimanche au Carnaval de Monthey. Ainsi, pour la seconde fois consécutive, ils participent au cortège de l'un des plus importants carnivals du Valais en compagnie d'ensembles chevronnés tels que la Géronde de Sierre, l'Union instrumentale de Bex et des Guggensmusik de Zoug et d'Orwe. C'est donc un honneur tout particulier qui échoit aux fifres et tambours de Neuchâtel et, après les magnifiques succès obtenus en Suisse et à l'étranger au cours de l'année écoulée, ils sauront se montrer dignes de la mission qui leur est confiée.

protagonistes, elle tire, au deuxième degré, des effets comiques discrets mais réussis, les accessoires sont employés avec une rare pertinence, souvent de manière appuyée et percussive, mais sans que l'on tombe jamais dans la tarte à la crème.

Une habile synthèse, donc, entre des éléments de modernisme et la bouffonnerie — ici, généreusement dégrossie — de la Comedia dell'Arte. Elle se voit remarquablement servie par une distribution d'où émergent surtout les interperses des deux terribles amants, Agnès Garreau et Alain Marcel. Non seulement ils ne se gênent pas pour mettre en évidence le très caractéristique mouvement de balancier du texte, mais ils y intègrent une gestuelle aux effets assurés et d'autant plus convaincante qu'elle fait rire sans pour autant empêcher le spectateur de s'émeouvoir.

Refus d'une trop lourde caricature également au niveau des costumes et d'un éclairage qui voile d'abord les personnages sous des tons pastels pour, peu à peu, les laisser prendre eux-mêmes leur propre couleur.

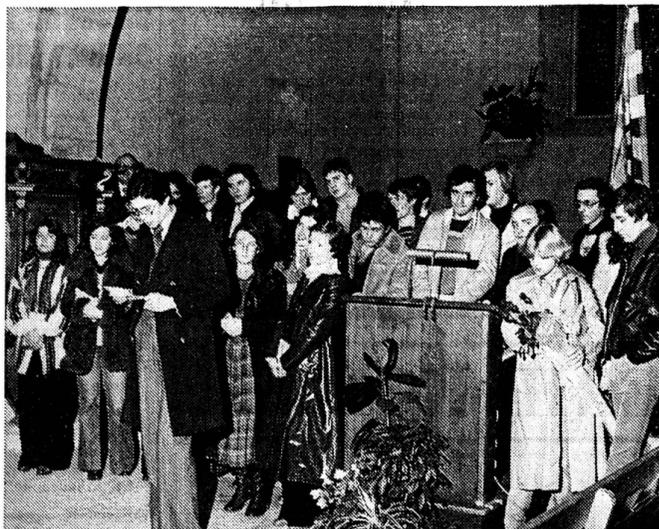
Les amateurs de marivaudage à l'italienne n'auront pas été déçus.

J.-M. P.

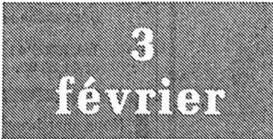
Emerald: inquiétude pour une partie du personnel

• LE LABORATOIRE de recherches techniques Emerald, une filiale de Gillette-Europe, dont nous avons annoncé la prochaine disparition, fermera effectivement ses portes le 31 mars prochain. Sur les 39 personnes qui y étaient employées, des ingénieurs, techniciens, physiciens, mécaniciens et chimistes, sept seulement ont retrouvé une place alors qu'une dizaine d'autres sont en pourparlers avec d'autres entreprises de la région. Pour le solde, c'est l'incertitude la plus totale!

On sait que ce laboratoire, installé à Monruz dans le bâtiment précédemment occupé par Gillette, a été victime d'un programme de restructuration interne à la suite du rachat de la fabrique allemande de rasoirs électriques Braun par Gillette Co.



A gauche, les jeunes gens de la localité et, à droite, toujours au temple, on reconnaît notamment M. François Beljean, M^{me} François Jeanneret, M^{me} André Brandt et le conseiller d'Etat.



— Ce que je vous demande, c'est d'avoir du discernement et du bon sens: du discernement pour distinguer le vrai du faux et du bon sens pour agir!

Tel est en substance le message que M. Jean-Jacques de Montmolin, président du Conseil général de Saint-Blaise et orateur de la manifestation officielle du 3 Février, adressa aux quelque quarante jeunes de 20 ans réunis hier en début de soirée dans un des bas-côtés du temple pour la traditionnelle manifestation officielle. Car c'était bien le 3 février, jour où le Saint Patron de la localité permet à ses administrés de se mettre en fête.

Au banc des invités, on notait la présence du conseiller d'Etat André Brandt, des représentants des autori-

A Saint-Blaise, c'est la fête! Et il y en a pour tous les goûts...

tés des communes limitrophes notamment Neuchâtel, qui jouxte Saint-Blaise dans les hauts de Chaumont et avait délégué MM. Jacques Knoepfler, conseiller communal et Borghini, chancelier de a ville.

MM. François Beljean, président de commune, et Jean-Pierre Bettone, administrateur communal, ont ensuite remis à chaque jeune de 20 ans une plaquette gravée aux armoiries communales. Deux d'entre eux se firent leurs interprètes, M^{lle} Mary-Anna Muller, qui est depuis peu à Saint-Blaise, dit tout le bonheur qu'elle avait d'habiter dans cette localité et ses propos furent un véritable acte de foi. Enchaînant, M. Christian Rossier exprima des paroles qui montrèrent aux aînés que

les jeunes de 1978 ont un sens des responsabilités bien marqué.

...ET LA FÊTE ÉCLATA!

Au cours de la cérémonie, présidée par M. Claude Zweieracker, M. Paul Fluckiger, président de la commission scolaire, remit les prix aux lauréats du concours annuel de l'école. Les élèves de deux classes des 3^{èmes} années primaires avaient été invités à dessiner le temple sous ses différents aspects et sous des angles différents. C'est Marie-France Leuba qui obtint le premier prix, suivie par Claire Sourget, Serge Caverio, Chantal Bonny, Claudia Schweizer et Grégory Bohren. Ouverte par un message du pasteur Jacques Février, la cérémonie se termina par la bénédiction chantée par le chœur mixte de la paroisse réformée.

Une fois la nuit tombée sur Saint-Blaise, la fête, qui avait déjà pris son élan, éclata dans des lieux multiples. Au collège de la « Rive-de-l'Herbe », le Conseil communal recevait ses invités

dans un décor de belle nature grâce à la complicité des photographes de Christiane et d'Ernest Duscher qui les exposent sous le thème « Du Bas-Lac à quelques paradis naturels européens ». L'aula du centre scolaire de Vigner avait fait son plein de spectateurs pour la comédie « Les portes claquent » que jouaient « Les Amis de la Scène » avec une verve toute particulière. Les rires ne cessaient de fuser dans le public.

Cette nuit, au moment de mettre sous presse, nul doute que le tout Saint-Blaise est vraiment en fête. On danse dans les deux pintes ouvertes pour les besoins de la manifestation. On se restaure dans les nombreux établissements publics où règne une très forte animation. Santé! C. Z.

Exposition Pierre-Alexandre Junod au gymnase de Neuchâtel

Jeudi dernier a eu lieu au Gymnase cantonal de Neuchâtel le vernissage de l'exposition Pierre-Alexandre Junod, qui présente aujourd'hui une quarantaine d'œuvres de date récente. En l'absence du directeur grippé, ce fut M^{me} Adatte qui souhaita la bienvenue à l'artiste, lui-même ancien professeur au gymnase.

— C'est là, dit-elle, une idée du Groupe des 14, et c'est une initiative intéressante car elle brise le cadre traditionnel du gymnase, suscite des conversations et réchauffe l'atmosphère du gymnase. Puis M. Frédéric Juvet, président du Groupe des 14, souligna en quelques mots la valeur de cette

exposition. A travers le trait, la tache colorée, le partage des surfaces, apparences à première vue chaotiques, se révèle un ensemble d'intentions ordonnées constituant une œuvre véritable qui est celle d'un poète autant que d'un artiste.

Si l'un des maîtres français du XIX^{ème} siècle, Delacroix ou Manet, voyait ces peintures, il dirait sans doute: « Voilà une belle palette. Reste à voir ce que le peintre en tirera! » On regarde comme l'aurait fait ces maîtres, et l'on voit insensiblement, à la suite d'on ne sait quel coup de baguette magique, ces œuvres ébauchées, qui semblaient fixées à l'état embryonnaire, devenir sous nos yeux des créations achevées. Que s'est-il passé? C'est là le secret de l'artiste, et ce secret nous ne le percevons qu'en partie.

Si Pierre-Alexandre Junod faisait du figuratif, lui qui toute sa vie a vécu avec les maîtres de la peinture occidentale, il courrait le risque de les imiter. En rompant avec eux, en adoptant une esthétique toute différente, celle de l'abstraction, il fait résolument du neuf, et c'est à cela que l'on doit la fraîcheur extraordinaire de ces œuvres, leur audace, leur puissance et leur éclat. Les meilleures d'entre elles ont une force d'attaque qui à la fois subjugué et séduit. Et en même temps, on retrouve sur ces toiles tel ou tel souvenir des maîtres, le sérieux des Florentins et la subtilité des Vénitiens, les chaudes colorations de Veronèse et de Tiepolo, et dans certains noirs démoniaques l'agressivité tranchante de Goya.

DE SUPERBES COLÈRES COSMIQUES...

Il y aurait une longue étude à faire de ces toiles. On les verrait alors se construire d'elles-mêmes, avec leurs volumes et leurs profondeurs évoquant les masses rocheuses, les parois, les arêtes et les gouffres, les douces ineffables des ciels bleus, la lumière dorée surgissant de derrière tel nuage, et ces clartés lunaires, et enfin ces grands coups de pinceau, ces superbes colères cosmiques attestées par ces griffures, ces giclures, ces irrptions de fantômes noirs et de mauvais augure. C'est tout un univers qui se révèle à nous, mais où finalement domine une sorte de paix supérieure et de grandios harmonie, qui est le lyrisme même de l'abstraction révélée par un style de peinture entièrement et joyeusement personnel, tant il est clair qu'il est issu directement d'une longue méditation solitaire et qu'il ne doit rien à aucune école. P.L.B.

BOUDRY Vie paroissiale

(sp) Appelé par la paroisse de Sèvres, le pasteur Gérard Perret quittera Boudry cet été. Le pasteur André Evard, qui dessert le cercle de Valangin-Fontaines-Boudevilliers a accepté de succéder à M. Perret. Il sera élu dimanche lors de l'assemblée extraordinaire qui aura lieu à l'issue du culte.

Cérémonie de promotions à Colombier pour 123 nouveaux sous-officiers



Les nouveaux sous-officiers à Boudry.

Précédés du drapeau, 123 sous-officiers, frais émoulus de l'école de Colombier, entrèrent d'un pas bien scandé à la grande salle de spectacles de Boudry, et aux accents de la fanfare du régiment d'infanterie 3. Le conseiller d'Etat François Jeanneret les salua au nom de l'autorité cantonale avant que le commandant de corps Wildbolz, chef de l'instruction militaire, et le capitaine amonieur Scherrer ne prennent ensuite la parole. Au nombre des invités, on notait encore le commandant de corps Wildbolz, le divisionnaire Butty, le colonel-brigadier Della Santa, remplaçant le chef d'armes de l'infanterie; MM. M. Monney, Roh et Sandoz. Les deux premiers représentent les départements militaires fribourgeois et vaudois, le troisième étant le premier secrétaire du département militaire du canton de Neuchâtel; M. Gaberel, commandant d'arrondissement de Neuchâtel; M. Duscher, président du Conseil général de Boudry; MM. Udriet, représentant le Conseil communal de Boudry; M. Richter, celui de Bevaix et M. Aubry, celui de Bôle, MM. Béguin et Augsburger, conseillers communaux à Colombier, ainsi que M. Moergeli, chef de l'information du département militaire fédéral, le caporal Henrioud, président de l'Association cantonale des sous-officiers et l'adjudant Paroz, président de l'association cantonale neuchâteloise des sergents-majors. Etaient également présents les colonels Junod, chef du recrutement de la zone II, Dominicé, commandant du régiment d'infanterie III, et Saulcy, commandant du régiment d'infan-

terie IX, ainsi que le major Aebischer, commandant du bataillon de fusiliers 20. Le commandant de l'école procéda à la cérémonie qui se déroula dans un ordre impeccable. Dans leurs discours prononcés par le chef du département militaire cantonal, le conseiller d'Etat Jeanneret et le commandant Wildbolz firent particulièrement état des qualités requises pour devenir sous-officier et rendirent hommage aux parents des nouveaux caporaux qui ont su inculquer à leur fils le sens du devoir. Quarante cérémonies ont lieu parallèlement en Suisse, groupant quelque 3000 nouveaux caporaux qui arboreront ainsi leur premier galon. L'hymne national fut écouté debout à l'issue de la cérémonie et lundi, 650 recrues entreront à la caserne de Colombier encadrés de 150 sous-officiers. W.

Neige: le tapis de plus en plus épais...

La neige étant retombée — et pas qu'un peu — depuis la parution du dernier bulletin de l'ONT, celui-ci signale qu'il y a de 120 à 170 cm de neige fraîche à Tête-de-Ran, au Crêt-Meuron et à La Vue-des-Alpes. A Chaumont, la couche est de 50 à 60 cm. de 80 à 100 cm à Buttes-La Robella, de 80 à 130 cm à la Corbatière-La Roche-aux-Crocs, à La Chaux-de-Fonds et au Locle-Sommartel.

Avant la prochaine séance du législatif de Neuchâtel

Le système informatique des hôpitaux mis en cause

En supplément à l'ordre du jour de la séance que le Conseil général de Neuchâtel tiendra lundi soir, s'inscrivent deux interpellations émanant respectivement de MM. Jean-Pierre Ghelfi (soc) et consorts et de M^{me} Nora Portenier (MPE).

La première a la teneur suivante: « Les soussignés désirent interpellier le Conseil communal au sujet d'un projet de remplacement du système informatique des hôpitaux de la ville, à propos duquel l'exécutif devrait prochainement prendre position.

Ce projet consisterait à remplacer l'installation actuelle NCR par un ordinateur « Data system » plus puissant que celui dont dispose le Centre électronique de gestion. Une telle éventualité paraît assez absurde puisque, d'une part, tous les travaux de programmation faits ces dernières années pour les hôpitaux devraient être recommencés entièrement, que, d'autre part, les hôpitaux ne disposent pas d'une équipe informatique qui devrait obligatoirement être constituée pour assurer l'utilisation, la gestion, l'exploitation et la maintenance d'une aussi grosse unité (dont la sous-occupation serait considérable) et, enfin, parce qu'elle entraînerait une dépense supérieure à cinq millions de francs de plus sur dix ans que le projet étudié antérieurement, auquel nous nous référons dans le postulat du groupe socialiste du printemps de l'année dernière.

Le fait qu'une telle proposition soit actuellement examinée par le Conseil communal ne nous paraît pas admissible alors que le Conseil général a voté le 4 avril 1977 un postulat et que le Conseil communal s'était engagé à venir avec un rapport

devant le Conseil général avant d'envisager tout nouveau développement du système informatique de la ville ».

MALADES DÉLAISSÉS

Quant à la seconde, elle est rédigée de la manière suivante:

« De divers côtés nous sont parvenues des plaintes sur la situation tragique de certains malades de nos hôpitaux. Il s'agit surtout de malades en gériatrie, qu'on abandonne des heures sans soins et sans aide morale, cette dernière étant peut-être encore la plus importante à cet âge-là. Le manque de personnel est à l'origine de ces manquements. Nous demandons au Conseil communal de trouver une solution à ces problèmes qui risquent de devenir de plus en plus fréquents, en faisant appel à des personnes peut-être moins qualifiées professionnellement, mais qu'on pourrait initier aux soins élémentaires et dont la seule présence délivrerait les malades de l'angoisse de leur solitude ».

Le Conseil général a aussi adopté un

réglement concernant l'entretien des drains et des chemins du syndicat d'améliorations foncières des Deux-Thièdes. Nous y reviendrons.

LE LANDERON Des vitres qui coûtent cher...

(sp) Une enquête ouverte à la suite du bris de vitres dans un bâtiment en construction rue du Jura a permis de découvrir les auteurs. Il s'agit de jeunes enfants ayant peut-être trouvé ce jeu amusant mais dont les parents devront payer la facture: un millier de francs!

Plus de courant: le funiculaire de Chaumont bloqué à mi-pente

Le funiculaire La Coudre-Chaumont a payé son tribut à l'hiver déchaîné vécu ces jours. Non pas parce que la neige accumulée le long de la voie l'a immobilisé comme ce fut le cas en d'autres circonstances analogues, mais par suite d'une panne générale de courant électrique à Chaumont.

Jeudi vers 16 h 30, des arbres lourds de neige se sont abattus sur la ligne aérienne de 8000 volts qui alimente cette région et l'ont sectionnée dans le

haut des côtes de Chaumont. Parti simultanément à 16 h 20 de La Coudre et de Chaumont, le funiculaire se trouva immobilisé après que les deux voitures se furent croisées. Bloquées aussi les vingt-cinq personnes qu'elles véhiculaient! Ceux qui descendaient en ville continuèrent leur voyage à pied; ceux voulant se rendre à Chaumont, des employés des TN chargés de débayer la neige, en firent de même en longeant la voie.

Le soir, vers 19 h 15, le courant fut rétabli et les voitures purent être rentrées sous leur abri. Mais, vers 23 h, toujours dans la même région, d'autres arbres rompirent à nouveau la ligne à haute tension causant des dégâts qui obligèrent les hommes des services industriels de la ville à retourner sur place. Ce n'est que vendredi matin vers 9 h 30 que le courant enfin rétabli permit au funiculaire de reprendre les courses de son horaire dont les trois

premières de la matinée furent assurées par des autobus des TN. Malgré les abondantes chutes de neige de ces dix derniers jours, le funiculaire a tenu l'horaire, grâce au travail harassant d'une quinzaine d'hommes des TN qui, à la pelle, ont retrouvé la voie parfois enfouie sous plusieurs dizaines de centimètres de neige! Tous les jours, quasiment, ils furent à la tâche le long de cette voie pentue... G. Mt.

ARTS D'ASIE Exposition à ne pas manquer

comprenant un ensemble exceptionnel de bronzes islamiques, de poteries sassanides, ameulement, miniatures persanes et hindoues, ensemble unique de divinités dites: « Ragazza Barocco » (2000-5000 av. J.-C.) pour la première fois exposés au public. Statues guerrières du Nouristan, etc.

Ouvert tous les jours de 10 à 12 h, de 14 à 19 h. Dimanche de 14 à 19 h. Jusqu'au 28 février.

Galerie Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

IMMEUBLES

EN EXCLUSIVITÉ
VOTRE VILLA
SELON VOS DÉSIRES

- Pas de plan contraignant.
- Esquisse gratuite par l'architecte, selon vos directives et vos goûts.
- Construction traditionnelle de première qualité.
- Prix garanti par contrat.
- Financement à 80 %.

Terrains à disposition à Auvernier, Colombier, Cormondrèche, Bevaix, Corcelles,

Demandez notre documentation sans engagement



Tél. (038) 31 54 45
Grand-Rue 18
2034 Pesoux. 0674721

A vendre Neuchâtel-ouest

MAISON MITOYENNE

5 pièces sur 3 niveaux, chauffage mazout, baignoire, jardin, vue, quartier tranquille. Fr. 155.000.—

Adresser offres écrites à HY 327 au bureau du journal. 0640111

A vendre à Onnens (Vaud)

terrain à bâtir

équipé près du lac. 4000 m² à Fr. 60.— le m².

Ecrire sous chiffres X 350 408 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne. 0677881

IMMEUBLE

au plateau de Diesse, 2 appartements, 4 chambres, W.-C., salle de bains, grands dépôts, garages, chauffage général avec eau chaude, jardin verger 750 m². Faire offres sous chiffres C 25576 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne. 0677691

Particulier achèterait **maison ancienne**

3-5 pièces, terrain minimum 1500 m², région ouest de Neuchâtel, Val-de-Ruz.

Adresser offres écrites à LB 316 au bureau du journal. 0661961

A vendre :

chalet bord du lac. Offre intéressante.

Adresser offres écrites à IZ 328 au bureau du journal. 0632801

L'industrie graphique enrichit votre vie.

A LOUER

Rue Les Vignolants 6 à Neuchâtel 8/Monruz *

Il ne reste plus à placer dans ce magnifique bâtiment que

	A louer * charges comprises	A vendre *
2 logements de 1 pièce (30 m ²)	Fr. 276.— resp. Fr. 286.—	Fr. 68.900.— resp. Fr. 70.900.—
Garages	Fr. 60.—	Fr. 15.500.—

Construction de 1^{er} choix, splendide situation. **PATRIA, «Résidence Les Vignolants»**

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie S'adresser à : M^{me} Monique BERTSCHY, concierge, rue Les Vignolants 29, 2000 Neuchâtel 8/Monruz. Tél. (038) 25 38 29.

067607 G



Appartement à louer à Bevaix

3 pièces

avec confort, vue sur le lac, Fr. 369.—, charges comprises. 1 mois gratuit.

Tél. (038) 46 15 69. 067543 G

beau 3 pièces

Loyer de Fr. 355.— charges comprises. Libre tout de suite

Renseignements : LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71. 067625 G

A LOUER dès le 1^{er} avril 1978, TRÈS BEL APPARTEMENT 4 1/2 pièces

dans immeuble moderne, confort, balcon sud, vue magnifique sur le lac, avec ou sans garage.

Pour tous renseignements : tél. 31 55 12, pendant les heures de bureau. 067474 G

NEUCHÂTEL • PLEIN CENTRE •

Dans notre bâtiment **RUE DU TRÉSOR 9** nous offrons pour date à convenir à louer 2 étages de beaux bureaux divisibles

145 m² - 280 m² - ou 425 m²
AMÉNAGEMENTS MODIFIABLES

Veuillez contacter :



Place Pépînet 2, Lausanne. Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

A louer

villa 7 pièces

située à proximité de la gare de Gorgier-Saint-Aubin. Cuisine, salle de bains avec W.-C. + W.-C. séparés, tout confort, jardin et places de parc.

Loyer : Fr. 1000.— par mois, charges non comprises. Libre dès mars 1978.

Pour visiter s'adresser à : Béroche S.A. 2025 Chez-le-Bart, tél. 55 16 76. 067855 G

A louer, Tertres 2, Marin

1 1/2 pièce mansardé

avec balcon, vue imprenable sur le lac, tout confort, cuisine équipée, salle de bains.

Libre tout de suite ou à convenir. Renseignements : LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71. 067624 G

ENCHÈRES

GALERIE KOLLER

NOTRE PROCHAINE SÉRIE DE VENTES AUX ENCHÈRES

aura lieu

du 18 mai au 3 juin 1978

Jusqu'au 11 mars, nous pouvons encore accepter pour ces ventes des collections ou des objets isolés

tableaux - gravures - meubles - horloges - argenterie - porcelaines - tapis - objets d'Extrême-Orient et autres antiquités.

Nous nous rendons volontiers sur place pour vous conseiller.

Vous pouvez prendre contact avec nous, soit au château de Lucens, tél. (021) 95 80 32 soit à Zurich. 067476 E

RÄMISTRASSE 8
TEL. 01 / 47 50 40

ZÜRICH

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ

Enchères publiques d'un véhicule automobile

L'Office des faillites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 8 février 1978, à 14 h 30, à Dombresson, Grand-Rue 15, dans le Garage Antoine Germond, le véhicule suivant, dépendant de la masse en faillite de Lignal S.à.r.l., Fabrique d'horlogerie, précédemment à Bôle, actuellement à Chézard, savoir :

1 voiture de tourisme FORD (D) Taunus 1600

limousine (Kombi), couleur rouge, 1593 cm³, 67.946 km au compteur, châssis N° GBBN PJ 51893, 1^{re} mise en circulation 1974-06, dernière expertise : 2 septembre 1976, carrosserie endommagée du côté gauche.

La vente aura lieu au comptant, au plus offrant et sans garantie, conformément à la L.P. (échute réservée). Le véhicule sera exposé le jour des enchères dès 14 heures.

Office des faillites du Val-de-Ruz Cernier 067854 E

PENSIONS

Jeune étudiante allemande (17 ans) désire passer ses vacances d'été (30 juin au 21 juillet) dans une

FAMILLE ROMANDE

avec fille du même âge pour approfondir le français. Echange possible.

Téléphonez ou écrivez à M^{me} V. Gamber, Buchholzstr. 37, 8053 Zurich. Tél. (01) 55 28 61. 067498 P

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

OFFRES D'EMPLOIS

sélécadres

Seit 1956,

schweizerische Spezialisten für Karrieren auf hoher Ebene

Wir sind beauftragt, für das INSPEKTORAT einer mittelgrossen BANK einen

DIPL. BÜCHEREXPERTEN ev. auch mit VORDIPLOM oder z. Zt. in AUSBILDUNG begriffen

zur Entlastung des Chef-Revisors zu suchen.

Es handelt sich um eine KADER-POSITION welche Bankrevisions-Erfahrung voraussetzt, in ihrer Bedeutung und Verantwortung überdurchschnittlich ist und daher viel Eigeninitiative und grossen Einsatz erfordert. Entscheidenden Wert legt der Auftraggeber auf die Charakterwerte.

Die Stelle ist ausbaufähig, da vorgesehen ist, neu den Posten eines Stellvertreters des Chef-Revisors zu schaffen. Geeignete Persönlichkeiten haben also die Chance, nach Einarbeitung befördert zu werden.

Alter : 30 - 40 Jahre.

Eintritt : nach Vereinbarung.

GERNE WÜRDEN WIR UNS PERSÖNLICH MIT IHNEN UNTERHALTEN.

Bitte senden Sie Ihre Offerte unter Ref. Nr. 2672

Sélécadres A.G. stellt Ihnen ihren Ruf und ihre Erfahrung zur Verfügung und bietet Ihnen Garantie für eine absolute Diskretion.

SÉLÉCADRES AG. Talstrasse 80
8001 Zurich ☎ 01 / 211 38 43

Papeterie de Neuchâtel cherche pour son service de facturation et préparation des commandes

un jeune homme ou une jeune fille

connaissance de la branche souhaitée, dactylographie indispensable. Entrée si possible le 1^{er} mars ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Faire offre à case postale 21762 2001 Neuchâtel. 067276 O

Entreprise de menuiserie de moyenne importance, région lémanique, engagerait

CONTREMAÎTRE QUALIFIÉ

ayant, si possible, quelques années de pratique dans la fabrication des fenêtres.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres PK 900307 à Publicitas, 1002 Lausanne. 067375 O

Entreprise genevoise de bâtiments et génie civil cherche

maçons et manœuvres

Bons salaires.

Tél. (022) 41 94 88 et 41 20 89. 067201 O

Nous cherchons pour notre immeuble : « Ruelle Vaucher 15, Neuchâtel »

un couple de concierges

Travail à temps partiel.

Appartement de 2 pièces à disposition.

Entrée en fonction : tout de suite ou à convenir.

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. (038) 21 11 71. 064403 O

Dès le 1^{er} avril pour six mois environ, nous cherchons

une bonne place

pour notre fils dans une boucherie. Garçon sérieux et travailleur nous demandons en contrepartie bon traitement, vie de famille et possibilité d'apprendre le français.

Adresser offres écrites ou par téléphone au (036) 71 11 51, Hôtel Alpenrose, E. Urweider, Innertkirchen. 067270 O

Nous cherchons employée de bureau qualifiée pour le poste de

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

de notre département vente de pendules neuchâtelaises « Le Castel ».

Nous demandons : employée de langue maternelle suisse allemande parlant le français couramment, anglais souhaité. Nous offrons : Travail indépendant dans une ambiance agréable.

Faire offres avec curriculum vitae à la direction de Wermeille & Co SA, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25. 067234 O

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

ouvrier boulanger

S'adresser à : Boulangerie Jules Jaquier 2525 Le Landeron. Tél. 51 26 63. 066189 O

collaborateur

Nous cherchons pour le service externe. Le candidat doit connaître absolument le français et l'allemand, posséder le permis poids lourds ou, du moins, désirer l'acquérir, être de contact agréable avec la clientèle régulière, (service en gros de produits laitiers).

Adresser vos offres manuscrites avec photo sous chiffres 79-46657 aux Annonces Suisses SA «ASSA», case postale, 3001 Berne. 067461 O

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

agent de planning

qui aura pour tâche l'élaboration des plans de charges, le lancement du travail en fabrication ainsi que la gestion des stocks.

Formation : CFC de mécanicien
Expérience pratique à un poste similaire et expérience en organisation du travail souhaité.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à PORTESCAP, rue Jardinière 157, La Chaux-de-Fonds. 067832 O



engage pour ses bureaux de CORCELLES (NE) place de la Gare

une aide de bureau

connaissant bien la dactylographie. Contacts avec la clientèle. Semaine de cinq jours.

Faire offres ou téléphoner au (038) 31 55 55. 067735 O

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

UN CHAUFFEUR - LIVREUR

pour véhicules utilitaires.

Horaire fixe. Prestations sociales modernes.

Faire offres sous chiffres 28-900028 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 067853 O

BOSCH

POSTE INDÉPENDANT NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE CHANCE

Nous cherchons un

MONTEUR NEUCHÂTEL

Pour ce poste intéressant et varié, nous demandons un électromonteur ou un électromécanicien ayant quelques années d'expérience et de bonnes notions de la langue allemande. Ce poste comprend l'entretien et les réparations de nos divers appareils ménagers, les travaux administratifs ainsi que le service-après-vente auprès de notre clientèle.

Si vous aimez avoir des responsabilités, conduire, l'une ou l'autre de ces qualifications, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout autre renseignement.

Nous offrons avantages sociaux et semaine de cinq jours.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres au service du personnel tél. (01) 42 94 42. ROBERT BOSCH SA, HOHLSTR. 188, 8021 ZÜRICH. 067497 O

BOSCH



désire engager, pour date à convenir un

ingénieur-technicien ETS

dynamique et expérimenté dans les domaines de la ventilation et de la climatisation.

Age : 25 à 40 ans. Langue maternelle française et bonnes connaissances de l'allemand. Permis de conduire.

Si vous aimez prendre vos responsabilités, travailler de façon indépendante et si vous appréciez le contact avec la clientèle, adressez votre offre détaillée à GRANUM SA, av. Rousseau 5, 2001 Neuchâtel. 066224 O

FAN-L'EXPRESS

Direction : M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hosteltter
Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

OFFRES D'EMPLOIS

BEKA ST. AUBIN BEKA Saint-Aubin S.A. Saint-Aubin (NE)
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
TOURNEURS
 Prière de téléphoner ou d'adresser les offres à
 BEKA Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin (NE)
 Tél. (038) 55 18 51. 067078 O

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de commerce

ayant quelques années de pratique, avec CFC ou équivalent.

- Les exigences du poste sont les suivantes:
- bonne présentation, âge idéal 25 à 30 ans
 - habile secrétaire sachant rédiger
 - sens de l'organisation
 - esprit d'initiative.

Les candidates qui cherchent:

- place stable
- bonnes conditions d'engagement
- avantages sociaux
- possibilité de logement

sont priées de faire leurs offres, avec copies de certificats, sous chiffres 28-900029 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 067613 O

LONGINES
 LONGINES engage
une employée qualifiée
 La fonction: assurer le secrétariat ainsi que divers travaux administratifs dans notre service «BRACELET OR et JOAILLERIE»
 Les exigences: une formation commerciale sanctionnée par un CFC, axée sur le secrétariat, si possible avec une expérience dans le domaine de l'habillement horloger.
 Adresser les offres au service du personnel de la CIE DES MONTRES LONGINES, Francillon S.A., 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 42 11 11. 067379 O
LONGINES
 Longines, une marque du groupe GWC

QUOTIDIEN GENEVOIS

cherche, pour compléter son secrétariat de rédaction

UN (E) JOURNALISTE

ayant l'expérience et le goût de l'édition d'un quotidien. Horaire variable.

Faire offres sous chiffres 200-6971 ANNONCES SUISSES S.A. rue du Vieux-Billard 3 1211 GENÈVE 4. 067696 O

LE CINÉMA D'AMATEUR / La sonorisation Collection VIDÉO Chancelrel 1977

IL VOUS SUFFIT D'ENVOYER VOS FILMS À UN LABORATOIRE SPÉCIALE QUI LEURS ADJOINDRA UNE PISTE MAGNÉTIQUE.

ENSUITE LA SONORISATION EST POSSIBLE: BRUITS, MUSIQUE OU COMMENTAIRE À VOTRE CHOIX!

NOUS DEVRONS SONORISER NOS VIEUX FILMS DE VACANCES!

MAIS... TU SÀS BIEN QU'ILS N'ONT PAS DE PISTE SONORE!

C'EST FACILE D'Y REMÉDIER!...

(A suivre)

Votre film ciné Kodachrome 40 célèbre dans le monde entier pour sa netteté et ses merveilleuses couleurs

Chez les spécialistes:

- A Neuchâtel Photo-Ciné Américain Gloor Castellani
- A Saint-Blaise Photo-Ciné Lanzoni

UNIPHOTO SA

COOP engage, pour entrée immédiate ou date à convenir, à la boulangerie régionale Coop à La Chaux-de-Fonds

un boulanger qualifié
un pâtissier qualifié
un magasinier-emballer

Excellentes conditions d'engagement pour candidats capables, horaires et cadre de travail agréables.
 Installations de production modernes et rationnelles.
 Prestations sociales d'avant-garde.

Faire offres détaillées à COOP, Service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 51. 067367 O

OMEGA

cherche à engager pour sa division Services Techniques, département «Menuiserie», un

CHEF MENUISIER

Le candidat devra gérer de façon autonome une petite menuiserie d'entretien et de travaux neufs, stocks compris, ainsi que certains travaux liés à différents projets d'installations.

Connaissances linguistiques: français - allemand.

Les offres sont à adresser à Oméga, Division du Personnel I, rue Stämpfli 96, à Bienne en y joignant les documents usuels. 067740 O

SSI SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE MANAGEMENT SERVICES S.A.

Magasin d'appareils ménagers cherche, à Neuchâtel, pour entrée immédiate,

MONTEUR

avec permis de conduire.

Il s'agit d'une activité comprenant la vente, la livraison, la mise en service et réparation d'appareils ménagers.

Jeune homme dynamique ayant de bonnes connaissances en électricité, serait formé.

Faire offres sous chiffres AO 305 au bureau du journal. 067693 O

METAUX PRÉCIEUX SA

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement: affinage, fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, et cherchons

EMPLOYÉS D'ATELIER

susceptibles d'être formés à nos diverses activités. Horaire mobile ou travail en équipe. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51, interne 258. 067690 O

Importante Société FRANCO-SUISSE

cherche pour son nouveau département à Neuchâtel

QUELQUES COLLABORATEURS (TRICES) dynamiques

intéressés (es) à la promotion de ses nouveaux produits.

Prestations d'une grande société, avantages sociaux. Salaire intéressant. Formation assurée par nos soins. Candidats (tes) suisses ou permis C.

Tél. (038) 24 22 84 066446 U

frifri Urgent

cherche pour entrée immédiate, éventuellement époque à convenir

UNE EMPLOYÉE

pour facturation sur Computer Burus ainsi que divers travaux comptables.

Faire offres écrites ou téléphoner à Frifri ARO SA, LA NEUVEVILLE. Tél. (038) 51 20 91. 067364 O

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules et d'injection de pièces techniques en plastique, et cherchons un

LABORANT A

ou une

LABORANTINE A

ainsi qu'un ou une

LABORANT/LABORANTINE EN MÉTALLURGIE D

Adresser offres ou se présenter

CARACTÈRES S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 07 22. 067409 O

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. BIENNE

Pour notre département BIDURIT, dans lequel nous fabriquons des outils de précision et des boîtes de montres en métal dur, nous cherchons des

COLLABORATEURS

pour

l'usinage de parties d'outils en métal dur

sur petits tours d'outilleries et sur machines spéciales.

Nous sommes volontiers prêts à vous initier à fond à ce champ d'activité intéressant.

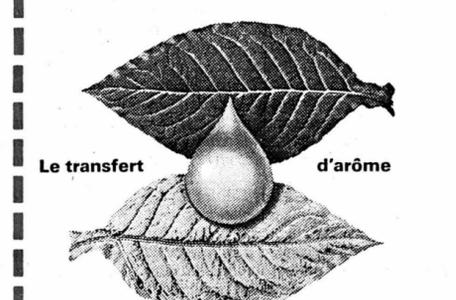
Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés.

Tréfileries Réunies S.A. 2501 Bienne, rue du Marché-Neuf 33. Tél. (032) 22 99 11. 067022 O

„Ma résolution pour l'année prochaine: fumer nettement plus léger.

Peut-être avez-vous pris également cette résolution? Si oui, avec R6, vous la tiendrez, car la R6 est très légère tout en gardant un bon arôme.»

Pourquoi, bien qu'elle soit plus légère, la R6 conserve-t-elle tout son goût et tout son arôme? Parce qu'il y a transfert d'arôme. En effet, l'arôme pur et naturel de tabacs corsés est transféré intégralement sur les tabacs R6 très légers.



Quiz R6

Pour tous ceux qui ont déjà pris la décision de fumer nettement plus léger, nous organisons le Quiz R6 qui permet de gagner 25 fois 1000.- frs. Chaque samedi, entre le 14 janvier et le 11 février 1978, un Quiz R6 sera publié dans ce journal. Chaque semaine, un tirage au sort, effectué sous contrôle d'un notaire, désignera 5 gagnants qui recevront chacun 1000.- frs. Ils recevront leur chèque le samedi qui suit le tirage.

Peuvent participer au tirage, toutes les personnes âgées de plus de 20 ans, qui auront répondu exactement aux 3 questions et envoyé leurs réponses au plus tard, jusqu'au mercredi suivant à l'adresse indiquée ci-après (Le timbre postal fait foi).

Les collaborateurs de la manufacture n'ont pas le droit de participer au concours. Le tirage au sort ne donnera lieu à aucun échange de correspondance.

- Première question**
 Quelles sont les caractéristiques distinctives de la R6? (Deux réponses sont possibles).
 a) La R6 est présentée dans un emballage bleu
 b) La R6 est caractérisée par le transfert d'arôme
 c) La R6 est assurément légère.
- Deuxième question**
 La R6 est-elle présentée seulement dans un emballage box ou seulement dans un emballage mou ou dans les deux?
 a) Box
 b) Mou
 c) Les deux
- Troisième question**
 Depuis quand, la R6 est-elle présentée en emballage box et en emballage mou? Depuis
 a) 1956
 b) 1966
 c) 1976

Coupon-réponse (à coller sur une carte postale et à envoyer jusqu'à mercredi prochain, au plus tard, à l'adresse suivante: Quiz R6, case postale, 5000 Aarau)

Ma réponse est:

Première question a) b) c)
 Deuxième question a) b) c)
 Troisième question a) b) c)

(veuillez marquer d'une croix.)

Question subsidiaire
 (Sans influence sur la participation au tirage au sort)
 Avez-vous déjà mis en pratique votre résolution de fumer nettement plus léger?

REEMTSM R6 AROME ENRICH

Norm, prénom: _____
 Rue, no.: _____
 No. postal, localité: _____
 Année de naissance: _____

Existe depuis 1976 en emballage box et en emballage mou.

FAN 4 (écrire en lettres majuscules, s.v.p.)

MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL Les paysannes se sont retrouvées

(c) Mercredi soir comme de coutume, les membres de l'Union des paysannes de la section des Ponts-de-Martel-Brot-Plamboz, se sont réunies nombreuses à la maison de paroisse aux Ponts, sous la présidence de M^{me} Rose-Marguerite Schwab qui souhaita la bienvenue à toutes en leur annonçant pour bientôt le début du cours de macramé. Pour le mercredi de mars, une causerie sur les plantes sera faite par un représentant de l'Ecole d'horticulture de Cernier.

En ce qui concerne la séance de février, les membres ont pu admirer deux films prêts par l'Office du tourisme: le premier était consacré à l'année passée et le second montrait les magnifiques paysages ainsi que les industries du Pays de Neuchâtel.

Les tempêtes se succèdent dans le haut du canton La Brévine mérite bien son surnom de Sibérie

De notre correspondant :

La nuit de jeudi à vendredi, dans le haut du canton, ne s'est pas montrée clémente, puisqu'on aurait pu se croire en pleine Sibérie, lorsque celle-ci est recroquevillée sous les tourmentes de l'hiver...

En raison de la tempête qui s'est déchaînée et de la neige que le vent a amoncelé en plusieurs endroits, de nombreuses fermes de montagne ont été momentanément isolées.

Dans le Val-de-Travers par exemple, aux Fontenettes-Dessus - nom de la ferme qui se trouve à la plus haute altitude de tout le canton et qui est habitée toute l'année - il y avait hier matin quelque 3 m de neige.

Jeudi déjà, le fermier avait ouvert le chemin en y mettant le temps... Il lui a fallu en effet huit heures pour ce travail qu'il a d'ailleurs dû reprendre le lendemain. Ses enfants n'ont bien sûr pas pu descendre à l'école.

Le même scénario s'est répété un peu partout dans le Jura neuchâtelois et tous les moyens, même puissants, ne sont pas parvenus à maîtriser rapidement ce véritable raz-de-marée neigeux.

Cette neige est difficile à déblayer dans les rues des villages mais surtout aux alentours des fermes.

Dans la vallée de La Brévine, la route du Cernil - Le Brouillet - La Brévine est ouverte mais étranglement rétrécie. De

chaque côté, les remparts de neige s'amoncellent.

Avec le grand soleil blanc est venue la peine des hommes, aussi bien au fond de la vallée, pour les cantonniers et agents des chemins de fer que pour les agriculteurs et surtout particuliers. Cette fois l'hiver bat son plein et ceux qui disaient que les saisons ne se faisaient plus se sont lourdement trompés...

G. D.

Un jeune homme s'évade de la prison chaux-de-fonnière

Le juge d'instruction des Montagnes à La Chaux-de-Fonds communique que le nommé Claude-Alain Gerwer, âgé de 24 ans, de Bremgarten (AG), s'est évadé de la prison de La Chaux-de-Fonds dans l'après-midi de jeudi; Gerwer était retenu pour vol.

Voici son signalement: 186 cm, corpulence svelte, cheveux mi-longs châtain clair, pantalon blue-jeans, chemise brune.

Tous renseignements utiles concernant l'intéressé sont à communiquer à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds (tél. (039) 23 71 01).

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Affaissement du franc français

Les derniers sondages des intentions de vote des Français sont défavorables à la majorité et la cohésion des différentes formations politiques gouvernementales n'a pu être réalisée que sur des points essentiels. Ce climat d'incertitude s'étend sur une période préélectorale trop longue qui finit par saper la confiance dans les institutions et l'économie de la France. Depuis ce début de février - à un mois de la première manche des élections parlementaires - voici le franc français qui perd pied aussi bien vis-à-vis de la livre et du dollar qu'en regard des monnaies dites fortes comme le mark, le yen ou le franc suisse.

L'inquiétude gagne la Bourse de Paris qui s'est enfoncée en moyenne de 2,5% jeudi avant d'amplifier encore de 2% son mouvement de recul pendant la séance d'hier. Les actions les plus visées de nationalisation sont les plus éprouvées, Rhône-Poulenc en tête.

Réflexe normal en pareille circonstance, le cours du «napoléon» s'est encore gonflé pour toucher son plafond historique sur la base du franc lourd. Pourtant, le prix de l'or est stationnaire, aussi bien à Londres qu'en Suisse.

LES MARCHÉS SUISSES continuent leur période de reprise dans tous les groupes de valeurs. La baisse des conditions offertes aux souscripteurs d'obligations et l'afflux d'épargne étrangère stimulent les prix des actions. Hier, c'est au tour de Swissair, de Brown-Boveri, d'Alusuisse et de Sulzer à connaître une demande particulièrement insistante. Pirelli poursuit sa marche en avant et dépasse nettement le cap des 300 francs. Oerlikon-Bührle annonce un bénéfice accru de 15% pour l'exercice 1977 et une majoration de dividende.

A Neuchâtel, l'action des Câbles de Cortaillod touche 1610, après avoir gagné cent francs en deux séances seulement.

MILAN tient facilement ses positions antérieures ou les améliore légèrement. FRANCFORT corrige les positions de la veille vers le haut, l'intérêt portant surtout vers les banques et l'automobile. La démission du ministre de la défense nationale allemande demeure sans retombée boursière.

LONDRES affiche un ton à peine maussade. NEW-YORK connaît une période d'attentisme avec des reculs des papiers de croissance comme IBM et une reprise des titres traditionnels comme American Tel. and Tel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (2 février)

Naissances: Saas, Chloé Valentine, fille d'Elvio Jean et de Dolores Ginette Carmen, née Gouin; Locatelli, Jérôme, fils d'Ugo et de Pierrette Monique, née Clémence.

Promesse de mariage: Barrale, Charles Henri et Wenger, Isabelle.

Décès: Graf, Fritz Jean François, né le 12 juillet 1894, époux de Claire, née Perriard; Nasel, née Bochud, Rose Joséphine, née le 20 janvier 1913, veuve de Nasel, Firmin Maxime.

(3 février)

DÉCÈS. - Marschon, née Brühlhart, Cécile dite Rosine, née le 17 juillet 1909, épouse de Marschon, Alois, Tanner, Pascal-Olivier, né le 24 février 1966. Wuthrich, Walther, né le 14 août 1918, époux d'Edith-Madeleine, née Sausser.

La neige dans le Haut-Doubs: gros dégâts

De notre correspondant :

La neige qui n'a pas épargné le Haut-Doubs - il en est tombé 40 cm dans la nuit de jeudi à vendredi et la couche atteint un mètre à Pontarlier, deux mètres à Chapelle-des-Bois - a causé d'importants dégâts dans la région. Le plus important s'est heureusement produit la nuit: en effet, le toit de la salle des sports du lycée de Pontarlier s'est écroulé sous le poids de la neige. Le gymnase construit en poteaux métalliques est désormais inutilisable pour toujours. C'était le plus grand de Pontarlier.

Autre effondrement, celui d'une ferme à Sainte-Colombe, près de Pontarlier, une petite bâtisse appartenant à M. Pecled. Les deux occupants ont dû évacuer en pleine nuit tout comme ceux d'un immeuble de Mouthe dont le toit menaçait également de s'effondrer. En outre, des fissures larges de plus de 20 cm se sont produites dans la façade.

En dehors de ces dégâts, la neige a d'autre part isolé plusieurs villages dans le secteur de Mouthe. Il n'était plus possible au chasse-neige de pousser la neige sur les bas-côtés tant elle était abondante. Seules, les fraiseuses pouvaient ouvrir les

chemins. Hier encore, quelques villages étaient isolés, ainsi qu'une vingtaine de fermes, dont certaines privées d'électricité, car les fils électriques et les câbles téléphoniques s'étaient rompus.

Au Four, on a dû aller chercher en scooter des neiges deux malades qui se trouvaient dans des fermes isolées. La ligne de chemin de fer Pontarlier-Morteau a elle été coupée dans le secteur de Gilley.

Partout dans le Haut-Doubs, on s'interroge maintenant sur le temps qu'il va faire dans les jours à venir. On craint surtout un redoux brutal qui causerait encore plus de dommages.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds SAMEDI

CINÉMAS
Corso: 15h et 20h30, Orca (16 ans); 17h30, La Guide du film présente Un adolescent à Venise.
Eden: 15h et 20h30 Mon oncle (enfants admis); 17h30, James Bond contre Dr No (12 ans); 23h15, Le Sexe à la barre (20 ans).
Plaza: 15h et 20h30, A plein gaz (16 ans).
Scala: 15h et 20h45, La Guerre des étoiles (12 ans, prolongations); 17h30, Le Fantôme de Barbe noire (enfants admis).
ABC: 17h31 et 20h30, Main basse sur la TV (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21h30 - 4 heures.
Le Scotch: 21h30 - 4 heures.
La Boule d'or: 21h30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21h30 - 4 heures.
Le Domino: 21h30 - 4 heures.

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée des beaux-arts: peintures et gravures de Victor Pasmore.
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.
Vivarium (Jardinierie 61): de 10 à 12 h, de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Club 44 (fermée le dimanche): tapisseries et dessins de Buic.
Bibliothèque de la ville: pas d'avenir sans passé (fermé le dimanche).
Galerie du Manoir: gravures et objets de Biserka Gall.
Librairie La Plume (fermée le dimanche): dessins et gouaches de Jaquet.
Centre de culture ABC: dessins de Bernard Billa.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Bourquin, 39 avenue Leopold-Robert, jusqu'à 21h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Théâtre: 20h15, spectacle de danse par l'école Baratelli.
La Sagne: 9h45, 52^{me} camp de La Sagne.

DIMANCHE

CINÉMAS: voir programmes de samedi. Eden: pas de nocturne.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: relâche.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: relâche.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS: voir samedi.
DIVERS
Salle de musique: 17 h, «Le roi David» d'Honneger, par les sociétés chorales du «Haut» et l'orchestre du conservatoire.

Le Locle SAMEDI

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie (dimanche ou sur demande).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Philippin, 27 rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

CINÉMAS
Casino: 17 h, «La grande vadrouille» (12 ans); 20 h 30, «Good bye Emmanuelle» (18 ans).

DIVERS
Les Ponts-de-Martel: 20 h, salle de paroisse, soirée du chœur mixte.

DIMANCHE

CINÉMA
Casino: 14 h 30 et 17 h, «La grande vadrouille»; 20 h 30, «Good bye Emmanuelle».

DIVERS
Salle du musée: 20 h, concert de la militaire.

Valca	69.50	70.50
Ifca	1470	1500
Ifca 73	81	83

contacts

pour amitiés, sorties et rencontres, grâce à HTR, le plus ancien et le plus important mensuel de contacts de langue française édité en Suisse. Numéro du mois de 44 pages contre 5 francs, les 3 derniers pour 10 francs dans une enveloppe adressée à HTC, case postale 619, 8034 Zurich 34.

POUR ADULTES SEULEMENT

A vendre SALLES À MANGER PAYSANNES

buffet, table, 6 chaises.
R. MEIER, ébéniste, Valangin.
Tél. (038) 36 13 41 - 53 47 26.
Plus de 40 meubles anciens et construits par l'artisan.
L'exposition est également ouverte le dimanche.

CS Prêt personnel

CREDIT SUISSE CS

à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exécution des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

Fr.

remboursable par mensualités de Fr.

55

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	2 févr.	3 févr.
Banque nationale	650.-d	650.-d
Crédit foncier neuchât.	800.-d	790.-d
La Neuchâteloise ass. g.	455.-d	455.-d
Gardy	61.-d	61.-d
Cortaillod	1580.-	1610.-
Cossonay	1450.-d	1525.-
Chaux et ciments	510.-d	500.-d
Dubied	150.-d	160.-d
Dubied bon	100.-d	120.-d
Ciment Portland	2375.-d	2375.-d
Interfood port.	3350.-d	3400.-d
Interfood nom.	650.-d	650.-d
Navigation N'tel priv.	65.-d	65.-d
Girard-Perregaux	420.-d	420.-d
Hermès port.	500.-d	505.-d
Hermès nom.	156.-d	160.-d

LAUSANNE

	1445.-	1455.-
Crédit foncier vaudois	1220.-	1220.-
Ateliers constr. Vevey	855.-	860.-
Editions Rencontre	800.-	800.-
Innovation	440.-	443.-
Rinsoz & Ormond	525.-d	560.-d
La Suisse-Vie ass.	3975.-	3975.-
Zyma	940.-	935.-

GENÈVE

	463.-	462.-
Grand-Passage	463.-	462.-
Charmilles port.	710.-	705.-d
Physique port.	180.-d	180.-d
Physique nom.	120.-d	130.-d
Astra	1.40	1.45
Monte-Edison	—	—
Olivetti port.	1.65	1.65
Fin. Paris Bas	55.25	54.-
Schlumberger	136.50	134.50
Allumettes B	35.50	36.-d
Elektrolux B	53.-	54.-
SKFB	29.-	30.-

BÂLE

	298.-	303.-
Pirelli Internat.	298.-	303.-
Bâloise-Holding	440.-	442.-
Ciba-Geigy port.	1220.-	1240.-
Ciba-Geigy nom.	644.-	645.-
Sandoz port.	985.-	985.-
Sandoz nom.	4050.-d	4050.-d
Sandoz bon.	1890.-	1885.-
Sandoz bon.	515.-	524.-
Hoffmann-L.R. cap.	99500.-	101000.-
Hoffmann-L.R. jce	91000.-	92000.-
Hoffmann-L.R. 1/10	9100.-	9225.-

ZÜRICH (act. suisses)

	749.-	755.-
Swissair nom.	749.-	755.-
Swissair port.	853.-	859.-
UBS port.	3435.-	3450.-
UBS nom.	636.-	635.-
SBS port.	420.-	422.-
SBS nom.	319.-	318.-
SBS port.	363.-	364.-
Crédit suisse port.	2410.-	2435.-
Crédit suisse nom.	449.-	448.-
Bqde hyp. com. port.	500.-	500.-
Bqde hyp. com. nom.	430.-d	425.-d
Banque pop. suisse	2300.-	2305.-
Bally port.	—	—
Bally nom.	—	—
Elektrowatt	1800.-	1800.-
Financière de presse	215.-	215.-
Holderbank port.	492.-	495.-
Holderbank nom.	444.-	445.-
Juvena port.	180.-d	180.-d
Juvena bon.	7.75	8.-d
Landis & Gyr	1235.-	1235.-
Landis & Gyr bon.	123.50	124.-
Motor Columbus	770.-	755.-
Italo-Suisse	212.-	214.-
Cerlikon-Bührle port.	2455.-	2465.-
Cerlikon-Bührle nom.	740.-	740.-
Reäss. Zürich port.	5025.-	5050.-
Reäss. Zürich nom.	2990.-	2980.-
Winterthur ass. port.	2450.-	2450.-
Winterthur ass. nom.	1770.-	1770.-
Zürich ass. port.	11800.-	11800.-
Zürich ass. nom.	8850.-	8825.-
Brown Boveri port.	1755.-	1780.-
Saurer	895.-	890.-
Fischer	760.-	770.-
Jelmoli	1600.-	1610.-
Hero	2990.-	2975.-d

	3695.-	3695.-
Nestlé port.	3695.-	3695.-
Nestlé nom.	2345.-	2355.-
Roco port.	2380.-	2430.-
Alu Suisse port.	1400.-	1400.-
Alu Suisse nom.	572.-	580.-
Sulzer port.	2900.-	2950.-
Sulzer bon.	386.-	386.-
Von Roll	570.-	580.-

ZÜRICH (act. étrang.)

	48.50	47.75
Alcan	48.50	47.75
Am. Metal Climax	67.50	63.50 d
Am. Tel. & Tel.	117.50	116.-
Beatrice Foods	44.25	44.50
Burroughs	131.50	128.-
Canadian Pacific	29.25	29.25
Caterp. Tractor	100.-	99.-
Chrysler	72.-	71.-
Coca Cola	72.-	71.-
Control Data	51.75	50.-
Corning Glass Works	95.50 d	96.-d
CPC Int.	86.-d	86.-
Dow Chemical	50.75	49.-
Du Pont	214.50	210.-
Eastman Kodak	91.75	89.75
EXXON	92.50	91.-
Ford Motor Co	83.25	81.75
General Electric	92.50	91.50
General Motors	117.50	115.-
General Tel. & Elec.	57.-	57.-
Goodyear	33.-	32.75
Honeywell	88.50 d	87.50
IBM	528.-	513.-
Int. Nickel	29.75	29.25
Int. Paper	79.75	78.50
Int. Tel. & Tel.	58.25	58.-
Kennecott	46.-	45.75
Litton	28.75	28.50
Marcor	94.-	92.50
Univac	119.50	118.-d
Mobil Oil	92.-	101.-
Monsanto	82.-	80.75
National Cash Register	42.50 d	43.50
National Distillers	118.50	115.50
Phillip Morris	58.-	58.50
Phillips Petroleum	157.50	156.-d
Procter & Gamble	68.-	66.25
Sperry Rand	51.50	51.-d
Texaco	78.50	77.-
Union Carbide	115.25	115.25
US Steel	57.-	55.-
Warner-Lambert	54.50	54.25
Woolworth F.W.	35.75	35.50
Xerox	91.25	90.-
AKZO	19.50	19.25
Anglo Gold I	45.75	45.-
Anglo Americ. I	7.90	7.70 d
Machines Bull	10.25	10.50
Italo-Argentina	116.-	116.-
De Beers I	9.90	9.80
General Shopping	329.-	328.-d
Imperial Chemical Ind.	13.-	13.25
Péchiney-U.K.	28.-	28.50
Phillips	22.75	22.50
Royal Dutch	111.-	110.50
Sodec	6.-d	6.-d
Unilever	107.50	107.-
AEG	87.75	87.-
BASF	128.50	129.-
Degussa	250.-	251.-
Farben. Bayer	128.50	126.50
Höchst. Farben	117.50	117.50
Mannesmann	159.-	159.50
RWE	192.50	192.-
Siemens	277.50	276.-
Thyssen-Hütte	112.50	113.-
Volkswagen	198.50	197.-

MIGROS

Par-dessus le marché

Samedi
4 février 1978
N° 607

067771 A

Démocratie et culture

Il y a deux semaines au Parlement, on débattait la question de la politique culturelle des autorités; ceci pour la première fois après des décennies de silence sur ce sujet. Au cours d'une déclaration de principe, le Conseiller fédéral, M. Hans Hürlimann, déclara que la politique culturelle était un devoir politique national de premier rang. C'est avant tout aux cantons et communes qu'incombe la tâche de promouvoir la culture. Cependant, la Confédération veut compléter ces efforts et apporter également sa contribution.

Les résultats de discussions et votations des représentants du peuple surprisent agréablement. En effet, tous les votants se déclarèrent en faveur d'un engagement plus étendu de la Confédération pour la promotion de la culture. Ceci même vaut la peine d'être mentionné, d'autant plus qu'à l'heure actuelle les caisses de l'Etat sonnent plutôt creux. Pour une fois on ne cria pas tout de suite aux économies,

comme c'est si souvent le cas lorsqu'il s'agit de questions culturelles. Il faut espérer que les actes suivront bientôt les belles paroles. Lorsque le Parlement se déclare, d'une manière aussi nette, prêt à favoriser la culture plus qu'il ne l'a fait jusque-là, et qu'il se propose de verser plus de fonds pour la promotion de la culture dès que la situation financière tendue de la Confédération le permettra,

ceci est déjà un grand pas en avant. Si, en outre, le niveau des dépenses était fixé par la loi et les décisions politiques culturelles prises non pas par des politiciens, mais par des spécialistes, les créateurs suisses seraient alors bien plus soutenus. Il n'empêche que les débuts sont prometteurs, ouverts sur la démocratisation de la politique culturelle.

Le pour cent culturel Migros

A cette occasion, nous rappelons que depuis longtemps Migros s'emploie à soutenir les intérêts culturels. Les dépenses de la Fédération des coopératives Migros (FCM) à des buts d'ordre politico-économique, culturel et social représentent par année en moyenne le 1% de son chiffre d'affaires. Les douze coopératives régionales sont tenues de verser annuellement le 1/2% de leur chiffre d'affaires de détail pour ces mêmes objectifs. Ces dispositions sont stipulées dans les statuts de nos coopératives depuis plusieurs dizaines d'années.

Le pour cent culturel Migros permet, entre autres, la réalisation de représentations théâtrales, de concerts, la formation des adultes sur une large échelle (Ecoles Clubs), la promotion de films, d'expositions, la donation de généreuses bourses d'études et l'aide à la formation de jeunes artistes talentueux. Nous ne voulons pas seulement «construire des ponts» entre les producteurs et consommateurs de marchandises, mais également entre les créateurs et consommateurs de culture;

c'est vers cet objectif que tend le pour cent culturel Migros.

Des pieds bien chaussés

Lorsqu'une personne nous met dans l'embarras, que nous nous sentons mal à l'aise, nous disons «être dans nos petits souliers». Ceci exprime très bien le malaise que nous ressentons — comme dans des souliers trop petits — et l'importance de cette partie du vêtement. Même si le langage populaire les appelle «godasse», «godillot», «pompe», «bateau» ou «tatane», il en reste pas moins que la chaussure est non seulement un accessoire devenu indispensable, mais encore qu'elle est le point sur le «i» d'un habillement soigné.

La Suisse achète en moyenne trois paires de souliers par année. Ce sont les enfants qui en usent le plus grand nombre: cinq paires par année nous indiquent les statistiques suisses. La Suisse, elle, se contente de quatre paires, alors que l'homme suisse se déclare parfaitement satisfait avec deux paires.

Depuis plus de cinq ans, l'assortiment Migros comprend les chaussures. En 1970, les souliers étaient encore l'enfant pauvre de notre secteur vêtements. Aujourd'hui la situation est bien changée. Un nombre toujours plus grand de nos magasins (principalement MMM et MM) propose un vaste choix de chaussures pour chacun: chaussures de sport, de

Tout l'assortiment de
potages en sachets
et
potages instantanés
(emballages de 4 sachets)

Multipack **A partir d'un achat de 2 paquets au choix — 20 de réduction par paquet**

gymnastique, bottes, souliers fins pour porter avec une robe élégante, ainsi que de robustes chaussures de ski et de randonnées.

Toutefois, il n'y a pas seulement le choix de chaussures que nous vous proposons qui s'est enrichi; vous trouverez également dans nos magasins des personnes sachant vous conseiller. Notre personnel de vente vous aidera volontiers lors de votre choix, il apportera ses connaissances et son expérience pour l'évaluation de la pointure et vous informera des différents matériaux entrant dans la confection de la chaussure (observer notre déclaration des marchandises sur les étiquettes).

Nos efforts furent récompensés par un succès formidable. Les souliers Migros sont très appréciés de notre clientèle et, à l'heure actuelle environ chaque huitième paire de chaussures vendues en Suisse l'est par nos soins. Une grande partie de nos souliers sont confectionnés dans notre

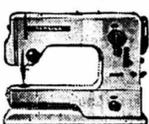
pays. Ici encore, nous essayons, pour autant que cela soit possible, de donner la priorité aux produits suisses. Ainsi, on peut maintenir des places de travail dans une des branches qui, plus que d'autres, doit se battre pour survivre. Lors de votre prochaine visite dans un de nos MMM, il vaudra la peine de jeter un coup d'oeil dans notre secteur souliers. Les chaussures Migros sont à la mode, confortables, confectionnées avec soin et avantageuses. Vous trouverez un rayon souliers dans les centres d'achat MMM ainsi que dans nos plus grands marchés Migros MM.

La recette de la semaine

Gratin de poireaux au jambon

Eplucher 1 kg de poireaux et les couper en morceaux de la même longueur que le plat à gratin. Faire cuire environ 10 minutes dans de l'eau légèrement salée. Pendant ce temps, peler 1 kg de petites pommes de terre et les faire cuire dans de l'eau salée. Enrouler les poireaux dans des tranches de jambon (150 g). Disposer les pommes de terre égouttées dans le fond du plat à gratin, préalablement beurré. Recouvrir au moyen des rouleaux de jambon. Saupoudrer de 50 g de fromage râpé. Battre 2 oeufs avec 1 dl de crème, du sel et du poivre. Verser cette sauce sur la préparation et ajouter quelques flocons de beurre. Faire gratiner environ 25 minutes à bonne température (chaleur dans la partie inférieure du four).

OFFRES D'EMPLOIS



BERNINA

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

REPRÉSENTANT (TE)

pour les districts neuchâtelois de: Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers.
Pour le Nord vaudois, les districts de: Yverdon, Grandson, Orbe.
Place stable pour personne sérieuse.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à Louis Carrard, Epancheurs 9, Neuchâtel. 067397 O



LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

mécanicien

pour la fabrication de ses outillages (étampes, découpoirs, etc.) Travail varié.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 84 44. 067549 O

On cherche, pour entrée à convenir

un conducteur de tracteur-collaborateur

dans une entreprise agricole.

Bon salaire et vie de famille assurés.

Famille
Max Stauffer-Eggl,
3295 Rütli,
près Büren.
Tél. (032) 81 21 18. 067378 O

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES

DÉPARTEMENT «M»

Girardet 29 - 2400 Le Locle

engagent

CONSTRUCTEUR

pour participer au développement de machines spéciales destinées à la vente ou à nos ateliers de production.

Nous demandons:

- Diplôme ingénieur ETS ou équivalent
- Plusieurs années d'expérience de la construction
- Esprit créatif
- De travailler de façon indépendante

Nous offrons:

- Travail intéressant, contact avec des entreprises étrangères
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats répondant aux exigences sont priés de faire offre écrite, avec curriculum vitae et photo. 067620 O

Bureau d'architecture du Val-de-Ruz engage tout de suite ou pour date à convenir

dessinateur-architecte

expérimenté, habitué à travailler de manière indépendante, dans tous les domaines touchant à l'architecture.

Addresser offres écrites au bureau Max Evard, 4, rue du Crêt, 2052 Fontainemelon. 067518 O

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel 067178 O

URGENT pour remplacement

dans petite pension, du 15 février au 15 mars personne pour aider à la cuisine.
Addresser offres écrites à BR 321 au bureau du journal. 064044 O

Cherchons ouvrier-boulangier

ou
boulangier pâtissier
Congé le dimanche.
Boulangerie R. Soulier Plaine 3, Yverdon. Tél. (024) 21 24 88. 066089 O



Wir sind eine bekannte Markenartikelfirma. Unsere Produkte werden laufend in Apotheken, Drogerien und Lebensmittelgeschäften verkauft.

Zur Ergänzung unserer Verkaufsorganisation suchen wir für die Kantone Neuenburg und Freiburg sowie Teile BE, SO, AG einen initiativen, jüngeren

Mitarbeiter im Aussendienst

Sie sollten an einem langjährigen und fruchtbaren Arbeitsverhältnis interessiert sein und bereits einige Jahre erfolgreiche Verkaufserfahrung nachweisen können.

Sprachen: Deutsch und Französisch in Wort und Schrift.

Eintritt sofort oder nach Vereinbarung.

Neuzeitliche Arbeitsbedingungen sind für uns selbstverständlich; Firmwagen wird zur Verfügung gestellt.

Ihre handschriftliche Kurzzettel mit Lebenslauf und Foto werden wir rasch und diskret beantworten.

Camelia Werk AG, Stadtbühlstrasse 12, 9202 Gossau



sélécadres

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau

NOUS CHERCHONS DES PERSONNALITÉS POUR ASSUMER LES RESPONSABILITÉS DE L'UN DES POSTES DES ENTREPRISES SUIVANTES :

Grande entreprise internationale en Suisse romande

RESPONSABLE CAISSES DE PENSIONS & DE PREVOYANCE

- capable de gérer et de développer financièrement un fonds de prévoyance très important,
- grande facilité de contact,
- langues: français, allemand si possible anglais.

Ce poste de grande confiance convient à un spécialiste bancaire ou de la branche assurances désireux d'entrer dans le secteur industriel. No réf. 750

Importante entreprise industrielle et commerciale de la branche produits de marque et de grande consommation de Suisse romande

ADJOINT DU DIRECTEUR COMMERCIAL

- pour recherche de produits et leur commercialisation,
- marketing et promotion des ventes,
- excellentes qualités sociales nécessaires et bon diplomate.

No réf. 751

Holding de la branche horlogère

DELEGUE COMMERCIAL

- directement sous les ordres du directeur du marketing,
- ayant une bonne formation commerciale et l'expérience des problèmes de distribution,
- talents de négociateur,
- aptitude aux voyages d'affaires,
- langues: français-allemand-anglais.

No réf. 752

Fabrique d'appareils électroniques d'avant-garde à Bienne

INGENIEUR TECHNICIEN ETS

spécialiste machines de petite mécanique

- excellente pratique en tant que constructeur,
- connaissance de la technologie moderne (traitement de surface, traitement thermique, lubrification),
- capable de diriger un bureau de construction,
- autre activité: visite des foires-expositions spécialisées.

No réf. 753

Grande entreprise de la branche alimentation

REPRESENTANT REGION FRIBOURG

- habitude du contact avec la clientèle,
- personnalité de grande confiance.

No réf. 754

Importante manufacture de micromécanique

TECHNICIEN MECANICIEN DIPLOME

ou INGENIEUR ETS

- responsable de la qualité,
- pour un poste de chef de la qualité,
- gestionnaire et organisateur du service de la qualité.

No réf. 755

Auberge de campagne avec restauration cherche

bonne sommière

(débutante acceptée).

Nourrie, logée, 2 jours de congé par semaine, très bon gain assuré.

Tél. (037) 61 25 47. 067784 O

Il est offert une place intéressante dans maison privée à

une dame ou demoiselle sachant cuisiner

et pouvant aider au ménage d'une personne seule.
Date d'entrée: selon entente.
Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres de service sous chiffres 06-940006 à Publicitas, Saint-Imier. 067785 O

Nous engageons jeune homme comme

AIDE MAGASINIER

Garage Waser «La Côte»
Pesoux - Tél. 31 75 73. 067012 O

Dame âgée cherche

COUPLE

(le mari travaillant au-dehors) pour les travaux du ménage et certains travaux du jardin. Poste bien rémunéré.

Faire offres sous chiffres CP 295 au bureau du journal. 067388 O

Monteur-électricien

avec certificat de capacité serait engagé, bon salaire, place stable.

2000 NEUCHÂTEL
É 25 90 50 ÉVOLE 92
ELECTRICITÉ
WALTER

SÉLÉCADRES SA., c'est l'assurance de la compétence, de l'objectivité et de la discrétion



sélécadres

SÉLÉCADRES SA. 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy T 021/20 47 02

C.P. FLEURIER

ENTREPRISE
ANTONIO BUSCHINI

Gypserie — Peinture
Papiers peints
Enseignes — Décoration
SABLAGE

FLEURIER — LES VERRIÈRES
Tél. 61 28 39

GARAGE — TRANSPORTS

MAGG — FLEURIER

Agences
RENAULT
LADA

Tél. 61 23 08



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO

R. Zuccolotto

Choix et qualité
à prix modérés

Fleurier — Tél 61 10 46

À LA BUVETTE
DE LA PATINOIRE



vous trouverez
toujours toutes
consommations
et petite
restauration



Ce soir à 20 h 15 à la patinoire de Belle-Roche

CP FLEURIER - HC DAVOS

Battu à Monruz, Fleurier a raté une magnifique occasion de « faire le trou » d'avec son compère neuchâtelois, dans l'optique de la lutte contre la relégation. Le voilà précédant Neuchâtel d'une longueur, à la merci du moindre faux pas pouvant renverser les rôles, dans la mesure où son programme immédiat — Davos et Lausanne — paraît plus difficile que celui de la formation du Bas (Langenthal et Forward).

Or, en cette fin de saison, l'essentiel n'est pas de compter sur les autres, mais sur soi, afin d'éviter une relégation qui ne correspondrait, certes pas, à la valeur réelle des Vallonniers. C'est pourquoi, chaque match doit être pris séparément, dans son contexte, sans se soucier des partenaires en danger de relégation.

Certes, affronter Davos ce soir n'est pas précisément une partie de plaisir car l'équipe des Grisons n'a pas abandonné tout espoir d'accéder à la ligue A. Comptant un match de retard — il sera joué mardi — contre Villars, elle n'est, en théorie, qu'à trois points de Lausanne. Ce Lausanne qu'elle

affrontera l'avant-dernier soir du championnat. C'est dire que le moindre faux pas l'écarterait de la course au titre.

Davos viendra donc à Belle-Roche avec la ferme intention de s'imposer; il viendra averti qu'il affrontera un adversaire qui, comme lui, ne fera aucune concession parce que également obligé de vaincre pour se tirer des affres de la relégation. Dès lors, nul doute que l'intensité de cette rencontre sera grande. Le spectacle, quant à lui, est garanti. Belle-Roche va donc vivre une nouvelle « soirée chaude »! Puisse le public fleurisien soutenir son équipe, la porter vers une victoire dont l'incidence peut être décisive à l'heure des comptes.

A Monruz, même battu, Fleurier a démontré de belles qualités. Actuellement, les Jeannin, McAdam, Ulrich, Huguenin, le gardien Schlaefli sont en forme, au même titre que tous leurs camarades et tous sont unanimes à affirmer que « Fleurier ne sera pas relégué ».

CENTRE



FLEURIER

VACHER
SPORTS
FLEURIER

Tél. (038) 61 34 35

Tout pour le bureau
PAPETERIE
J.-M. HERRMANN
2114 FLEURIER
Ø 038/6115 58

Successeur
de L. Herrmann
et L. Herrmann & Cie

C. JACOT & CIE
FLEURIER

CAVE DE LA CITADELLE
Réserve de la Citadelle
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune
de Tarragone
Tél. 61 10 96

Chez André
FLEURIER
AMEUBLEMENT-DÉCORATION
TAPIS-DISCOUNT
Rue du Sapin 2a — Tél. 61 18 30

Optique
Robert
FLEURIER — Tél. 61 10 57

Pharmacie DELAVY
Fleurier
Tél. 61 10 79
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
Pharmacie BOURQUIN
Couvret
Tél. 63 11 13

BOUTIQUE
CHRISTIANE
Grand choix en jeans
et pulls NORWISS
Mme Sorrenti
FLEURIER
Tél. 61 21 37

PUBLICITÉ
ANNONCES
SUISSES S.A.
« ASSA »
2, fbg du Lac
2001 Neuchâtel
Tél. 24 40 00
054508 A

OFFRES D'EMPLOIS

Plus vous comparez,
plus vite vous arrivez à

Miele

C'est là notre slogan publicitaire. Encore mieux faire connaître nos produits au public.

A cet effet, nous cherchons pour entrée immédiate ou selon entente un

animateur de vente

Cette place convient à une personne qui ne craint pas les voyages et découches, couvrant l'ensemble de la Suisse. Condition: bilingue français-allemand ou l'inverse. Des connaissances d'italien seraient un avantage. Si possible avec expérience dans une fonction et branche similaire. Permis de conduire cat. A.

Veillez adresser vos offres écrites avec description de votre activité actuelle à la

Direction de Miele SA
Limmatstrasse 4, 8958 Spreitenbach 2.

067727 O

INTERFOOD

cherche, pour seconder le responsable de son service
« Normes alimentaires », une

SECRÉTAIRE

qualifiée, capable d'assumer la responsabilité de tous les travaux administratifs de ce service.

Cette activité conviendrait à une personne possédant une bonne culture générale, ayant si possible des notions dans le domaine juridique et capable de rédiger de façon indépendante en français et en allemand. De bonnes connaissances d'anglais seraient souhaitables.

La préférence sera donnée à une candidate de 30 à 40 ans, désireuse de trouver un emploi stable.

Il s'agit d'une activité intéressante et variée. Avantages sociaux.

Nous prions les personnes intéressées à ce poste d'adresser leurs offres de service, en joignant curriculum vitae, copies de certificats et en indiquant les prétentions de salaire et la date d'entrée la plus proche, à: Direction Interfood S.A., Technique et Production, 2003 Neuchâtel. 067722 O

La Maison François BOUDRY Peuseux
cherche un

ouvrier ferblantier-appareilleur

ou appareilleur ou éventuellement
aide-appareilleur.
Date d'entrée à convenir.

Se présenter: rue des Guches 1-3, ou
téléphoner au (038) 31 12 56. 066222 O

Marché Diga, 2053 Cernier

engagerait tout de suite

UNE VENDEUSE-CAISSIÈRE

et
**UN (E) APPRENTI (E)
VENDEUR (EUSE)**

pour l'été 1978.

Tél. (038) 53 11 44. 067857 O

Le Centre pédagogique
de Dombresson
cherche pour début avril 1978

UNE AIDE DE CUISINE

Faire offres écrites avec curriculum
vitae à la direction
du Centre pédagogique,
2056 Dombresson. 067721 O

Je cherche, pour
entrée immédiate
ou à convenir,

2 mécaniciens sur automobiles

Se présenter ou
téléphoner au
Garage Touring,
U. Dall'Acqua, route
de Neuchâtel 14,
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 33 15.
062792 O

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Hôtel de Fontainemelon cherche

une serveuse

Nourrie, logée. Bons gains assurés.

Tél. (038) 53 36 36. 067531 O

SECURITON



Notre activité se concentre dans le domaine des systèmes
d'alarme et de sécurité.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons d'excellents

monteurs-électriciens

pour la Suisse romande.

TRAVAIL:
installation et mise en service de nos systèmes d'alarme.

NOUS DEMANDONS:

- certificat de fin d'apprentissage
- langue maternelle française
- bonne connaissance de l'allemand indispensables (surtout langue parlée)
- permis de conduire
- présentation soignée

ENTRÉE: immédiate ou à convenir.

Les candidats non chargés d'obligations familiales et prêts à voyager sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae et copie de certificats à: SECURITON SA, service du personnel, 20, Alpenstrasse, 3052 Zollikofen. 067475 O

Votre travail actuel ne vous satisfait plus!

N'hésitez pas, contactez-nous: nous examinerons ensemble vos possibilités de réussite en qualité de

REPRÉSENTANT

pour la vente de produits de consommation très connus en Suisse.

Si vous aimez le contact avec le public, l'indépendance et un salaire correspondant à vos efforts, vous avez des chances. Remplissez alors simplement le coupon ci-dessous:

Nom, prénom: _____ 37

Profession: _____ N° de tél.: _____

Adresse complète: _____

A adresser sous chiffres V 1405
à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 4500 Soleure.
066310 O

ÉCOLE D'INGÉNIEURS BIENNE

Ecole Technique Supérieure de l'Etat de Berne (ETS)

Pour l'automne 1978, nous mettons les postes suivants au concours:

**A. 1 professeur à plein temps
pour les disciplines «manutention»
et «mécanique technique générale»**

**B. 1 professeur à plein temps
pour les disciplines de base
en mécanique technique**

Exigences:

- Etudes complètes d'ingénieurs à une Ecole universitaire polytechnique, ou à une Ecole d'ingénieurs (ETS)
- Connaissances approfondies de l'allemand et du français, pour un enseignement bilingue

Pour le poste A: Option mécanique technique

Pour le poste B: Option mécanique technique ou électrotechnique

Le cahier des charges

peut être demandé par écrit, au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, rue de la Source 21, 2500 Bienne 3. (Indiquer poste A ou B).

Les offres de service

manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces à l'appui, doivent être adressées, jusqu'au 21 février 1978, à la direction de l'Ecole d'ingénieurs Bienne.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS BIENNE
La Direction
067605 O

exlibris s.a.

Aimeriez-vous être la gérante
de notre magasin à La Chaux-de-Fonds?

Si vous avez quelques années de pratique dans la vente de disques
Si vous êtes intéressée par la littérature et par la technique des appareils de reproduction sonore
Si vous êtes dynamique, disponible et aimable
Si vous pensez pouvoir gérer un petit magasin d'une manière efficace en faisant preuve d'enthousiasme

**ALORS VOUS ÊTES
LA PERSONNE QUE NOUS CHERCHONS**

- Nous sommes exigeants, mais nous offrons beaucoup:
- une formation complète avec stages
 - une place stable avec un bon salaire
 - des prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière de faire vos offres par écrit à:
EX LIBRIS S.A.
Service de vente, case postale 605, 1000 Lausanne 17. 067781 O

technicien

connaissance des soumissions
métrés, facturation, chantier.
Horaire libre.

Faire offres avec prétentions de
salaire sous chiffres KB 330
au bureau du journal. 066165 O

Nous cherchons:

ouvrier
afin de compléter notre équipe
« chantier naval ». Travail très varié et
demandant de l'initiative. Connaissance
du nautisme souhaitée.

F. Cachelin

Port Nid-du-Crô
Neuchâtel
(038) 24 27 14

COMMERCÉ DE LA PLACE cherche,
pour entrée immédiate ou date à
convenir,

une employée de commerce à mi-temps

(l'après-midi), pour divers travaux de
bureau.
Maîtrise parfaite de la dactylographie;
la connaissance de la langue
allemande serait un avantage.

Les candidates intéressées sont
priées d'adresser leurs offres sous
chiffres JY 302 au bureau du journal.
067317 O



Qui oserait encore parler de la froideur légendaire des Neuchâtelois, quand on voit, sur notre photo (Avipress J.-P. Baillod) autant de participants masqués dès le premier jour du carnaval de Fleurier?

Le Carnaval de février : c'est parti!

De notre correspondant:
Après deux coups de canon, le départ du premier carnaval de Fleurier — unique en son genre dans le Pays de Neuchâtel — s'est ébranlé hier en fin d'après-midi, place de la Gare.

Un nombreux public, composé essentiellement de curieux venus de toute la contrée, a assisté à cette fête populaire où Satan n'a en tout cas pas conduit le bal. En effet, ce sont en majorité des jeunes qui étaient masqués et qui, en cortège, se sont rendus sur la place du carnaval, près du bâtiment du Grenier.

Si le ciel faisait grise mine, l'atmosphère était au beau fixe et on pouvait s'en rendre compte dans les cafés, restaurants

et hôtels de la place. Pendant la soirée et durant la nuit, des bals publics ont été organisés, les tenanciers d'établissements publics rivalisant d'ingéniosité pour attirer les clients avec une ambiance entièrement nouvelle.

En fin d'après-midi arrivera en gare de Fleurier, un groupe des tambours et fifres de Neuchâtel qui ont spontanément offert leur participation à cette fête. Ils défilent dans les principales rues du village et mangeront « au troquet du coin » comme l'ont souhaité les organisateurs de cette fête qui se poursuivra ce soir, au restaurant du Stand, par l'élection de Miss Catastrophe, qui pourra être aussi bien une fille qu'un garçon... G. D.

Au poste frontière des Verrières

Plus de 3 kg de haschisch saisis

Deux personnes ont été écrouées

Le juge d'instruction II, M. Thierry Béguin, nous communique: «Le 12 janvier 1978, vers 7 h 40, un véhicule immatriculé en Italie se présentant au poste frontière des Verrières venant de France. Grâce à la perspicacité des douaniers, la fouille du véhicule devait révéler la présence de 3 kg 100 de haschisch dissimulés à l'intérieur de la roue de secours. Livrés à la police de sûreté puis au juge d'instruction, le conducteur et les deux

occupants ont admis avoir acquis de la drogue découverte à Amsterdam. Il semble que les prévenus, deux hommes et une femme, jeunes ressortissants italiens domiciliés à Pavie, ne faisaient que transiter par la Suisse pour rejoindre leur pays. La jeune femme, dont le rôle semble mineur, a été relâchée. Ses compagnons de voyage, en revanche, restent détenus dans les prisons de Neuchâtel dans l'attente de leur jugement.»

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Les samaritains de la section du Val-de-Ruz réunis à Cernier

De notre correspondant:
Les membres de la section «Val-de-Ruz-Centre» de l'Alliance suisse des samaritains a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. E. Schönmann, dans les locaux de la cure catholique de Cernier. Après la lecture du procès-verbal de l'année précédente, le président a retracé les principaux événements qui ont marqué l'année 1977. Signalons entre autres quatre cours de sauveteurs et un cours d'aide-samaritains donnés par M^{me} C. Ruffieux, monitrice, et M. L. Tasco, moniteur.

M^{me} J. Lüthi, avec la collaboration de plusieurs membres de la section, s'est occupée une fois de plus de la campagne «Don du sang» qui s'est déroulée à l'hôpital de Landeueux et à la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon. En 1977 il y a eu 661 donneurs. Un stand a également été ouvert lors des deux foires (printemps et automne) de Dombresson.

Pour les diverses manifestations, ainsi que pour le don du sang, qui se sont déroulés dans le district l'année dernière, 48 samaritains et samaritaines ont été sollicités.

Les finances de la section sont saines et, selon le rapport des vérificateurs, décharge en est donnée à la trésorière. Le matériel est bien entretenu et toujours prêt à être utilisé. Le programme d'activité 1978 a été esquissé. Il est prévu notamment huit cours de sauveteurs et des exercices mensuels pour les samaritains.

Le comité est constitué comme suit: président M. M. Jacot, Valangin; vice-président M^{me} E. Schweitzer, Fontainemelon; trésorière M^{me} M. Blandenier, Chézard-Saint-Martin; secrétaire M^{me} Ch. Liener, Savagnier; moniteurs M. A. Vadi, Cernier; assesseur M^{me} J. Corti, Saint-Martin; don du sang, M^{me} J. Lüthi, Fontainemelon.

FONTAINES

La veillée est reportée

(sp) La veillée du foyer paroissial est fixée au 11 février et non plus à samedi comme initialement prévu. En effet, les locaux nécessaires à cette manifestation seront encore occupés par l'armée.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Fontaines: 9 h 45, culte des familles. Valangin: 20 h, culte.
Bouvevillers: culte à Fontaines.
Coffrane: 10 h, culte; 9 h culte de jeunesse et 10 h culte de l'enfance.
Montmolin: 20 h, culte.
Chézard-Saint-Martin: 10 h culte paroissial et culte de l'enfance. Lundi 20 h 15, office œcuménique.
Dombresson: 10 h culte paroissial et culte de l'enfance; 8 h 45, culte de jeunesse.
Fontainemelon: 9 h culte paroissial et culte de l'enfance.
Les Hauts-Geneveys: 10 h 15 culte et 9 h 15 culte de l'enfance.
Cernier: 9 h 30 culte; 11 h culte de l'enfance et culte de jeunesse.
Savagnier: 10 h 20 culte; 10 h 15 culte de l'enfance.
Vilars: 20 h assemblée de paroisse.
La Côte-Engollon: 9 h 30 culte de l'enfance.
Les Bugnens: 11 h 45 service œcuménique.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier: samedi 18 h 15, messe; dimanche 10 h, grand-messe.
Les Geneveys-sur-Coffrane: 10 h messe lue et sermon.
Valangin: 9 h messe lue et sermon.

Tribunal du district: la présidente se retire
La chancellerie d'Etat communiqué: «Au cours d'une modeste cérémonie, le chef du département de justice a pris congé de M^{me} Ruth Schaer-Robert, présidente du tribunal du district du Val-de-Ruz, mise au bénéfice de la retraite.»

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, samedi des 16 heures. Dimanche de 10 h 45 à 12 h et des 18 h 30.
Permanence médicale: samedi des 12 h à lundi 8 h, tél. N° 111 ou 521233.
Ambulance: tél. 521233.
Aide familiale: tél. 531003.
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.
SOIRÉE. — Cernier: accordéonistes.
ANIMATION. — Au Bornic: Fontainemelon, avec Jean-Pierre Huser.

L'effectif du Chœur mixte de Môtiers-Boveresse diminue

De notre correspondant:
Le Chœur mixte de la paroisse réformée de Môtiers-Boveresse a tenu son assemblée générale à Môtiers, sous la présidence de M. René Calame.

Après lecture du procès-verbal par M^{me} Jeannette Müller, le trésorier, M. Willy Currit, a présenté les comptes. L'exercice écoulé a laissé un appréciable bénéfice d'environ 1800 francs. Les finances de la société sont saines. Les vérificateurs ont relevé la très bonne tenue des livres et décharge a été donnée au caissier.

BILAN DE LA SAISON

Le président présenta ensuite un bilan de l'année. Il se solda par une intense activité marquée toutefois par une légère diminution de l'effectif, lequel n'a pas pu être augmenté malgré le recrutement entrepris en septembre dernier. La soirée musicale et théâtrale a plu au public. Les échos furent élogieux, même si l'absence d'un chœur du terroir a été remarquée. Le chœur s'est produit au temple à Pâques et il a chanté dans tous les homes et hôpitaux de la région. Il a participé à l'émission du «Kiosque à musique», au concert du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers, au culte de clôture de l'instruction religieuse et à un culte à Boveresse. Enfin, il s'est encore produit à Noël, à Môtiers et à Couvet. Le président a conclu son rapport en souhaitant que le chant soit le moyen pour chacun d'oublier, l'espace d'un instant, les problèmes de la vie de tous les jours.

RÉCOMPENSE ET NOMINATIONS

Des récompenses pour assiduité ont été décernées à M. Maurice Vaucher (aucune absence), à M^{me} Madeleine Vaucher, Marguerite Wyss et M. René Calame (une absence), à M^{me} Denise Mauler, Jeannette Müller, Rolande Stoller et M. André Stoller (trois absences). M^{me} Marie-Louise Guye a reçu un gobelet en étain pour avoir eu droit à trois primes consécutives d'assiduité.

Quant au comité, il a été formé de la manière suivante: M. René Calame,

président; M^{me} Marthe Bielser, Jeannette Müller, Marguerite Wyss, MM. Albert Bourquin, Willy Currit, Maurice Vaucher, membres. Leurs fonctions seront définies lors d'un prochain comité. M. Jean-François Guye a été confirmé en qualité de directeur et M. Pierre Aeschlimann comme sous-directeur.

La commission musicale est formée de MM. Jean-François Guye, Pierre Aeschlimann, Albert Bourquin, Oswald Goetz, René Calame, M^{me} Marguerite Wyss, Jeanne-Marie Junod, Denise Mauler et Rolande Stoller. Ce sont M. René Calame et M^{me} Heidi Wyss qui représenteront le chœur mixte à l'Union des sociétés locales; MM. René Calame et

Maurice Vaucher au Groupement des chanteurs du Val-de-Travers. Les vérificateurs des comptes sont M. André Stoller et M^{me} Madeleine Jequier.

Ce n'est pas sans regret que la société a accepté la démission de M. Armand Blaser qui se retire après 55 ans de sociétariat dont de nombreuses années passées au comité.

Budget du RVT: plus de deux millions de déficit

De notre correspondant:
Le conseil d'administration du RVT a tenu jeudi à Fleurier, sous la présidence de M. Jean Ruffieux, président du comité de direction, sa première séance de l'année.

M. C. Félix Vaney représentait l'Office fédéral des transports à Berne, alors que M. Jean-Michel von Kaenel, directeur des chemins de fer privés du canton participait aux délibérations. Nommés en juillet, étaient aussi présents pour la première fois cinq nouveaux administrateurs, soit M. André Brandt, conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics, M^{me} Janine Espinosa, de Travers, première femme à siéger au conseil,

restes sous-directeur et pourra être occasionnellement remplacé par son frère, M. Francis Gobbo. Relevons que cinq nouveaux sociétaires ont été accueillis à l'occasion de cette assemblée et des récompenses pour assiduité ont été remises à M^{me} Marguerite Jeanneret, MM. Donald Bacuzzi, Jean-Claude Jampen, Pierre Bacuzzi, François Persoz, Daniel Sauter, Francis Gobbo, Marcel Jeanneret, Alfio Miracola, Pierre-Ami Monnet, Roger Perrenoud, Joseph Persoz et Antonio Simoncelli.

Le point principal des délibérations avait trait à l'examen du budget pour l'année en cours. L'excédent des charges est supputé à 2.215.600 fr., soit une augmentation de 2600 fr. seulement par rapport à l'année dernière. Dans les dépenses figure la dernière étape de la modernisation de la gare de Fleurier dont les travaux s'exécuteront dans les mois à venir. Restera alors à faire les travaux

d'aménagement dans les alentours; des contacts seront pris avec la commune de Fleurier.

La discussion a ensuite porté sur la question du nouveau matériel roulant, une livraison que l'on attend toujours d'ailleurs. A ce titre, décision fut prise de relancer l'Office fédéral des transports. En fin de séance, M. Jean Ruffieux a fait une mise au point à propos du statut du personnel. Il a déclaré que, contrairement à ce que le syndicat des cheminots a prétendu, la direction et le conseil d'administration ne sont pas restés inactifs et que lui-même était intervenu à plusieurs reprises à ce propos. M. Ruffieux a aussi regretté que les cheminots n'aient pas pris contact avec lui.

Il a relevé encore que le règlement du personnel allait maintenant sortir, que le syndicat des cheminots avait fait certaines observations sur ce texte, qu'une prochaine entrevue était prévue entre les présidents des trois compagnies neuchâteloises et qu'on allait enfin aboutir à une solution positive. G. D.

Climat de sérénité au sein de l'«Espérance» de Noiraigue

De notre correspondant:
La fanfare «L'Espérance», de Noiraigue, a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Joseph Persoz; 25 membres actifs étaient présents. Un hommage a été rendu à la mémoire de MM. Léandre Tharin, ancien directeur, et Georges Racine, tous deux décédés.

Selon le rapport présidentiel et celui du secrétaire, M. Pierre Bacuzzi, il y a eu au cours de l'année dernière 45 répétitions et 17 services couvrant tous les événements de la vie locale. C'est M. Donald Bacuzzi qui a résumé la situation financière de la société. L'Espérance possède maintenant un capital appréciable mais encore insuffisant pour renouveler partiellement l'instrumentation.

NOMINATIONS

Le comité a ensuite été constitué de la manière suivante: M. Joseph Persoz, président; M. Roger Perrenoud, vice-président; M. Pierre Bacuzzi, secrétaire; M. Donald Bacuzzi, trésorier; M^{me} Marguerite Jeanneret, proposée aux équipements; MM. Pierre Dumanet et Pierre-Ami Monnet, assesseurs. Le porte-bannière est M. Arthur Thiébaud qui redonnera la chartre cantonale pour 50 ans de sociétariat. M. Eric Demarchi lui servira d'adjoint. Un seul changement est intervenu à la commission musicale où, sur sa demande, M. Georges Perrenoud a été remplacé par le jeune François Persoz.

C'est par des applaudissements que M. Jean-Claude Jampen a été confirmé comme directeur. M. Raymond Gobbo

Des remerciements ont été adressés à M. Jules Dumanet qui s'occupe bénévolement de l'entretien du matériel. Puis M. Roger Thiébaud, membre d'honneur, a exprimé sa satisfaction quant à la marche de la société; après quoi un repas a été servi dans un hôtel du lieu.

LES BAYARDS

Réédition du «Solitaire des Sagnes»

(sp) Recherché avec passion par les amateurs de bibliographie neuchâteloise, «Le Solitaire des Sagnes», d'Oscar Huguenin, vient (enfin) d'être réédité. Illustré de 16 dessins de l'auteur, ce récit de pure imagination prend place parmi les chefs-d'œuvre de la littérature cantonale au côté de «Madame l'Ancienne» et des «Récits du cosandier».

La nouvelle édition (la troisième) est préfacée par Jacques-André Stauder, professeur, des Bayards, qui connaît particulièrement bien ce roman régional pour en avoir fait une adaptation théâtrale en 1952, jouée pour la première fois à La Brevine dans des décors de Lermite, et redonnée plusieurs fois depuis lors, l'ultime représentation datant de janvier 1976 à La Sagne... Comme le dit Stauder dans sa préface, «la lecture du «Solitaire» s'impose comme une sorte de pèlerinage aux sources de l'âme neuchâteloise».

La nouvelle édition (la troisième) est préfacée par Jacques-André Stauder, professeur, des Bayards, qui connaît particulièrement bien ce roman régional pour en avoir fait une adaptation théâtrale en 1952, jouée pour la première fois à La Brevine dans des décors de Lermite, et redonnée plusieurs fois depuis lors, l'ultime représentation datant de janvier 1976 à La Sagne... Comme le dit Stauder dans sa préface, «la lecture du «Solitaire» s'impose comme une sorte de pèlerinage aux sources de l'âme neuchâteloise».

COUVET

Danger d'avalanche sur la voie ferrée

(e) Sur la voie ferrée du franco-suisse, le retard des trains va parfois de 40 minutes à 1 heure. Ceci, car entre Couvet et la gare des Verrières, il y a de dangereux d'avalanche et que les convois doivent circuler à la vitesse réduite de 40 km à l'heure.

Le retard ainsi pris a des répercussions puisque, entre Les Verrières et Pontarlier, des mesures de sécurité dans le domaine ferroviaire, ont aussi été prises en raison des amoncellements de neige et des dangers que cela fait courir. G. D.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée: 20h30, La Guerre des étoiles (12 ans).
Fleurier: carnaval, fête pour les jeunes, établissements publics ouverts jusqu'à 4 heures. Au restaurant du Stand: election de Miss Catastrophe.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, le Hawaii: ouvert dès 20 heures.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée: 14h30, 17h et 20h30, La Guerre des étoiles (12 ans).
Fleurier: carnaval.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.
Couvet, le Hawaii: ouvert dès 20 heures.

SAMEDI ET DIMANCHE

Médecin de service: de samedi 12h à dimanche 22h, Dr Georges Blagov, rue du Sapin, Fleurier, tél. 611617.
Pharmacie de service: de samedi 16h à lundi 8h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 611303.
Ambulance: tél. 611200 ou tél. 611328.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 632525.
Hôpital de Fleurier: tél. 611081.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards: 11 h, culte M. Béguin.
Buttes: 10 h 15, culte d'installation du pasteur Raymond. Vendredi 17 h, 18 h 30 et 19 h 30, cultes de l'enfance et de jeunesse.
Mont-de-Buttes: 10 h, école du dimanche.
La Côte-aux-Fées: samedi 20 h, groupe des jeunes «Contact». Dimanche 10 h, culte M. Delord. 9 h, culte de jeunesse, 10 h, école du dimanche.
Couvet: 9 h 30, culte M. Paris, 9 h 30, cultes de l'enfance et culte de jeunesse.
Fleurier: 9 h 45, culte M. Perriard; 9 h 45, culte de l'enfance. Vendredi 19 h, culte de jeunesse.
Môtiers: 9 h 45, culte M. Jacot; 9 h 45, culte de l'enfance.
Noiraigue: 9 h 45, culte M. Duruphy; 9 h, culte de jeunesse; 11 h, culte de l'enfance.
Saint-Sulpice: 9 h, culte d'installation du pasteur Raymond; 10 h 30, culte de l'enfance.
Travers: 9 h 45, culte M. Wullemin; 11 h, cultes de l'enfance et de jeunesse.
Les Verrières: 9 h 45, culte M. Béguin.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées: samedi 20 h, groupe des jeunes «contact». Dimanche 9 h 30, école du dimanche; 9 h 30, culte et sainte-cène. Jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier: samedi 19 h, messe en italien. Dimanche 8 h, messe, 10 h, messe chantée; 19 h 45, messe.
La Côte-aux-Fées: samedi 17 h 30, messe.
Les Verrières: 8 h 45, messe.
Travers: samedi 19 h, messe. Dimanche 10 h, grand-messe.
Noiraigue: 8 h 45, messe.
Couvet: samedi 18 h et dimanche 10 h, messes.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier: 9 h 15, réunion de prière; 9 h 45, culte; 11 h, jeune armée; 19 h 30, réunion.

TÉMOINS DE JEHOVAH

Couvet: samedi 18 h 45, mardi et jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet: samedi 9 h 30, étude biblique, 10 h 30, culte et prédication. Jeudi 20 h 15, méditation et prière.

Télécommunications coupées

(c) En raison des abondantes chutes de neige, l'alimentation du courant pour le réémetteur de télévision du Haut-de-la-Vy, sur Saint-Sulpice, a été interrompue hier. Il en a été de même pour plusieurs fermes des Sagnes, sur Boveresse.

L'Electricité neuchâteloise SA a promis de faire tout son possible pour alimenter la station du Haut-de-la-Vy — de laquelle dépend le mini-réémetteur des Bayards — dans les plus brefs délais au moyen d'une station de secours.

Naissances

Monsieur et Madame Daniel Jeanneret-Meier ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Janice-Ludvine
2 février 1978
Maternité de Couvet 36, place du Molard 1290 Versoix 067917 N

AVIS TARDIFS

Dimanche 5 février 1978, de 15 h à 19 h, À L'HÔTEL CENTRAL À COUVET

grand match au loto

de la société féminine de gymnastique
Abonnement général Fr. 18.— trois pour deux
Abonnement partiel Fr. 6.—
Superbes quines: réveillons, lapins, choucroutes garnies, rôtis, fumés, etc.
Tous les 2 tours, il sera joué un jambon. 067626 T

AVIS DIVERS

CAFÉ DU STAND FLEURIER
Ce soir samedi
Election de Miss Catastrophe
dès 20 heures 068174 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

A VENDRE
Sunbeam 1300 Super
1976, 34.000 km. Fr. 6900.—, Expertisée, garantie.
Tél. (038) 61 29 22. 067478 B

Le monde Blackmint des idées
C'EST NATUREL... C'EST BIEN MEILLEUR!
Léon Boichard Môtiers 032343 S

Prof. médicales

COMMERCES

DOCTEUR E. Delachaux
2053 Cernier,
7 53 21 24,
dès le 6 février 1978,
le cabinet de consultation est transféré à la rue F.-Soguel 30.
066207 U

Arcade

à remettre, très bien décorée, avec ou sans stock.

Avenue de la Gare 15, Neuchâtel.
Tél. 24 32 21. 063552 0

MARIAGES



fondée en 1963, est une des plus anciennes agences de Suisse. Inscription de très longue durée, pour un tarif des plus bas. Sérieux et discrétion garantis. Renseignements par téléphone et sur consultation gratuite, sur rendez-vous. N° 25 14 54 - Côte 77, Neuchâtel. Agences à Neuchâtel - Genève - Lausanne - Sion - Lugano - Fribourg.
067723 Y

UNE VIE

éclairée d'amour, d'humour, de tendresse: voici ce qu'offre un monsieur dans la trentaine, cultivé, fidèle et sérieux, belle situation, à la jeune fille fraîche et rayonnante qui acceptera de le rencontrer. Réponse à toute lettre accompagnée d'une photographie; discrétion absolue.

Ecrire sous chiffres O 18-302829 X à Publicitas, 1211 Genève 3.
067603 Y

Après l'échec d'un premier mariage,

Christian, 28 ans

a beaucoup souffert. Se sentant très seul, il désire rendre un nouveau sens à sa vie. Honnête, très consciencieux, ayant un très bon cœur, très affectueux et profond, il n'a que ce seul désir: trouver dans le mariage une entente parfaite et un complément qui lui manquent actuellement. Ecrire sous B 1004028 M54 à MARITAL, Victor-Ruffy 2, 1012 Lausanne. Tél. (021) 23 88 86. 067593 Y

Franche, fraîche et spontanée

telle est la jeune femme de 35 ans, qui, également sensible, confiante et intelligente, a l'esprit ouvert à tout ce qui est beau et enrichissant (arts plastiques, musique, etc.). Elle serait désireuse de trouver un compagnon ayant des goûts semblables aux siens, et notamment le sens d'un certain idéal qu'elle estime être le fondement de toute union heureuse. Ecrire sous B 1004136 F54 à MARITAL, Victor-Ruffy 2, 1012 Lausanne. Tél. (021) 23 88 86. 067595 Y

Jeune sportive dans la trentaine

aimant beaucoup le ski, les courses de montagne, très féminine, fine, intelligente et jolie, mais très réservée et un peu timide, aimerait rencontrer un véritable ami qui lui donnerait confiance en elle-même et lui permettrait, dans une union heureuse, de donner libre cours à son besoin de s'épancher et de se dévouer. Ecrire sous B 1003731 F54 à MARITAL, Victor-Ruffy 2, 1012 Lausanne. Tél. (021) 23 88 86. 067594 Y

Jeune papa, trentaine

n'ayant pas eu de chance, mais voulant refaire généralement sa vie, car il est sérieux, sensible et très capable, voudrait bien rencontrer une femme jeune, facile à vivre, aimant les enfants, pour connaître le bonheur d'une union profonde et stable. Vous sentez-vous le cœur de répondre à son appel? Ecrire sous B 1003430 M54 à MARITAL, Victor-Ruffy 2, 1012 Lausanne. Tél. (021) 23 88 86. 067592 Y

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

50 occasions bon marché dès **1500.-** expertisées.

H. Bayard
Tél. (038) 24 57 17 - 25 93 55. 063210 V

SUPER OCCASION AUSTIN 1300 expertisée novembre 1977, bas prix.

Tél. 25 25 93, heures des repas. 068258 V

Opel Kadett Caravan 1971
Sunbeam 1250 1973. Expertisées.

Garage Bernard Duc Nods. Tél. (038) 51 26 17. 066164 V

A vendre **Citroën D Super** expertisée, Fr. 1800.-
Tél. 25 17 67 (le soir). 064025 V

A vendre **joli bateau** en bois (loquette) avec moteur Archimède 4 CV, bâché, avec chariot et accessoires, en parfait état, 1200 fr. Tél. 47 24 70. 063415 V

A vendre **BMW 525** 1977, 20.000 km, gris métallisé, état de neuf, radio-cassette stéréo. Prix: 19.500.-
Téléphoner le soir au (038) 33 48 92. 063425 V

A vendre **Valiant automatique**
Prix Fr. 4100.-, expertisée. Tél. (038) 33 47 59. 064022 V

JAGUAR X J 6 1970, rouge radio + lecteur **Renault 4 L** 54.000 km, 1975 jaune, première main
Mini 1000 à l'état de neuf, 29.000 km, 1975, orange, première main, accessoires divers
Mini 1000 50.000 km, 1974, orange. Expertisées et garanties 1 année. Reprises, facilités de paiement.
Garage du Pré F. Sausser, Fleurier Tél. (038) 61 34 24. 067437 V

Garage Waser La Côte
Limousine 4 portes **Austin Allegro** modèle 1976 18.000 km. Garantie 18 mois. Prix: Fr. 7800.-
NOUVEAU: en leasing dès Fr. 211.- par mois. 067599 V
Peseux Tél. (038) 31 75 73

A vendre **VW 1300/67** expertisée, 1900.-
VW Bus 1500/67 expertisé, 3900.-. Moteur changé 35.000 km. Tél. (038) 31 17 95. 064007 V

OCCASIONS EXPERTISÉES

CITROËN GS Club 1220 bleu, 1976.

DYANE 6 1971, bleu.

AMI 8 BREAK 1976, orange.

Garage de la Station 2042 Valangin Tél. 36 11 30. 067444 V

A vendre **Opel Commodore GS** coupé 1969, très bon état. Expertisée, janvier 78, prix intéressant et **Simca 1000** 1973. Tél. (038) 33 70 56. 063288 V

GARAGE M. FACCHINETTI Portes - Rouges 1-3 Neuchâtel. Tél. 038 24 21 33

EXPOSITION PERMANENTE DE VOITURES D'OCCASION vente - crédit - échange

OUVERT tous les jours samedi jusqu'à 17 h

AGENCE FIAT

Garages Henri Favre 066205 B
Fbg Lsc Neuchâtel - 038 241212

CITROËN Nouveaux prix

GS	CX
Fr. 11.520.-	Fr. 16.950.-

Garages Henri Favre 066205 B
Fbg Lsc Neuchâtel - 038 241212

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA CELICA 1600 ST	1977	21.000 km
TOYOTA COROLLA St. Wagon	1974	28.000 km
TOYOTA 1000 COPAIN	1976	17.000 km
TOYOTA COROLLA 1200 SEMI	1975	45.000 km
AUSTIN PRINCESS	1977	10.000 km
VOLVO 244 DL	1975	45.000 km
VW 1303	1973	57.000 km
RENAULT R4 SAFARI	1976	45.000 km
MORRIS MARINA COUPÉ 1,3	1973	54.000 km
MAZDA 818 DE LUXE	1975	15.000 km
PEUGEOT 504	1976	31.000 km
FORD ESCORT 1300	1974	47.000 km
FORD TAUNUS 1600	1974	62.000 km
AUDI 100 GL	1973	87.000 km
BMW 2002 TOURING	1972	76.000 km
MINI CLUBMAN	1974	42.000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE 067834 V
Tél. (038) 24 44 24

OCCASIONS
UNE SÉLECTION DE NOS OCCASIONS EXPERTISÉES



Centre d'occasions OK chez l'agent GM:
Opel Commodore GSE Aut. 1975, 4 portes, verte, 49.000 km
Opel Record 2000 S 1976, 4 portes, verte, 39.900 km
Opel Manta 1600 L 1976, 2 portes, rouge, 17.500 km
Opel Manta GTE 1977, 2 portes, bleue, 36.000 km
Opel Ascona 1600 S 1975, 4 portes, jaune, 35.200 km
Opel Ascona 1800 S 1973, 2 portes, ocre, 41.000 km radio-cassettes
Opel Kadett 1200 S 1976, 4 portes, verte, 10.100 km
Opel Kadett 1200 L 1973/12, 4 portes, brune, 38.000 km
FIAT Mirafiori 1600 S 1976, 4 portes, verte, 40.000 km
Audi 80 GT 1974, 2 portes, ocre, 72.500 km
Ford Taunus GXL 1975, 4 portes, rouge, 46.500 km

FACILITÉS DE PAIEMENT
SERVICE DE VENTE OUVERT LE SAMEDI jusqu'à 21 h
Reprises Financement GMAC 067833 V

GARAGE DU ROC HAUTERIVE - NE Tél. 33 11 44

Voitures expertisées en parfait état

FIAT 127	1972	3900.-
CITROËN GS	1972	3900.-
PEUGEOT 304 S 4 p.	1970	2900.-
MAZDA 818	1971	3400.-
AUSTIN ALLEGRO 62.000 km		4100.-
CITROËN PALLAS	1974	5900.-

+ GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE - CRÉDIT
Garage M. Bardo S.A. Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42 067451 V

NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Prix affichés - Toutes les voitures avec garantie écrite - Echange possible - Crédit à conditions intéressantes - Leasing

Exposition accessible de 6 h 30 à 23 h 30

FIAT 128 4 p.	04-1973	69.000 km	TOYOTA COROLLA 4 p.	03-1977	19.700 km.
FIAT 132 GLS 4 p.	03-1977	16.000 km	CITROËN GS 1220 CLUB 4 p.	11-1972	62.000 km
GOLF M 3 p.	09-1976	21.000 km	BREAK 5 p.	02-1973	53.000 km
AUDI 100 LS 4 p.	01-1974	52.000 km	PEUGEOT 304 S 4 p.	02-1973	53.000 km
AUDI 100 LS 4 p.	03-1974	52.000 km	PEUGEOT 304 SM 4 p.	02-1973	69.000 km
AUDI 80 L 2 p.	07-1975	52.000 km	PEUGEOT 504 4 p.	02-1973	71.000 km
AUDI 80 LS	07-1973	68.000 km	RENAULT R 12 TL 4 p.	02-1974	45.200 km
AUDI 80 GL 2 p.	08-1973	78.000 km	RENAULT 12 TS 4 p.	01-1973	51.500 km
AUDI 50 LS	03-1977	8.400 km	RENAULT 12 TS 4 p.	04-1973	40.000 km
AUDI 50 LS	12-1976	16.500 km	RENAULT 15 TS 2 p.	12-1972	49.000 km
PASSAT L 4 p.	12-1974	27.000 km	SUNBEAM 1600 GLS 4 p.	08-1974	78.000 km
PASSAT LX 1600	02-1977	9.000 km	PEL KADETT CARAVAN	02-1977	17.000 km
VW K 70 4 p.	02-1972	50.000 km	LANCIA BETA BERLINE	08-1973	59.000 km
AUSTIN 1300 GT 4 p.	03-1973	53.400 km	SKODA S 110 R Coupé	05-1973	26.500 km
MINI 1000	11-1973	43.500 km			
AUSTIN 1100 2 p.	04-1972	51.000 km			
AUSTIN 1300 4 p.	04-1973	57.700 km			
AUSTIN MAXI 1750 4 p.	02-1973	49.000 km			

POUR LES FERVENTS DU DO-IT YOURSELF

nous avons toujours des véhicules de différentes marques, non expertisés pour être remis en état par l'acheteur.

ACTUELLEMENT:

VW K 70	06-1972	160.000 km	MINI 850	06-1970	48.500 km
PEL RECORD	1965	98.000 km	PEUGEOT 204	03-1967	119.000 km

La maison de confiance, pour vous aussi



GARAGE HIRONDELLE - PIERRE-À-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 72 72 25 94 12 067763 V

LES PROFESSIONNELS ONT CHOISI

1978: année de la croisière.

Les destinations de vacances ne manquent pas et il est difficile de faire son choix. Vous rêvez le soleil, la mer, la détente; vous cherchez le dépaysement et le confort. Nous le savons très bien et c'est pourquoi nous vous proposons tout cela et bien plus encore.

Cette année, nous avons choisi pour vous une CROISIÈRE CHANDRIS.

Nous connaissons CHANDRIS depuis très longtemps et les clients auxquels nous l'avons recommandée en ont gardé un souvenir inoubliable.

Consultez-nous sur les 200 possibilités de croisière que CHANDRIS offre pour 1978: des Caraïbes à la Mer Noire - du Spitzberg à Dakar; des croisières-séjours en Grèce.

Vous n'aurez que l'embaras du choix. Mais une chose est certaine: vous constaterez qu'une croisière CHANDRIS coûte moins cher que ce que vous pensez.

Demandez-nous la magnifique brochure CHANDRIS en couleur. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à choisir.

Votre agent de voyage

P.S. Sur chaque bateau CHANDRIS, des hôtesse suisses sont à votre disposition pour mieux vous servir.

CHERCHER LE MOT CACHÉ

F	B	O	E	T	N	A	M	R	A	H	C	T	P	R
O	R	L	T	A	E	M	U	N	O	M	R	R	E	X
S	R	O	A	R	E	S	S	A	B	O	E	R	E	U
F	E	E	N	N	O	I	X	U	V	U	E	C	P	
T	A	E	L	D	C	I	L	V	O	O	D	R	V	I
B	E	M	M	U	E	E	E	I	T	E	E	I	R	T
I	E	N	E	B	A	R	R	N	I	M	L	U	C	T
L	R	S	N	U	O	G	E	N	M	L	O	O	M	O
B	M	I	C	I	X	U	G	O	A	M	M	S	O	R
A	I	T	R	O	S	A	C	G	U	M	M	O	D	E
O	T	U	O	I	O	P	H	E	H	U	M	A	M	E
I	A	E	C	M	S	E	C	N	U	C	I	M	R	Q
A	G	R	O	O	M	R	E	O	L	R	S	E	N	U
R	E	C	U	E	I	O	A	U	T	P	E	R	E	E
V	V	S	R	Z	L	S	B	Z	R	E	T	U	O	D

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un vêtement. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

- Are - Bilbao - Blanc - Basse - Club - Côte - Commerce - Compagnie - Commune - Charmante - Croc - Deux - Douter - Embouchure - Ermitage - Entourer - Fameux - Fronde - Fos - Gauler - Humour - Héros - Mais - Monument - Moderne - Mer - Moi - Noix - Oie - Pittoresque - Prévoir - Riz - Raz - Situer - Somme - Sous - Tennis - Trouver - Village - Vrai.

(Solution en page radio)

JURA

Affaire Steullet: réaction d'Unité jurassienne

De notre correspondant:

On se souvient que l'élection au poste de procureur du Jura de M. Jules Schlappach au détriment du juge Steullet, avait fait couler beaucoup d'encre et soulevé une vague d'indignation dans les milieux autonomistes. Ces derniers ont constitué un dossier au sujet de cette affaire. Ils l'ont présenté hier dans les salons de l'hôtel Bellevue, à Berne, au cours d'une conférence de presse présidée par M. Yvan Vecchi, président central d'Unité jurassienne.

C'est M. Alain Boillat, membre du comité directeur d'Unité jurassienne, qui fit l'histoire de l'affaire. Après avoir cité de nombreuses coupures de presse qui faisaient état des réactions enregistrées à la suite de l'éviction du juge Steullet, M. Boillat, après avoir donné un bref curriculum vitae de M. Steullet, remonta jusqu'en 1963, année pendant laquelle le juge Steullet a été désigné pour mener l'enquête contre le Front de libération jurassien. Il rappelle qu'à ce moment-là les pro-Bernois, à part l'un d'eux, félicitaient chaleureusement le juge de son travail. Et de citer l'un d'eux:

« C'est avec un véritable soulagement que la population, les autorités de Saint-Lmier et les habitants du Mont-Soleil en particulier ont appris l'heureux aboutissement de la délicate et difficile enquête confiée et menée avec une rare et patiente autorité contre les criminels du FLJ par le juge d'instruction extraordinaire M. Steullet et ses collaborateurs... On se souvient qu'un samedi soir, au début d'octobre dernier, la villa de Charles Jeanneret, conseiller aux Etats, sise à Mont-Soleil, avait été plastiquée et que le FLJ revendiquait la sinistre paternité de cet acte. On comprend aussi mieux l'accueil tout de satisfaction fait à la publication du communiqué du juge d'instruction extraordinaire. M. Steullet, que nous félicitons bien sincèrement ainsi

que ceux qui l'ont aidé dans sa tâche si délicate. L'orateur rappela ensuite que les mouvements pro-bernois avaient proposé M. Steullet comme juge à la Cour suprême, ceci pour empêcher l'élection de M. Gabriel Boinay, de Porrentruy. Le juge Steullet avait refusé de se prêter à cette manœuvre. Puis, le 1^{er} janvier 1971, M. Steullet, qui n'appartient pourtant à aucune formation politique, est élu maire de Moutier. Il se tenait au-dessus des conflits partisans et idéologiques. Il a été réélu tacitement en 1974. Et M. Boillat d'ajouter:

« En tant que président de tribunal, Albert Steullet refusa toujours de prendre position publiquement à propos des consultations allant déterminer l'avenir politique du Jura. Il ne cessera de dire: « Mon éthique professionnelle me commande d'être au-dessus des partis politiques et au-dessus de la question jurassienne. En prenant parti publiquement, je ne pourrais plus exercer ma fonction de juge en toute conscience et en toute indépendance ». En tant que maire, il affichera la même attitude. Il comprend sa fonction publique comme une activité de gérance et une autorité de conseil et de recours. Fondamentalement, il ne désire pas faire de politique, les catégories de l'équité, pense-t-il, étant disjointes des catégories du pouvoir ».

Ensuite, M. Boillat rappela les événements des plébiscites, l'attitude du maire Steullet durant les événements de Moutier, sa démission et les premières attaques dont il a été l'objet. Cela va jusqu'à l'inculpation de M^{me} Aubry pour des propos menaçant la population. L'orateur rappela alors la lettre de menaces que le juge Steullet avait reçue, lettre signée par une quinzaine de personnes et qui le mettait en garde contre une éventuelle inculpation de M^{me} Aubry. Puis, il cita le témoignage devant la Cour pénale fédérale en octobre 1977 ainsi que toutes les réactions pro-bernoises. M. Boillat conclut par cette remarque du juge Steullet alors qu'il venait d'être évincé:

« J'ai dit la vérité au Tribunal fédéral et c'est cela qui est important; cette vérité se laisserait influencer, il y a un pas que personne ne voulait franchir.

Et M. Boillat de conclure:

« Le pas est maintenant franchi: l'appareil judiciaire s'est avili sous la pression du pouvoir politique.

CONCLUSIONS POLITIQUES

Après que M. Boillat eut exposé l'histoire de l'affaire, M. Alain Charpillot, secrétaire général d'Unité jurassienne en tira les conclusions politiques. Après avoir cité Jules Grévy, Alain Charpillot a précisé:

« Dans ce qu'il faut appeler l'affaire Steullet, les faits sont évidents. Ils viennent d'être relatés. De manière flagrante, l'exécutif bernois a pesé sur les débats de la magistrature. Et cette dernière lui a cédé. Qu'on ait employé la rue ou les couloirs pour exercer des pressions, peu importe. Les qualités professionnelles des candidats ont été ignorées et l'élection de Jules Schlappach, dont les lacunes sont notoires, est d'abord un acte politique. Toute l'opération visait à écarter Albert Steullet, non parce qu'il nourrissait un sentiment partisan quelconque, mais parce qu'il avait administré la preuve de son indépendance en refusant de commettre un faux témoignage devant le Tribunal fédéral. Le caractère politique de son éviction est d'autant plus irréfutable que le gouvernement bernois et ses zéloteurs du Jura méridional ont mené campagne. Si les aptitudes avaient pesé en faveur de Jules Schlappach, ils s'en seraient abstenus. Les attaques publiques ou discrètes menées avant l'élection visaient à modifier l'issue normale des délibérations. Le fait est grave et significatif à la fois. Il convient de l'interpréter et d'en mesurer les conséquences.

Et M. Charpillot de poursuivre:

« La règle de la séparation des pouvoirs a été violée. Le gouvernement bernois, qui avait déclaré ne pas vouloir rester « neutre » dans la question jurassienne veut empêcher la magistrature de demeurer au-dessus des débats. Il entend là voir servir la politique de l'Etat d'abord, et le droit ensuite. Les juges qui ne l'auraient pas compris sont invités à méditer l'exemple d'Albert Steullet.

M. Charpillot précisa encore que la manœuvre contre le juge Steullet avait été vulgaire et voyante et que l'Etat de Berne désirait montrer ce qu'il attendait de ses employés. En rappelant opportunément qu'il considère comme étant sur pied de guerre contre les Jurassiens, il rappela à l'ordre du même coup le reste de son personnel.

M. Charpillot a conclu son exposé en tentant d'analyser les causes de cette affaire. Nous reviendrons sur ses dires dans une prochaine édition.

E. O.-G.

(A suivre)

Un Carnaval haut en couleur

De notre correspondant:

Un des aspects les plus prisés du Carnaval jurassien reste les journaux humoristiques. Si Porrentruy doit malheureusement enregistrer la disparition du « Rai-Tai-Tai » après 31 années de parution à la suite du décès de son unique rédacteur, en revanche, les autres feuilles carnavalesques semblent regorger de santé.

Hier c'était le coup d'envoi, avec la mise en vente en Ajoie de « L'Aidjolat » tout nouveau venu qui avait fait ses premières armes l'an dernier et qui est sans doute le plus volumineux des journaux de carnaval dans le Jura. Il consacre une large place à chaque localité du district, le chef-lieu compris, agrémentant ses historiettes de quelques illustrations.

TIR RECTIFIÉ

Porrentruy, aujourd'hui, voit paraître « Le Poue-Seyjai » qui, depuis une trentaine d'années aussi, égale chaque année les Bruntrutains. Confiné à la ville, ce journal se distingue par une bonne

tendue, une recherche dans les dessins et les montages photographiques et son souci d'écorner tous les partis politiques, et principalement ceux qui sont au pouvoir. Avec la disparition de la majorité radicale à Porrentruy, il a en quelque sorte rectifié le tir, tout en restant prêt à viser d'autres cibles si d'aventure la politique l'exigeait.

A Delémont, deux journaux aussi: le « Serpent à sonnettes » nouvelle formule dans le format l'an dernier, nouvelle formule dans l'idée cette fois; et « Le Pierrot », de tendance radicale si l'on peut dire, qui se signale toujours par la qualité de ses montages photographiques.

Enfin, n'oublions pas à Moutier, le nouveau « Schnapou » né lui aussi en 1977, sans doute en raison de la situation politique tendue à Moutier. Compte tenu des erreurs inévitables pour tous débutants, le « Schnapou » avait été bien accueilli... par une partie de la population prévôtise. Il en sera sans doute de même cette année, car on n'imagine pas que Moutier

présente un visage bien différent de l'an dernier.

Enfin, signalons une petite feuille paraissant à Bascourt, « Le Coq Hardy » qui, il faut bien le dire, manque singulièrement de hardiesse.

Toujours dans la perspective des fêtes de Carnaval, dans le Jura, signalons la tentative de renouveau lancée à Porrentruy à l'instigation d'une mère de famille qui a obtenu l'appui de la commission culturelle. Grâce à cette initiative, les gosses pourront se faire maquiller mardi après-midi et participeront à un concours de masques, précédé d'un cortège dans les rues de la ville.

Avec la disparition des fêtes de Fontenais, Carnaval se limitait en Ajoie aux journaux précités. Il était temps que des personnes dévouées fassent un effort pour le ranimer. Cela semble en bonne voie. Quant à Bascourt et Delémont, ils sacrifieront comme chaque année au traditionnel cortège qui, à ce qu'on en a déjà vu, promettent de se hisser au niveau de leurs devanciers.

V. G.

« Enlevés » samedi dernier à Lausanne Les panneaux renvoyés au Tribunal fédéral par le groupe Sanglier

Les panneaux de l'exposition « Jura, 23^{me} canton », enlevés samedi dernier à Lausanne par des membres du groupe Sanglier, ont été renvoyés par ce groupe au Tribunal fédéral à Lausanne. C'est ce qu'indique un communiqué diffusé hier par le groupe Sanglier qui motive le choix du destinataire en indiquant:

« Nous ne doutons pas que le Tribunal fédéral saura authentifier, à réception, le bon état des panneaux et établir la différence entre une action plaisamment menée et la mise à sac, avec contrainte et séquestration, des bureaux du comité olympique international à Vidy par les Beliers ».

Estimant que « le but informatif » de son opération est atteint, le groupe Sanglier conclut en remerciant la population « d'avoir compris que, par sa farce, la jeunesse du Jura bernois se distance sans équivoque des incendiaires et des plastiqueurs qui croient faire capituler le Jura bernois par la terreur ».

L'enlèvement des 34 panneaux samedi dernier avait motivé le dépôt de plaintes, de la part de la Municipalité de Lausanne puis du bureau de la Constituante, propriétaire du matériel dont la valeur est estimée à 17.000 francs.

TRAMELAN

LES GENEVEZ

Membres d'honneur

Stabilité

(c) La Chorale ouvrière de Tramelan a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Schild. Ont été nommés membres d'honneur MM. Charles Joye et Ariste Schneider.

(c) La statistique semestrielle du mouvement de la population laisse apparaître une stabilité de la population aux Genevez puisqu'il y avait au 31 décembre 495 habitants contre 494 le 30 juin.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La guerre à la neige

« Monsieur le rédacteur en chef,

Enfin l'hiver donne sa pleine mesure, sa beauté et, parfois, ses dégâts. Le cep accouille dans ses bras ouverts la douceur d'un duvet, le ruban noir des routes se transforme en tapis de fête.

Et l'homme?... L'homme ignore, il se hâte, il se presse. Ce que la nature avec sagesse lui impose: un temps de repos, un temps de ralentissement, l'homme d'aujourd'hui ne sait pas le mettre à profit. Il « maîtrise » les éléments et transforme en bourbier jaunâtre, en patageoires ruisselettes la féerie de l'hiver.

Il faut que la route soit nette, polie, raclée, salée dès le petit jour.

— Pourquoi vouloir à tout prix nos cités, nos villages dans cet état? Mode? Compétition?

— Pourquoi ne pas faire renaître, là où c'est possible, les ruelles réservées aux lugueurs?

— Pourquoi ne pas dégager uniquement les rues aux pentes trop raides, éventuellement saler avec discernement, limitant ainsi les risques d'embouteillages ou de carambolages et réserver aux autres rues le seul passage du chasse-neige?

— Pourquoi vouloir immédiatement faire circuler la « salière » là où il suffirait de débarrasser trottoirs et places de parc? En cas de verglas, du gravier serait indiqué et, de plus, il se récupérerait!

— Pourquoi ne pas réserver le « salage » uniquement aux autoroutes? Notre

jouissance d'automobilistes pressés par l'horaire du train ou du « boulot » y trouverait son compte. Nous pourrions échanger l'accélérateur grâce au travail acharné d'une équipe de nuit!

— Pourquoi rouler tranquillement sur une neige simplement tassée par le « triangle » est un plaisir que les voitures d'il y a 40 ans, bien moins sophistiquées, ne se refusaient pas; serait-ce à l'avenir impossible? Devrions-nous raconter ce temps comme une fable à nos enfants et continuer d'éclabousser piétons, maisons et buissons grâce au sel qui fait fondre vite, pollue bien et ronge à merveille?

— Ne pas envoyer dans nos lacs des tonnes de sel inutilement, est-ce trop cher?

— Laisser fondre la neige par elle-même, est-ce vraiment trop coûteux?

— Etre contraint de ralentir, de s'adapter aux conditions de la chaussée, n'est-ce pas prévu quelque part dans la loi?

— Ne pas savoir vivre l'hiver, le repousser à force de moyens chimiques, est-ce vraiment un signe de progrès?

« Si, dans chacune de nos communes (suivant en cela l'exemple de quelques essais réjouissants) quelques-uns se levaient disant: « Halte à la « salière », le chasse-neige nous suffit!... ce serait beau la sagesse au service de l'homme! Veuillez agréer...

M^{me} F. LUTHER, LA NEUVEVILLE »

BIENNE

Nidau: 17 licenciements chez « Saphirwerk SA »

De notre rédaction biennoise:

Le cours élevé du franc suisse et la terrible concurrence des pays asiatiques n'ont pas fini de faire des victimes dans le monde de l'économie suisse. A Nidau, la dernière se nomme « Saphirwerk SA », entreprise qui exporte la quasi-totalité de sa production variée dans le monde entier. L'entreprise de Nidau s'est vu contrainte de licencier 17 des 86 collaborateurs qu'elle occupe actuellement. Paradoxalement, la maison, qui fabrique notamment des articles destinés à la chimie analytique, avait bien supporté les premières années de la récession, ne cessant d'engager du personnel.

En effet, cette entreprise de saphirs industriels de Nidau et la maison sœur au Tessin — qui occupe 300 personnes et se charge de la majeure partie de la production — avaient en 1973, en période de haute conjoncture, procédé à une diversi-

fication de leur production. C'est surtout la fabrique implantée à Nidau, travaillant dans la chimie analytique, qui en profitait. Elle comptait une quarantaine d'employés en 1973.

POUR FIN AVRIL

Durant ces cinq dernières années, elle s'est considérablement agrandie, occupant actuellement 86 employés. Ce sont 17 d'entre eux qui viennent de se voir signifier leur congé pour la fin du mois d'avril. C'est le secteur « saphirs pour appareils enregistreurs » qui est touché. Ces licenciements sont dus à une nette régression du chiffre d'affaires qui a diminué de 20% l'année dernière.

Après avoir tenté de maintenir toutes les places de travail, l'entreprise de saphirs de Nidau a dû se résoudre à prendre cette mesure qui, selon M. Charles

Gerber, membre du conseil d'administration, s'imposait:

« Nos produits n'étaient plus assez compétitifs sur le marché mondial. Il n'y a rien eu à faire contre le cours élevé du franc suisse et la concurrence des pays asiatiques notamment. Les salaires dix fois plus élevés que nous délivrons chez nous et les prestations sociales que nous allouons au personnel ne permettent pas de concurrencer les firmes asiatiques. Dès lors, il faut jouer sur la qualité. Mais celle-ci ne suffit parfois pas à faire passer le prix au second plan, constate M. Gerber.

SITUATION INCONFORTEBLE

Et lorsque l'on sait que l'entreprise de Nidau exporte la quasi-totalité de ses produits sur les cinq continents — seule une partie insignifiante de la production est vendue en Suisse —, sa situation devient assez inconfortable.

Ces 17 licenciements seront-ils le prélude à d'autres diminutions de l'effectif du personnel? Après avoir fêté le

60^{me} anniversaire de leur maison l'année dernière dans l'allégresse, les employés le craignent. M. Gerber se fait cependant rassurant:

« Pour l'instant, de telles craintes sont infondées. Notre entreprise est sexagenaire, elle sera septuagenaire, affirme-t-il avec conviction. Désormais, il s'agira de conquérir de nouveaux marchés et de poursuivre la diversification dans notre production, conclut M. Gerber.

Tribunal de Nidau: président élu tacitement

(c) Comme prévu, M. Ernst Staehli a été élu tacitement nouveau président du tribunal de Nidau, succédant à M. Max Stebler, décédé en décembre dernier.

Le mois passé, les trois grandes formations politiques de Nidau n'avaient pas contesté la candidature de l'Union démocratique du centre. L'élection par le souverain, qui avait été prévue pour le 26 février prochain, a donc été annulée.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, « Annie Hall »; 17 h 45, « Cria Cuervos ».
Rex: 14 h 45 et 19 h 45, « Autant en emporte le vent ».
Lido: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Le corps de mon ennemi ».
Scala: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « L'île des adieux ».
Palace: 15 h, « Winnetou et Shatterhand »; 17 h 30, « La Chiamavano Tresette giovava sempre col morto », 20 h 15, « Bestien im Angreif ».
Studio: 15 h et 20 h 15, « Intime Spiele junger Pärchen »; 22 h 45, « Wenn Mädchen mündig werden ».
Metro: 14 h 50 et 19 h 50, « Le Sheriff » et « Catastrophe 1999 ».
Elite: permanent dès 14 h 30, « L'infidèle ».
Capitole: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Un homme pressé ».

PISCINE COUVERTE
Palais des congrès: ouverture de 9 h à 18 heures.

EXPOSITIONS
Galerie 57: André Evrard, dessins et aquarelles.
Baviera, Schulze & Baltensperger: exposition de H.R. Giger.

THÉÂTRE
Théâtre municipal: 20 h, « Boccaccio »; de Franz de Suppé.

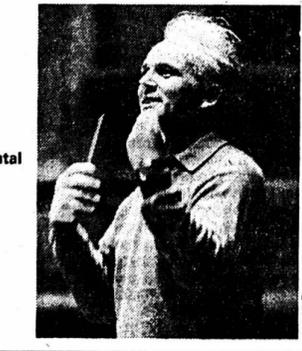
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 43 72.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

DIMANCHE

CINÉMAS
Voir samedi.
Palace: 10 h 30, « Alvorada Aufbruch in Brasilien ».
Studio: pas de nocturne.

EXPOSITION
Société des beaux-arts: achats pour 1976-77 de la Municipalité (dernier jour).

VENDEDI 17 FÉVRIER
TEMPLE DU BAS À 20 H 30
Concert extraordinaire
Michel CORBOZ
7 solistes et l'Ensemble Vocal et Instrumental de Lausanne
(9 Grands prix du disque) interprètent
TROIS MAGNIFICAT
Cl. Monteverdi - A. Vivaldi
J.-S. Bach
Location: HUG-Musique SA



Où en est la population biennoise ?

De notre rédaction biennoise:

L'effectif de la population biennoise va-t-il enfin se stabiliser? C'est la question que l'on est en droit de se poser après le léger redressement qu'elle a enregistré durant le mois de novembre dernier. En effet, la barrière des 57.000 habitants, qui avait été franchie en octobre (56.950 habitants) l'a cette fois été dans le sens inverse. Ayant gagné 71 citoyens, Bienne comptait à fin novembre 57.021 citoyens. Toutefois, ce gain de migration ne devrait pas susciter un optimisme exagéré. Pendant ce même mois de novembre, le nombre de naissances (28) fut le plus bas noté cette année, tandis que l'effectif des décès (62) fut le plus élevé de l'année.

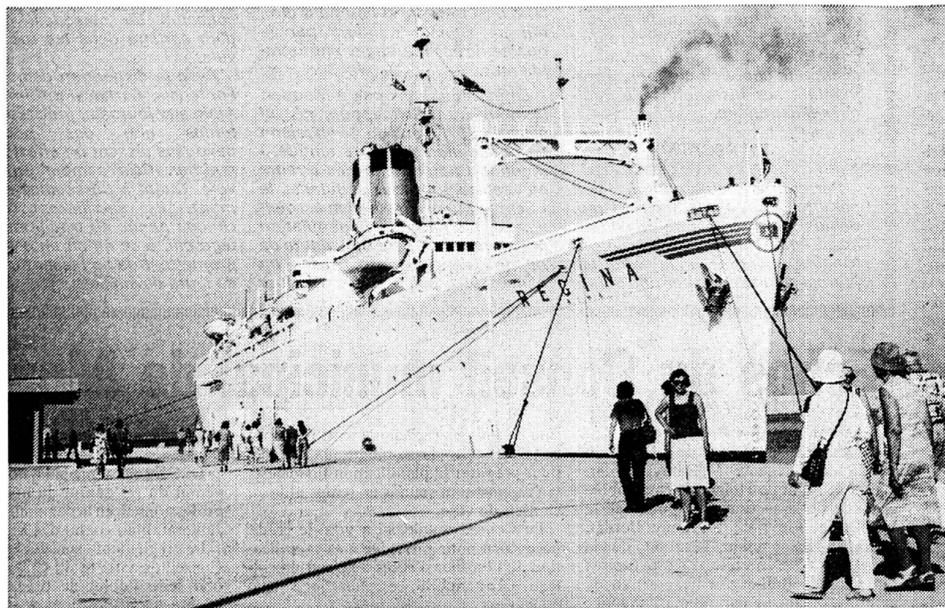
Les ménages biennoises ont de quoi

Ecolier happé par une voiture

(c) Vers 11 h 10 hier, un jeune écolier biennois âgé de 8 ans a été happé par une voiture, route de Neuchâtel. Légèrement blessé, il a été hospitalisé.

LE PRINTEMPS EN MEDITERRANEE

à bord de «Regina Prima»



TROISIÈME CROISIÈRE POUR LES LECTEURS DE LA

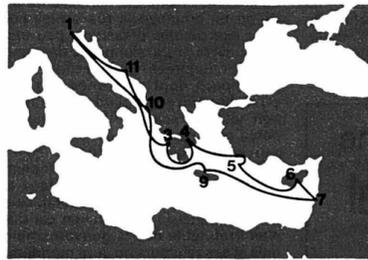


LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

en collaboration
avec l'agence
de voyages



de Neuchâtel



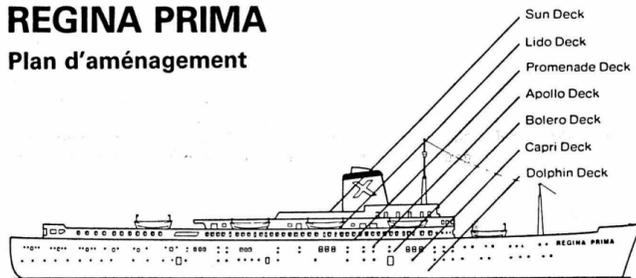
Itinéraire de la croisière

ITINÉRAIRE : ISRAËL — CHYPRE — ÎLES GRECQUES — CÔTE DALMATE

PROGRAMME

Mardi 28 mars	05 h. 21 Départ de Neuchâtel par chemin de fer, 1 ^{re} classe via Berne - Lötschberg - Simplon - Milan. Panier repas ou lunch au wagon-restaurant entre Milan et Venise. 15 h. 40 Arrivée à Venise. Transfert au port par bateau spécial. Embarquement. 19 h. 00 Départ de Venise et début de la croisière.
Mercredi 29 mars	En mer.
Jeudi 30 mars	Escale à KATAKOLON (Olympe).
Vendredi 31 mars	Escale technique à ÉPIDAURE. Escale au PIRÉE (Athènes).
Samedi 1^{er} avril	Escale à RHODES.
Dimanche 2 avril	Escale à LIMASSOL (Chypre).
Lundi 3 avril	Escale de la journée entière à HAÏFA (Israël).
Mardi 4 avril	En mer.
Mercredi 5 avril	Escale à HERAKLION (Crète).
Jeudi 6 avril	Escale à CORFOU.
Vendredi 7 avril	Escale à DUBROVNIK.
Samedi 8 avril	10 h. 00 Arrivée à Venise. Débarquement et transfert par bateau spécial à la gare de Venise Santa-Lucia. 13 h. 10 Départ de Venise par chemin de fer 1 ^{re} classe via Milan - Simplon - Lötschberg - Berne. 22 h. 47 Arrivée à Neuchâtel. Fin de nos services.

REGINA PRIMA Plan d'aménagement



LES PRIX

Ils comprennent :

- le transport en train 1^{re} classe Neuchâtel-Venise et retour, places réservées, le repas de midi le jour de l'aller
- la croisière, en pension complète
- les taxes d'embarquement et de débarquement
- l'assurance contre les frais d'annulation
- le pourboire au personnel de bord (\$ 3.- par jour)

Ne sont pas compris :

- les excursions facultatives aux escales
- les boissons (à bord, elles sont très avantageuses)

Données techniques :

Tonnage 10 153 ; longueur 151 m ; largeur 21 m ; vitesse de croisière 16 nœuds ; ponts 7 ; passagers 600. Adresse télégraphique HPEY. Courant 110 V/CA et 220 V/CC.

Le REGINA PRIMA, de moyenne grandeur, est le bateau du plein air par excellence. Deux piscines, dont une sur le pont soleil et l'autre sur le pont Lido, un dancing, deux restaurants, trois bars, une discothèque, un cinéma, une bibliothèque, un casino, une boutique, trois salons et un salon de coiffure sont là pour agrémenter votre séjour.

Supplément pour cabine individuelle : nous consulter

Réduction pour famille en cabine à 3 ou 4 lits : nous consulter.

Couchettes : Lits superposés.
Lits : 2 lits bas.

Prix par personne, en cabine occupée par deux personnes, pour les lecteurs de la

PRIX

Catégorie	RP 1	RP 2	RP 4	RP 5	RP 9
	Pont Capri, 2 couchettes intérieures	Pont Capri, 2 couchettes intérieures, douche, W.-C.	Pont Apollo ou Boléro, 2 couchettes intérieures, douche, W.-C.	Pont Apollo ou Boléro, 2 couchettes extérieures, douche, W.-C.	Pont Apollo ou Boléro, 2 lits bas extérieurs, douche, W.-C.
	Fr. 1510.—	Fr. 1612.—	Fr. 1726.—	Fr. 1926.—	Fr. 2019.—

Informations générales

Change : Un bureau de change se tient à votre disposition sur le bateau. L'US \$ est la monnaie officielle utilisée sur le « REGINA PRIMA ».

Courrier : Le bateau peut être joint par radio. Dans les ports, le courrier peut être adressé aux agents de la Compagnie dont les adresses vous seront remises avec vos billets.

Rasoirs électriques : Des prises de courant de 220 V sont prévues dans toutes les cabines.

Divertissements : Un orchestre fera danser les passagers chaque soir et des jeux sont organisés tous les jours.

Service médical : Un docteur ou une infirmière diplômée sont constamment à votre service.

Cigarettes et boissons : Des cigares, cigarettes grecs et étrangers, ainsi que la gamme habituelle des boissons alcoolisées sont en vente en franchise de douane.

Habillement : La tenue de soirée n'est pas de rigueur. Il conviendra d'emporter des vêtements légers pour le jour, de confortables chaussures de marche, un maillot de bain, des lunettes de soleil, un manteau chaud ou des lainages pour la brise nocturne. Il est recommandé de prévoir un costume foncé pour les messieurs et une robe de cocktail pour les dames lors des dîners et soirées. Cette croisière étant aussi organisée à l'intention des lecteurs d'autres journaux de Suisse romande, la langue française sera présente sur le « REGINA PRIMA ».

Conditions générales

Transport : Le transport des passagers est entièrement soumis aux termes et conditions stipulés par la Compagnie sur le billet de passager.

Réservation : Un dépôt de 20% du montant du billet est exigé au moment de l'inscription. Le solde est ensuite payable au plus tard 4 semaines avant la date de départ de la croisière.

Assurance des frais d'annulation : Cette assurance est comprise dans les prix et couvre les frais d'annulation prévus par les conditions générales, mais uniquement dans les cas suivants, dûment prouvés

par le passager : accident, maladie grave ou décès de l'assuré, de son conjoint, de ses enfants, de ses frères ou sœurs, de ses parents ou beaux-parents ou d'une personne ayant retenu sa place sur le même bateau pour un voyage commun avec l'intéressé ; dommages importants causés par un incendie ou autre élément à la propriété du participant et requérant impérieusement sa présence. Sont expressément exclus les maladies ou accidents survenus avant la date de l'inscription.

Les frais de dossier de Fr. 40.— par personne ou respectivement de Fr. 80.— par commande sont prélevés dans tous les cas.

Frais d'annulation : Dans le cas de l'annulation d'une réservation, pour des raisons autres que celles mentionnées ci-dessus, les frais seront calculés comme suit :

1. Jusqu'à 30 jours avant le départ de la croisière : uniquement frais de dossier (Fr. 40.— par personne - max. Fr. 80.— par commande).
2. De 29 à 15 jours avant le départ : 20% du prix de la croisière.
3. De 14 à 8 jours avant le départ : 50% du prix de la croisière.
4. De 7 jours jusqu'au jour du départ, le 75% du prix de la croisière.

Passeport : Les passagers devront se munir d'un passeport valable.

Assurance : Il est vivement recommandé aux passagers de souscrire des polices d'assurance individuelles contre la perte, le vol et l'endommagement de leurs bagages.

Responsabilité : Le présent programme est établi par l'agence de voyages en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client et, d'autre part, les transporteurs, hôteliers et, en général, tous les prestataires de services.

Il en résulte notamment que l'agence de voyages ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de tout accident, blessure, retard, irrégularité, perte ou vol d'effets et de bagages à main. Tous les prix, horaires, itinéraires, mentionnés dans ce programme, peuvent être modifiés sans avis préalable. En ce cas, le voyageur pourra à son gré, soit accepter les modifications, soit se libérer de son engagement et se faire rembourser le montant intégral des sommes versées par lui, sans aucune indemnité de part et d'autre. Si, pour une raison quelconque, les organisateurs décident de supprimer tout ou partie des engagements prévus, le voyageur pourra, tout au plus, prétendre au remboursement des sommes correspondantes versées par lui, à l'exclusion de tous dommages-intérêts quelconques. Le seul for juridique est Bâle. Avec l'achat d'un arrangement, vous acceptez nos conditions de voyage.

12 jours
du 28 mars
au 8 avril
1978

(Vacances de Pâques)

à bord
du bateau
Regina Prima
de la compagnie
CHANDRIS

Demandez le programme détaillé
au moyen du coupon ci-dessous,
à retourner au **Bureau**
de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Rue Saint-Maurice 4 - 2001 NEUCHÂTEL

BON
pour les lecteurs

A envoyer au
Bureau de la FAN-L'EXPRESS
Croisière

« Regina Prima »

2001 Neuchâtel
Rue Saint-Maurice 4

Je désire obtenir le prospectus illustré

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

Ce n'est pas seulement
une merveilleuse croisière,
c'est aussi
une passionnante découverte.

INFORMATIONS SUISSES

Petite guerre à propos d'une initiative

Franz Weber recourt au Tribunal fédéral

LAUSANNE (ATS). — M. Franz Weber, président du comité « démocratie dans la construction des routes nationales », et son avocat, M^{re} Jean Lob, ont annoncé vendredi à Lausanne le dépôt d'un recours de droit administratif au Tribunal fédéral, à la suite de l'envoi par le Conseil fédéral à tous les ménages suisses, en vue de la votation du 26 février, d'un message qualifié de « partiel » et de « fallacieux ». Les recourants demandent que le Conseil fédéral publie un rectificatif dans le même nombre d'exemplaires que le message (3.700.000) et ils réclament l'effet suspensif pour le recours, c'est-à-dire le renvoi

du scrutin du 26 février s'il est trop tard pour rectifier. Si le Tribunal fédéral juge le recours irrecevable pour des raisons pratiques, et si l'initiative pour la démocratie dans la construction des autoroutes est rejetée à une faible majorité le 26 février, un nouveau recours de droit administratif sera adressé au Tribunal fédéral, cette fois en annulation du scrutin.

Dans son message au peuple suisse, le Conseil fédéral affirme que l'acceptation de l'initiative « démocratie dans la construction des routes nationales » entraînerait la démolition de plusieurs

tronçons d'autoroutes et le gaspillage de centaines de millions de francs. Franz Weber et son avocat accusent le gouvernement de manquer d'objectivité et d'user d'arguments fallacieux, repris directement de la propagande des clubs automobilistes. En réalité, la clause de l'initiative soumettant au référendum les sections de routes construites après 1973 est accessoire et n'avait pour but que d'empêcher le fait accompli. Qui peut croire, demande Franz Weber, que le peuple suisse accepterait un référendum demandant la destruction d'une autoroute?

M^{re} Jean Lob rappelle que, selon la loi fédérale de 1962 sur les rapports entre les Conseils, une initiative est soumise à la votation populaire « avec ou sans recommandation de rejet », et rien de plus. En outre, la nouvelle loi fédérale sur les droits politiques, qui entrera en vigueur en juillet prochain, stipule que « le texte soumis à la votation est accompagné de brèves explications du Conseil fédéral, qui doivent rester objectives et exposer également l'avis d'importantes minorités ». Cette exigence répond à la jurisprudence du Tribunal fédéral. Or, dans son message au peuple, le Conseil fédéral a gravement manqué d'objectivité et a utilisé des arguments qui sont de nature à tromper le citoyen, concluent les recourants.

Interview Aubert: réaction radicale

BERNE (ATS). — Il ressort du service de presse du parti radical que les opinions émises par le conseiller fédéral Pierre Aubert dans une récente interview n'ont guère été appréciées. M. Pierre Aubert s'y est notamment montré favorable à une participation des communistes au gouvernement italien et y a exprimé l'opinion selon laquelle il ne fallait pas escompter une entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans la Communauté européenne. Le chef du département politique, à qui tous les groupes parlementaires ont accordé leur confiance « devrait veiller à mieux suivre l'exemple de ses prédécesseurs Graber et Spuhler », estime le service de presse radical. M. Graber et « encore plus M. Spuhler » ont toujours agi, sur le terrain glissant de la diplomatie, avec la circonspection requise à notre statut de neutralité, a-t-il été précisé.

Chômage des frontaliers: concertations entre experts suisses et autrichiens

BERNE (ATS). — Des pourparlers ont eu lieu entre experts suisses et autrichiens au sujet de l'assurance-chômage des frontaliers.

Il s'agissait de trouver une solution pour les frontaliers qui ne sont pas couverts contre le risque du chômage complet. Les deux délégations, dirigées l'une par le directeur autrichien au ministère fédéral des affaires sociales, M. Lothar Ullrich, l'autre par le directeur de l'Office fédéral des arts et métiers, de l'industrie et du travail (OFIAMT) M. Jean-Pierre Bonny, sont convenues qu'en cas de chômage partiel les frontaliers recevront les prestations d'assurance-chômage du pays où ils exercent leur activité, et celles du pays de domicile en cas de chômage total. Le pays dans lequel l'activité est exercée perçoit les cotisations et transfère au pays de domicile, sous la forme d'un montant forfaitaire, une somme déterminée pour la couverture du risque de chômage total.

Cette somme sera calculée sur la base du nombre de frontaliers en moyenne annuelle, du montant forfaitaire des salaires perçus par les travailleurs, du taux de cotisation à l'assurance-chômage et du rapport entre le chômage total et le chômage partiel dans le pays où l'activité est exercée. Cette réglementation repose sur le principe de la réciprocité.

La situation au regard de l'assurance-chômage des ressortissants des parties contractantes qui retournent prendre domicile dans leur pays figure parmi les autres points qui ont trouvé une solution. D'après la loi suisse, les frontaliers ne sont assurés que pour un engagement de courte durée, car en cas de chômage total, ils ne font plus partie du marché suisse du travail et les indemnités journalières ne peuvent pas être versées à l'étranger. Comme on a pu l'apprendre à l'OFIAMT, les discussions d'experts ne sont pas aussi avancées, à ce sujet, avec l'Italie, la France et l'Allemagne de l'Ouest.

SUTE Lourd tribut pour les chemins de fer

Jeu, la ligne Martigny-Chatelard était coupée par une masse de neige causée par l'avalanche tombée sur le versant français, près de Vallorcine. Les trains ne roulaient que jusqu'à Châtellard.

La ligne ferroviaire du Gothard a été complètement coupée dans la nuit de jeudi à vendredi à la suite des avalanches qui sont tombées à partir de 22 heures environ jeudi soir. Le trafic ferroviaire a dû être dévié par Lausanne. Ce fut le cas d'un premier train, allant de Bâle à Chiasso, détourné par la ligne du Simplon vers 11 heures.

Entre Wassen et Göschenen, une première avalanche, qui a entraîné la chute de nombreux arbres, est descendue jeudi soir avant 22 heures sur la ligne de chemin de fer.

Ce tronçon a dû être fermé à 1 h 45. Le trafic a circulé sur une seule voie jusqu'à 5 h 45, au moment où une deuxième avalanche est tombée au même endroit, ensevelissant les deux voies. A 7 h 45, une troisième avalanche envahissait la route et la ligne ferroviaire entre Amsteg et Gurtellen, tandis qu'une quatrième bloquait la route à Oberhalb.

Dans tous les cas, les avalanches sont tombées en des endroits déjà connus. Les chutes de neige persistantes et particulièrement denses perturbent les travaux de déblaiement. Le danger de nouvelles avalanches subsiste dans cette région. Le service des routes du canton d'Uri et des équipes spéciales des CFF sont sur les lieux.

SUTE L'appel de M^{me} Kummerling

Depuis, M^{me} Kummerling n'a plus eu de nouvelles, avant que les journalistes ne lui apprennent qu'il était otage du Front de libération nationale du Tchad, qui réclame deux millions de dollars pour sa libération.

VU DE BERNE

Les autorités fédérales feront tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir la libération inconditionnelle d'André Kummerling. C'est ce qu'a déclaré vendredi à Berne, le porte-parole du département politique fédéral, M. Ernest Andres, au cours d'une conférence

de presse. Dès l'annonce de l'enlèvement, jeudi soir, le département a pris contact par téléphone avec l'ambassadeur de Suisse à Lagos, qui assure la représentation diplomatique au Tchad. Contact a également été pris avec la France — puisqu'un ressortissant français a aussi été enlevé. Le CICR s'occupe aussi de l'affaire. Les autorités suisses examinent la possibilité de prendre d'autres contacts. Une action coordonnée avec la France est envisagée. Vendredi matin, le conseiller fédéral Pierre Aubert a tenu une séance avec ses proches collaborateurs, pour mettre au point la marche à suivre dans cette affaire.

GENÈVE

Bijoutier attaqué et dévalisé

De notre correspondant: Une agression commise avec un surprenant sang-froid s'est déroulée vendredi matin, peu avant 9 heures, au préjudice d'un bijoutier genevois.

Voici le film de l'événement: 8 h 59, dans son magasin de la rue de Rive dont la porte est encore fermée, le bijoutier, seul (ses employés n'étant pas encore arrivés) voit une femme tambouriner à la vitrine et expliquer par gestes qu'elle veut faire un achat. Le bijoutier ouvre aussitôt.

La femme entre, explique que son mari va la rejoindre, qu'il est allé chercher une place pour garer sa voiture.

De fait, quelques instants plus tard, le « mari » arrive. Il est accompagné d'un autre homme, qui se présente comme le beau-frère. Le bijoutier est invité à présenter divers bijoux,

ce qu'il fait. Alors, brusquement, le « mari » sort un pistolet, et braque le commerçant tandis que le « beau-frère » s'occupe de le ligoter.

Impuissant, le bijoutier assiste alors au pillage de son magasin. Le trio a de l'expérience: il néglige les colifichets, ne choisit que ce qui représente une certaine valeur. Des professionnels, de l'avis même des policiers. Le bijoutier mettra vingt minutes au moins pour se débarrasser de ses entraves et donner l'alerte.

C'est plus de temps qu'il n'en a fallu aux bandits pour mettre une distance respectable entre leurs fuyantes personnes et le lieu de leur exploit.

De la rue de Rive, la frontière n'est qu'à dix minutes d'auto, et encore sans se presser.

Les malfaiteurs ont pris tout leur temps. Ils ne portaient ni cagoule ni masque et s'exprimaient dans un français de qualité, nimbé d'un léger accent parisien.

Le butin est estimé à plus de 100.000 fr. Les bandits ont emporté en outre 5000 fr. en liquide.

Drame sur un passage de sécurité

(c) Le carrefour du Bouchet a été le théâtre d'un tragique accident dans la nuit de jeudi à vendredi. Deux vieilles dames étaient en train de traverser la chaussée sur un passage de sécurité, quand survint, roulant à vive allure, une voiture qui les faucha. Les deux passantes furent grièvement atteintes.

Une d'entre elles est d'ailleurs morte peu après son admission à l'hôpital. L'autre est très grièvement atteinte. Impossible de révéler les identités des victimes car leurs familles n'ont pas encore pu être prévenues. L'automobiliste a été inculpé et arrêté.

Que pensent les parents de la réforme scolaire ?

LAUSANNE (ATS). — La majorité des parents d'élèves paraissent satisfaits des premières expériences de la réforme scolaire faites depuis quelques années dans les zones pilotes de Rolle et de Vevey, où de profonds changements sont survenus dans l'organisation de l'enseignement et dans les méthodes et les programmes appliqués dans les classes. C'est ce qui ressort d'une enquête faite l'an dernier par le département vaudois de l'instruction publique. Sur 2793 parents interrogés, 2682 (96 %) ont répondu.

L'objectif fondamental des « Classes à niveaux » — introduites pour tenir compte de la diversité des dons et des aptitudes des élèves — a été atteint, estiment les trois quarts des parents, qui y

voient d'abord la possibilité de suivre l'enseignement selon le rythme personnel et les capacités de l'élève.

Autre innovation, celle des cours à option — pour permettre à l'enfant de s'orienter non seulement en fonction de ses capacités, mais également de ses goûts personnels — rencontrent l'approbation des trois cinquièmes des parents, pour qui le choix des options est assez riche pour permettre une bonne orientation.

Les tâches de l'école qui rencontrent l'acceptation de plus de la moitié des parents sont: préparer l'enfant à prendre des responsabilités, faire acquérir des connaissances de base, inciter à prendre des initiatives, préparer à la vie professionnelle, donner une culture géné-

rale, permettre à chacun de se développer selon ses aptitudes. L'éducation sexuelle ou l'organisation des loisirs ne sont guère considérés comme des tâches de l'école.

Quant aux devoirs que l'école remplit le mieux, aux yeux de la majorité des parents, ce sont: inciter l'enfant à prendre des initiatives, développer l'intérêt et la curiosité, les aptitudes manuelles et physiques, l'esprit de solidarité et de collaboration.

Pour l'orientation professionnelle, les parents accordent de l'importance aux désirs des enfants et aux conseils des maîtres, beaucoup moins aux souhaits des parents, aux examens annuels ou aux tests psychologiques. Enfin, un parent sur huit seulement est opposé à la réintroduction des notes...

VALAIS

Un document capital pour l'avenir du canton

Le gouvernement appuie fermement la construction de l'autoroute N 9

SION (ATS). — Le gouvernement valaisan a rendu public vendredi un document de première importance pour l'avenir du canton. En effet, le Conseil d'Etat, unanime, a réaffirmé sa ferme intention d'appuyer de toutes ses forces la réalisation de la Nationale 9 (autoroute de la vallée du Rhône) jusqu'à Brigue. L'exécutif cantonal donne dans ce document de 68 pages ses principaux arguments.

Pourquoi la publication d'un tel document? Le Conseil d'Etat le dit brièvement dans sa préface: «...il a estimé devoir développer sa prise de position sur cette importante question qui marquera profondément la vie future du canton et adresse ce message à l'ensemble du peuple valaisan et, plus particulièrement, à sa jeunesse qui sera classe active de demain. Par la même occasion, le gouvernement entend informer le Grand conseil et les autorités fédérales de manière approfondie... ».

Cette publication aborde de façon détaillée les problèmes posés par la Nationale 9 sur le plan juridique. Le gouvernement y traite de la question de

l'acquisition des terrains, des travaux en cours, de la sécurité offerte par l'autoroute. Il parle de la densité du trafic dans le canton, donne des indications sur le tracé, aborde la question critique des échangeurs et des jonctions, de l'adaptation au paysage. Il aborde bien entendu les problèmes posés par le tourisme, l'agriculture, traite du coût de l'œuvre. Il parle longuement des nuisances.

LES AVANTAGES DE L'AUTOROUTE

« Renoncer à la construction de la Nationale 9, dit le Conseil d'Etat valaisan, signifie laisser à l'écart des grands axes européens une partie importante de notre canton. L'autoroute rend possible un développement économique nouveau. Elle apporte des travaux bienvenus au génie civil et à la construction. Elle rend nos régions touristiques accessibles, pour de courts séjours, aux habitants des centres urbains suisses et européens. Elle permet à notre agriculture d'offrir plus rapidement ses produits aux grands centres de consommation... ».

Le gouvernement valaisan s'étend sur le problème de la sécurité et des nuisances. Il montre, chiffres à l'appui, combien est meurtrière l'artère actuelle Martigny-Brigue avec sa moyenne de 25 morts et 150 blessés par an. Il traite de la question de la densité du trafic sur la grande artère valaisanne encombrée souvent de bouchons et souligne le fait que demain les nuisances (gaz, bruit) seront portées à l'extérieur des zones habitées. Ce document suscitera sans doute une réaction de la part des adversaires de la Nationale 9. Le Conseil d'Etat s'y attend mais il veut tout d'abord susciter la réflexion. Notons que le Conseil d'Etat valaisan in corpore s'est présenté à la presse pour lui remettre ce document capital pour l'avenir du canton.

Ajoutons enfin que la position de l'exécutif cantonal n'a pas changé et qu'il s'était déjà prononcé à plusieurs reprises sans équivoque en faveur de la construction de l'autoroute à travers tout le Valais et non point simplement jusqu'à Martigny comme certains le voudraient.

SUTE Alerte aux avalanches dans les Alpes suisses

L'avalanche s'est écrasée contre cette construction solide heureusement. D'autres chalets de Verbier furent touchés par des coulées mais résistèrent.

A la Zour (Savièse), des familles également sont parties en pleine nuit et s'en allèrent chercher secours chez des voisins vers 1 h. du matin parce qu'ils entendaient la montagne gronder et qu'ils virent des coulées se produire près de leur bâtiment.

Un peu partout le trafic était perturbé. Deux avalanches sont descendues sur la route du Grand-Saint-Bernard, une près de Chamaille et une autre entre Sembran-

cher et Orsières. Durant des heures, la liaison avec l'Italie ne fut plus possible.

Trois avalanches sont arrivées jusque sur la route cantonale à Miéville Vernayaz et La Balmaz. En fin de matinée on put ouvrir à nouveau cette artère principale encombrée par endroit de quatre ou cinq mètres de neige.

Des centaines de personnes furent évacuées dans des stations et dans des villages de montagne. Plusieurs communes ont mobilisé des spécialistes des services de sécurité pour examiner la situation et donner des ordres.

Les pilotes des glaciers ont lâché des explosifs en plusieurs endroits des Alpes

pour déclencher artificiellement les coulées. C'est par dizaines que l'on a dénombré hier les pistes de ski interdites et les installations de remontées qu'on a dû stopper. Ainsi, une grande partie du réseau de Verbier était paralysé mais, vendredi après-midi, la situation s'améliorait un peu partout. Le mauvais temps et le mauvais sort semblant s'éloigner pour la plus grande joie des responsables du tourisme et des premiers hôtes de carnaval arrivant sur place.

La neige a aussi tenu en haleine la Suisse centrale. Depuis jeudi soir, c'est l'alerte générale, l'our blanc tombant sans interruption sur la région. Dans les stations de

montagne de nombreuses pistes ont dû être fermées et les remonte-pentes ont cessé de fonctionner. C'est surtout dans les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Obwald que le danger d'avalanche a été très grand.

Au cours de la nuit de jeudi les routes n'ont pas été épargnées par l'appartition massive de l'hiver. Voilà aussi la raison pour laquelle la route du Saint-Gothard et l'autoroute n 2 ont dû être fermées à partir d'Amsteg. Le danger d'avalanches augmentant d'heure en heure, des mesures d'urgence durent être prises dans de nombreuses communes du canton. Dans la région de Gurtellen trois avalanches se sont écrasées sur la route. La liaison Schoellenen-Andermatt a elle aussi été fermée à la circulation. Vendredi, peu avant midi, la police uranaise précisait que des mesures spéciales avaient été prises, permettant d'assurer un service de premier secours en cas d'urgence. Des hélicoptères sont à disposition en cas d'urgence.

Le canton de Vaud n'est pas épargné

De notre correspondant:

Hier vers 7 h 10, une avalanche s'est détachée de la Pointe du Châtillon, arête du Pic Chaussy, et s'est arrêtée au lieu-dit « Les Granges » à Vers-l'Eglise, commune d'Ormont-Dessus. La masse de neige a emporté un chalet inhabité et un second chalet, rural loué par M. Perlet habitant à proximité, et qui abritait neuf têtes de bétail. La colonne de secours, composée de huit hommes sous les ordres de M. Fernand Moyné, est arrivée sur les lieux vers 9 h 15. Elle devait découvrir deux bovins vivants mais sept autres avaient péri sous la masse de neige.

En raison des grands risques, les recherches furent suspendues. Il est

possible qu'un autre chalet inhabité ait été emporté au lieu-dit « Chenil-Dessus ». Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie humaine.

Hier encore, vers 8 h 15, une avalanche est descendue de Riondaz au dessus de Leysin et a dévalé la pente sur environ 1 kilomètre. Elle a emporté un chalet inhabité et rempli partiellement un autre chalet occupé par 15 élèves de l'Ecole hôtelière de Rospra. Il n'y a eu qu'un blessé, superficiellement atteint. Un autre immeuble a été déplacé. L'avalanche s'est arrêtée derrière le bureau de poste de Leysin-Feydey.

Les colonnes de secours restent en alerte en raison des risques d'avalan-

che, mais la situation semble s'être stabilisée.

PLAN ORCA

L'état-major ORCA du canton de Vaud communique:

« Les abondantes chutes de neige de ces derniers jours ont provoqué sur tout le territoire du canton une situation préoccupante. Deux avalanches se sont produites vendredi dans la région de Leysin et des Diablerets mettant en péril de nombreuses vies humaines et causant d'importants dégâts matériels. Le déneigement des routes du Jura, du Plateau et des Alpes exige un labeur incessant. Hommes et matériel sont totalement mis à contribution.

Il a été décidé de fermer à toute circulation la route des Mosses, dès Les Moulins près de Château d'Oex jusqu'au Sépey et la route Le Sépey-Les Diablerets-Le Pillon. Le train Aigle-Sépey-Diablerets maintient son activité. Des dispositions ont été prises pour l'engagement éventuel de moyens complémentaires si la situation l'exigeait.

Rappelons que le train Aigle-Sépey-Diablerets, qui va sortir toute la région de la « gonfle », est précisément celui-là même que l'Office fédéral des transports de Berne se propose de supprimer... ».

AU TESSIN

La situation est dramatique dans le val Bedretto, où trois grosses avalanches sont tombées durant la nuit, coupant la route qui relie la vallée à Airolo. L'ensemble de la vallée est privé d'électricité, le village de Ronco ne dispose plus du téléphone. Quatre femmes ont été transportées vers la plaine par hélicoptère. Quatre lignes à haute tension, qui approvisionnent la Suisse centrale, ont été arrachées.

Ecoulements obstrués

Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énervement. Frais de déplacement Fr. 25.-

Tel. (038) 31 88 33 SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A. 041820 R

La menace persiste

DAVOS (ATS). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches du Weissfluhjoch sur Davos communique:

On signale vendredi de grandes quantités de neige dans la plus grande partie des Alpes. La couche de neige tombée ces deux derniers jours atteint 60 à 90 cm au nord des Alpes, dans le nord et dans l'ouest du Valais ainsi que dans la région du Gothard. Ces chutes de neige qui étaient accompagnées d'un vent violent du nord-ouest ont créé un fort danger d'avalanches dans toutes ces régions. Des mesures de protection sont recommandées.

Dans le nord et le centre des Grisons, la couche de neige fraîche s'élève à environ 50 cm. Des glissements de plaques de neige sont à craindre dans cette région et ceci tout particulièrement dans la vallée antérieure du Rhin où des glissements plus importants sont aussi possibles. Sur le versant sud des Alpes valaisannes, dans le centre et le sud du Tessin et en Engadine existe un danger de glissement de plaques de neige. Des glissements sur les voies de communication sont possibles, principalement au Tessin.

«Meublez» vos loisirs!

Les exposants ont rivalisé d'imagination et de bon goût pour vous présenter cette année les beaux mobiliers d'aujourd'hui. Quant au secteur des ensembles, il est l'un des plus prestigieux fleurons de cette exposition.

du samedi 4 février au dimanche 12 février Palais de Beaulieu Lausanne

2^e SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT

067482 R

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL



BOUCHERIE RAPIDE
FACCHINETTI
Service à domicile
Choix et qualité
SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 14 41

PORRET Rideaux
Sablons 18-49
Tél (038) 21 84 85 Neuchâtel

TAPIS **PORRET**
Sablons 18-49
Tél (038) 21 84 85 Neuchâtel

PORRET Stores
Sablons 18-49
Tél (038) 21 84 85 Neuchâtel

MINEX S.A.
EAUX MINÉRALES
J.-C. DEFOREL
MAUJOBIA 6
TEL. 25 68 69

PAYSAGISTE
DIPLOMÉ
POUR VOTRE
JARDIN
Clos-de-Serrières 31
NEUCHÂTEL
H. COLLOT 3176 24

PLAN
ÉTUDE
TAILLE
CONSEIL
CRÉATION
ENTRETIEN
PLANTATION
TRANSFORMATION

Vuillomenet & C^{ie} S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES
NEUCHÂTEL GRAND-RUE 4
Tél. 25 17 12
COLOMBIER RUE HAUTE 12
Tél. 41 27 12

Atelier de mécanique
G. DIVERNOIS
MÉCANIQUE
DE PRÉCISION
AIGUISAGE DE PATINS
2087 Cornaux

ritschard sport
J.-P. Ritschard
Chavannes 7 et 15 Tél. 25 44 52
2000 Neuchâtel
TOUT POUR LE HOCKEY

vous présente
la formation
de NEUCHÂTEL HC

GARDIENS:
1 QUADRI
2 ROETHLISBERGER

DÉFENSEURS:
3 MARENDAZ
4 VALLAT
5 LEUENBERGER

6 DIVERNOIS
10 SCHMIED
14 HENRIOUD
22 GAGNON

ATTAQUANTS:
8 SCHEIDEGGER
9 MARTI
11 GIRARD
12 VON ALLMEN
13 BADER
15 GYGLI

16 STEINER
17 UTTINGER
18 PELLETIER
19 DOLDER
20 DUBUIS
21 RYSER

ENTRAÎNEUR:
UEBERSAX

**Samedi 4 février 1978
à 20 h 15**

PATINOIRE DE MONRUZ



Championnat suisse de LNB

NEUCHÂTEL HC

reçoit

LANGENTHAL

Les «orange et noir» ont su, mardi soir, face à leurs voisins de Fleurier, saisir l'occasion qui s'offrait à eux de recoller au peloton, cela en livrant un match exemplaire. Les Neuchâtois ont entrepris cette rencontre qu'ils devaient remporter à tout prix avec un cœur immense et une inébranlable volonté de vaincre.

L'élimination de Pelletier sur blessure, en début de partie, les a momentanément troublés mais ils ont rapidement retrouvé leur équilibre et, répandant du tac au tac aux réussites fleurisanes, ils ont, dès la mi-match, fait état de leur plus grande maturité. Chose étonnante, bien qu'évoluant avec deux lignes d'attaque seulement durant toute la rencontre, les gars d'Ubersax n'ont pas faibli au fil des minutes. Bien au contraire, ils ont, dans l'ultime tiers-temps, affiché une plus grande vigueur que leurs adversaires. Ce

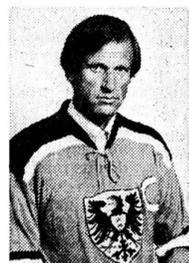
qui a fait plaisir aussi, c'est que nos favoris n'ont pas craint de tirer au but, cela de toutes les positions. Cette agressivité s'est transformée par une victoire bien méritée.

Fleurier battu, il reste cependant aux «orange et noir» une tâche encore très difficile. Ils sont loin d'être «hors de la gonfle», comme on dit. Ce n'est pas le moment de relâcher l'effort. Tous ensemble, ils doivent encore s'unir et se battre avec hargne et discipline afin de dominer le nouvel adversaire qui se présente ce soir à Monruz, Langenthal.

Au match aller, les Neuchâtois se sont imposés (3-2) en livrant une prestation digne d'éloges face à des adversaires terriblement entreprenants et coriaces. Ces derniers viennent certainement à Monruz dans l'intention de prendre leur revanche tout en rendant service à Lucerne,

autre formation menacée par la relégation. Ne nous leurrions pas: les Bernois ne se déplaceront pas en hockeys désireux de remplir simplement leur contrat. Pour les vaincre, nos représentants auront sans doute à se battre autant que face à Fleurier. Peut-être même plus. Mais cet effort mérite d'être accompli.

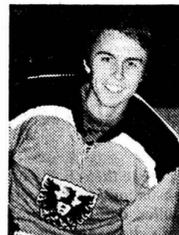
En s'imposant, Neuchâtel «passerait l'épaule»; au classement, il avancerait non seulement Lucerne mais encore probablement Fleurier, qui attend Davos. Pour que cet espoir se réalise, allons en nombre et «en force», ce soir à Monruz, pour soutenir des garçons qui le méritent bien et qui ne sont pas insensibles aux encouragements du public.



LOUIS GROSJEAN
CARROSSERIE D'AUVERNIER
vous présente

Jean-Claude VALLAT

A 25 ans (il les fêtera le 6 avril prochain), Jean-Claude Vallat est l'un des plus anciens Chaux-de-Fonniers évoluant dans l'équipe de Neuchâtel-Sports H.-C. C'est en 1973, en effet, que Jean-Claude, amicalement surnommé «Tumba» par ses coéquipiers, est «descendu» à Monruz, en provenance des juniors-élites de La Chaux-de-Fonds. Il avait donc tout juste 20 ans. Après la relégation de Neuchâtel en première ligue, au printemps 75, Vallat a été transféré au CP Fleurier où il n'est resté qu'une seule saison. Il a revêtu à nouveau le maillot orange et noir dès l'automne 76 et a donc vécu, comme la majorité de l'équipe actuelle, les belles heures du retour en ligue B. Aux Mélézes, Jean Claude a commencé le hockey vers 14 ans, chez les novices. Son excellent patinage lui a permis de faire rapidement partie des juniors A, puis des juniors-élites tout en évoluant dans la ligue promotion qui existait alors. Bon copain, d'un abord agréable, Vallat ne s'extériorise vraiment que sur la glace où son tempérament de gagnant s'exprime avec succès. C'est un garçon sur lequel on peut compter et qui, à l'instar de tous ses coéquipiers, est bien décidé à terminer le championnat en beauté!



PHOTOS: UNIPHOT S.A.
PHOTO-CINÉ GLOOR
Neuchâtel

Partie publicitaire:
ANNONCES SUISSES S.A.
«ASSA» - NEUCHÂTEL

CERCLE NATIONAL
Place Pury Tél. (038) 24 08 22
LE FAMEUX STEAK JOSEPH
Notre service sur assiette à Fr. 7.50
LES AVANTAGES - Assiette du jour gratuite
DE NOS ABONNEMENTS - 50 c. de rabais
pour vos repas par assiette
midi et soir - Liberté de choix
PRIX DE L'ASSIETTE AVEC ABONNEMENT,
POTAGE COMPRIS: Fr. 6.30

COMPAGNIE ASSURANCE
CAP
PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé & P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7 - Neuchâtel - Tél. (038) 24 03 44

A PESEUX:
CINQ ÉTAGES D'EXPOSITION
de meubles pour tous les goûts...
... pour toutes les bourses!
Segalo
Grand-Rue 38 - Tél. 31 13 33 - Gérant: S. Guénot

POUR VOUS MAINTENIR EN FORME
SAUNA GYMNASTIQUE
SOLARIUM
Francis PERRET
Clos-de-Serrières 31
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 31 91 20
Cours de gymnastique pour dames, tous les jours
Cours de condition physique:
FOOTBALL - FITNESS - SKI - TENNIS

Broggini
TAPIS - RIDEAUX
FONTAINE-ANDRÉ 1 - Tél. (038) 25 90 04
LA HAUTE QUALITÉ À BAS PRIX!
A 3 minutes de la gare par la passerelle,
arrêt bus 9 et trolleybus 7

Le coin du FAN'S CLUB
YOUNG SPRINTERS

Reflets d'un déplacement à Davos. Nous étions 51, samedi 28 janvier à 7 h 15, à la gare de Neuchâtel, à attendre le train qui allait nous emmener jusqu'à Davos. Voyage où la bonne humeur était aussi de la partie. Après avoir pris possession de nos chambres, certains partirent à la découverte de Davos, allèrent faire du ski, ou allèrent à la patinoire. Après le match nous avons passé une partie de la nuit au bar de l'hôtel, dans une ambiance sympa. Dimanche matin, quelques-uns d'entre nous se sont livrés à une partie de patinage, ce qui nous a permis d'assister à des pirouettes, volées ou non (les hommes avaient des patins d'artistique). Après dîner, chacun partit se promener dans la neige une dernière fois, et il se déclencha une magistrale bataille de boules de neige, d'où chacun sortit «blanchi». Un seul regret: c'était trop court.

Déplacement: samedi 11 février à Morges. Départ à 18 h 30. Inscriptions au 24 14 63 ou à la caravane.

Essayez-moi!



PEUGEOT 104
à partir de Fr. 9950.-

M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Garage du Littoral - Neuchâtel
Téléphone 25 99 91

Bière Muller

ski

Première surprise aux championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen

Déroute suisse au slalom féminin

Victoire inattendue de l'Autrichienne Lea Soelkner

Pour la délégation suisse à Garmisch Partenkirchen, la série noire s'est poursuivie hier, à l'occasion du slalom spécial féminin. Lise-Marie Morerod, pas plus que la toute jeune Erika Hess, dont on attendait sans doute un peu trop, n'ont pas réussi, cette fois, à sauver l'honneur. Sans influx et comme paralysées par l'importance de l'enjeu, Lise-Marie n'a jamais été « dans la course » et elle a dû se contenter d'une septième place bien peu en rapport avec ses qualités. Erika, elle, n'a pas réussi à terminer la première manche, comme d'ailleurs les deux autres représentantes helvétiques, Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbriggen. Après avoir déjà été bloquée avant la mi-parcours, la jeune skieuse de Bannalp est sortie de la piste à quelques portes de l'arrivée.

Mais Lise-Marie Morerod n'est pas la seule favorite à avoir connu une sombre journée. Aucune de celles qui figuraient parmi ses principales rivales n'a réussi à décrocher une médaille: l'Allemande Maria Epplé a perdu toutes ses chances dès la 4^{ème} porte de la première manche, les Françaises Perrine Pelen et Fabienne Serrat ont terminé aux quatrième et cinquième places, juste devant Hanni Wenzel qui, à aucun moment, n'a été capable de confirmer les trois succès d'affilée remportés avant ces championnats du monde.

La nouvelle détentrice du titre est une Autrichienne de 19 ans, Lea Soelkner qui, en tête à l'issue de la première manche, n'a été devancée dans la seconde que par sa compatriote Monika Kaserer. Cette dernière avait, toutefois, accumulé un retard trop important sur le premier parcours pour pouvoir ravir la deuxième place à l'Allemande Pamela Behr. Elle a dû se contenter de venir « souffler » la médaille de bronze à la jeune Française Perrine Pelen.

Si elle est surprenante, la victoire de Lea Soelkner, qui fêtera son 20^{ème} anni-

versaire le 24 décembre, ne constitue pas véritablement une sensation. Depuis le début de la saison, elle avait collectionné les places d'honneur: quatrième à Cervinia, troisième à Maribor, neuvième puis cinquième à Berchtesgaden, dans la semaine qui a précédé les joutes mondiales. Sur les cinq slaloms de Coupe du

Ordre des départs du géant féminin

1. Lea Soelkner (Aut); 2. Hanni Wenzel (Lie); 3. Cindy Nelson (EU); 4. Ursula Konzett (Lie); 5. Monika Kaserer (Aut); 6. Kathy Kreiner (Ca); 7. Becky Dorsey (EU); 8. Perrine Pelen (Fr); 9. Maria Epplé (RFA); 10. Lise-Marie Morerod (S); 11. Claudia Giordani (It); 12. Annemarie Moser (Aut); 13. Brigitte Habersatter (Aut); 14. Vicky Fleckenstein (EU); 15. Fabienne Serrat (Fr); puis: 17. Marie-Thérèse Nadig (S); 18. Bernadette Zurbriggen (S); 36. Erika Hess (S).

Première manche à 10 h, deuxième manche à 13 h (et non 12 h 30 comme primitivement prévu).

monde courus cette saison, elle n'en avait raté qu'un seul, celui de Badgastein.

Si l'on considère que Lise-Marie Morerod, Hanni Wenzel, Perrine Pelen et Fabienne Serrat n'ont pas été, jeudi, à la hauteur de leur réputation, le succès de la jeune Autrichienne devient finalement assez logique.

DANS LA PREMIÈRE MANCHE

Dans la première manche, piquetée par le Français Jacques Fournio, Lea Soelkner, partie en 7^{ème} position, maîtrisa fort bien les parties les plus difficiles du parcours et elle termina très fort, ce qui lui permit de prendre 21/100 d'avance sur l'Allemande Pamela Behr, la plus rapide au poste de chronométrage intermédiaire. Au terme de la première manche, l'Autrichienne Monika Kaserer, partie la première, juste devant Lise-Marie Morerod, occupait la quatrième place derrière la Française Perrine Pelen, laquelle, après avoir connu quelques ennuis sur le haut, avait réussi une fin de parcours vraiment exceptionnelle.

Lise-Marie Morerod, partie avec le numéro 2, concéda plus d'une seconde à Monika Kaserer. Il fallut attendre la dixième, l'Autrichienne Annemarie Moser, pour que la gagnante de la Coupe du monde quitte la dernière place du classement provisoire. Lise-Marie devait être la seule Suissesse à terminer cette manche (au dixième rang)! Erika Hess manqua une porte sur la fin alors qu'elle était déjà loin des meilleures, Marie-Thérèse Nadig accrocha un piquet à la mi-parcours, alors que Bernadette Zurbriggen termina, mais

en ayant manqué une porte. Elle aussi était très loin des plus rapides.

EFFORT INSUFFISANT

Dans la seconde manche, dont le piquetage était dû au Suisse Jean-Pierre Fournier, Monika Kaserer réussit le meilleur temps mais elle ne parvint à reprendre que cinq centièmes à Lea Soelkner. Derrière les deux Autrichiennes, c'est Lise-Marie Morerod qui fut la plus rapide (à 18/100 de Kaserer). Mais son retard était trop important (1'16") pour pouvoir être comblé. Derrière la Vaudoise, Fabienne Serrat (à 19/100) et Pamela Behr et Perrine Pelen (à 32/100) furent les meilleures. Hanni Wenzel fut la seule à passer en moins de 22" au poste de chronométrage intermédiaire (21'96) mais elle ne parvint pas à conserver son rythme.



OUBLIER EN SOURIANT. — Pour Erika Hess (à gauche) et surtout Lise-Marie Morerod, la pilule est amère, mais elle n'empêche pas le sourire. Peut-être, l'épreuve d'aujourd'hui sera-t-elle plus fructueuse... (Téléphoto AP)

Les favorites n'ont pas eu voix au chapitre

Il fallait bien que ça se produise un jour! Des championnats du monde qui respectent constamment la logique et qui se déroulent selon un scénario dans lequel les meilleurs sont toujours aux places d'honneur, ça n'existe pas. Cette fois, les favorites n'ont pas eu voix au chapitre: les médailles ont été enlevées par des skieuses de second plan qu'on aurait pu éventuellement recommander pour la troisième place, mais pas pour la victoire.

SKIEUSE D'EXCEPTION

Les favorites: c'étaient Hanni Wenzel, Lise-Marie Morerod et Perrine Pelen.

Hanni Wenzel, parce qu'elle avait gagné les trois dernières courses de la coupe du monde, Lise-Marie Morerod, parce qu'elle est... Lise-Marie Morerod. C'est-à-dire une skieuse d'exception dans ses bons jours. Perrine Pelen, en raison de la courbe ascendante de ses performances.

Outre ses récents résultats, Hanni Wenzel avait aussi d'anciennes références: championne du monde, en 1974, à Saint-Moritz, médaille de bronze aux Jeux d'Innsbruck, en 1976. Les favorites ont failli toutes les trois et Perrine Pelen, la mieux classée, ressentira son échec avec plus d'intensité, puisqu'elle est quatrième.

Ni Lea Soelkner, ni Pamela Behr n'étaient parvenues à gagner une course de coupe du monde. Jusqu'à maintenant, la meilleure performance de Lea Soelkner était une deuxième place au géant de Courmayeur, la saison passée, et un troisième rang au spécial de Maribor, cette saison. La voilà championne du monde!

Lise-Marie Morerod n'a pratiquement jamais été dans la course, elle qui a gagné tant de compétitions à la manière de Stenmark. On va finir par croire qu'elle est trop sensible

pour une affaire de ce genre. A Saint-Moritz, elle a conquis la médaille de bronze à la faveur de l'anonymat dans lequel elle se trouvait encore. Mais à Innsbruck, elle n'a pas supporté d'être favorite: elle a échoué dans ses deux spécialités, elle a terminé quatrième du géant. Cette année, ses performances se sont mises à baisser à l'approche des championnats du monde: les premiers signes de la perte de son autorité. Une inquiétude sous-jacente? Peut-être. Elle a été battue au cours de la première manche sans avoir commis une faute. Elle était vraisemblablement anxieuse, contractée. Elle a skié sans dynamisme et elle a été rejetée à plus d'une seconde et demie des premières.

SUR COMMANDE

Cette mésaventure ne lui était jamais arrivée en coupe du monde. Car la coupe du monde offre toujours la possibilité de se réhabiliter. On perd aujourd'hui, mais on gagne la semaine prochaine et tout est réparé. Dans un championnat du monde, il faut gagner sur commande: c'est une occasion qui ne revient que dans deux ou quatre ans. Toute la différence est là. Cependant, il lui reste tout de même le géant. Le géant est son point fort: la spécialité qui met le mieux en valeur sa technique, son art de dessiner une courbe, son instinct. Ses plus belles victoires, c'est en géant qu'elle les a acquises. La saison dernière, le géant lui a rapporté 125 points en coupe du monde, le spécial: 106. En 1976: le géant 120; le spécial 90.

Aujourd'hui, son comportement dépendra de la manière dont elle a surmonté sa déconvenue. Elle a les moyens de gagner. Elle peut même dépasser ses adversaires, comme l'a fait Stenmark. Au moment de prendre le départ, elle aura déjà en elle ou sa victoire, ou sa défaite. Guy CURDY

patinage artistique

«Européens» à Strasbourg

Jan Hoffmann conserve son titre

Champion d'Europe en titre, Jan Hoffmann a donc conservé son bien, à Strasbourg. En tête du classement provisoire avant ce programme court, qui a été suivi par un nombreux public enthousiaste, Jan Hoffmann a réussi une exhibition remarquable. L'Allemand de l'Est a, d'ailleurs, été le seul patineur de la soirée à présenter dans son programme quatre triples sauts différents. Technicien irréprochable, il a aligné un triple Lutz, un triple Salchow, un triple Rittberger et un triple «toeloop», sans compter quelques combinaisons de doubles sauts du meilleur effet. Jan Hoffmann a même laissé entrevoir quelques progrès sur le plan de l'exécu-

tion artistique. Sa note technique fut, toutefois, et de manière logique, légèrement supérieure.

Mais, indéniablement, l'avenir appartient au Britannique Robin Cousins, surtout depuis que son prédécesseur John Curry a, en quelque sorte, «imposé» une nouvelle orientation au patinage artistique. Robin Cousins a, en effet, obtenu les meilleures notes de ce programme libre, avant tout en raison de ses qualités artistiques. Meilleur chorégraphe que patineur, le Britannique a rallié à sa cause l'opinion des juges. Il fut le seul à obtenir la note 6 pour sa présentation artistique (avec 8 x 5,9)!

Classement final de l'épreuve masculine: 1. Jan Hoffmann (RDA) chiffre de places 11-188,10 points; 2. Vladimir Kovalev (URSS) 21-186,48; 3. Robin Cousins (GB) 22-185,98; 4. Bobrine (URSS) 40-181,16; 5. Ovchinnikov (URSS) 43-179,90; 6. Liebers (RDA) 52-177,18.

Danse: succès soviétique

L'école soviétique a une fois de plus dominé le championnat d'Europe de danse face à une école anglaise totalement dépassée désormais. Devant 7000 spectateurs, Irina Moiseva et Andrei Minenkov, champions d'Europe et du monde l'an dernier, ont facilement conservé leur titre européen devant leurs compatriotes Natalia Linitchuk et Gennadi Karponosov, qui ont été leurs égaux dans le programme libre mais qui avaient accumulé un trop gros retard dans les danses imposées pour pouvoir encore prétendre au titre.

basketball

Xamax étonnant

NEUCHÂTEL SPORTS - NEUCHÂTEL XAMAX 85-91 (40-40)

Pas moins de 500 spectateurs s'étaient déplacés sur les Jeunes Rives pour assister à une rencontre récréative et enthousiasmante.

Très bien emmené par l'Américain Davis, qui a réalisé 67 points pour son équipe, Xamax a souvent étonné par son jeu d'équipe et par l'habileté de certains de ses joueurs. Réclamée à grands cris par le public, l'entrée sur le terrain de Jean-Pierre Egger aux côtés des footballeurs a permis à la marque de passer résolument en faveur de Xamax, dès la 35^{ème} minute.

Union Neuchâtel accueille Cossonay

Poursuivant son périple en tête de son groupe de 1^{ère} ligue nationale, Union Neuchâtel reçoit, cet après-midi dans la salle des Terreaux, la redoutable formation vaudoise de Cossonay.

Pour les Unionistes, la perspective de participer au tour final sera un stimulant qui déterminera leur prestation. Une nouvelle victoire est à leur portée, mais il faudra qu'ils se concentrent afin d'éviter une déconvenue. Leur public ne le pardonnerait pas.

Denise Biellmann troisième du programme court

La Suissesse Denise Biellmann a pris la troisième place du programme court de l'épreuve féminine des championnats d'Europe de Strasbourg. Elle n'a été devancée que par l'étonnante Soviétique Elena Wodoresova et par l'Italienne Susana Driano. Cette performance lui a permis de remonter à la dixième place du classement avant les figures libres et de retrouver une petite chance d'obtenir une médaille, pour autant qu'elle parvienne vraiment à se surpasser aujourd'hui.

Classement du programme court: 1. Elena Wodoresova (URSS) 9-41,52; 2. Susana Driano (It) 31-40,04; 3. Denise Biellmann (S) 36-39,92; puis: 8. Danielle Rieder (S) 57-38,80, etc.

Classement avant les figures libres: 1. Poetzsch (RDA) 10-86,12; 2. Lurz (RDA) 18-84,00; 3. Driano (It) 30-82,16; puis: 7. Rieder (S) 57-78,12; 10. Biellmann (S) 90-74,84, etc.

football

Xamax au semi-repos

Après le renvoi des matches amicaux contre l'Olympic Lyonnais et Bulle, Neuchâtel Xamax a tenté de trouver un adversaire du côté d'Yverdon mais la chose n'a pas été possible. Cependant, les «rouge et noir» ne resteront pas totalement inactifs ce week-end. Ils sont, en effet, suffisamment nombreux, dans le contingent de la «première», pour jouer un match entre eux. Cette partie se déroulera cet après-midi, à la Riveraine. Les places dans l'équipe-fanion étant chères, la rencontre ne manquera pas de piment!

Sport dernière

HOCKEY SUR GLACE

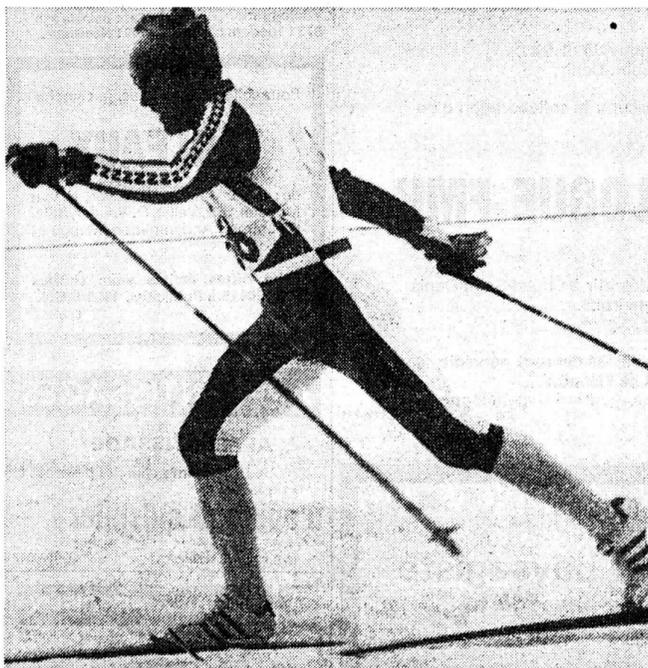
• Championnat suisse 1^{ère} ligue: Monthey - Yverdon 2-2 (1-0 0-1 1-1).

FOOTBALL

• France. — Premiers résultats de la 26^{ème} journée de première division: Lyon - Monaco 1-1; Nice - Lens 5-4; Nantes - Saint-Etienne 1-0; Marseille - Nancy 1-1; Strasbourg - Reims 2-1; Nîmes - Laval 1-0; Valenciennes - Bastia 2-0; Rouen - Bordeaux 1-2.

Pas de surprise au championnat suisse des 30 kilomètres

Edy Hauser vainqueur à Tramelan — Jacot 9^e



VERS LA VICTOIRE. — Edy Hauser, dans un style impeccable, force vers la victoire. (Téléphoto AP)

Sélection suisse pour Lathi

Le verdict est tombé: les Valaisans Edy Hauser, Hans-Ueli Kreuzer, Conrad Hallenbarter, le Fribourgeois Venanz Egger et les Grisons Franz Renggli et Gaudenz Ambuhl iront à Lahti. «Il n'y aura pas de remplaçant» a précisé Christian Egli, le patron du ski nordique suisse en justifiant son choix. Sur la base d'une tablette portant sur sept épreuves, dont les trois rendez-vous de la «semaine nordique», le verdict chiffre est sans appel: Hauser 0,7 point; Kreuzer 3,71; Renggli 4,51; Egger 5,22; Ambuhl 7,34; Hallenbarter 8,92. Derrière, c'est le saut: Wenger 12,23; Giger 13,15; Jacot 14,28; Mercier 14,40.

Les responsables de la FSS ont donc choisi ce qui paraît la solution de facilité pour former leur sélection. «Les Soviétiques et les Allemands de l'Ouest ont sélectionné six «fondeurs», explique Egli. Et de poursuivre: «En envoyant six hommes, tous sont certains de participer à l'une des quatre épreuves. Nous avons déjà désigné Ambuhl, Hallenbarter,

Hauser et Renggli comme partants certains sur les 30 kilomètres. Pour leur part, Egger et Hauser sur 15 km, Egger et Kreuzer sur 50 km sont sûrs de courir. Quant à l'équipe de relais, elle sera formée sur place.»

Ainsi, les Jurassiens Jacot et Mercier — encore que le Loclois après son abandon de hier ait sérieusement hypothéqué ses chances — n'ont pas trouvé grâce aux yeux des sélectionneurs. Pas plus que le vétéran Albert Giger. «Nos jeunes participeront à des courses en Italie, à Falun, à Holmenkollen et à une tournée en Scandinavie», précise encore Egli. Et d'ajouter: «Ils apprendront plus dans ces épreuves qu'en spectateurs à Lahti...»

Le choix de la FSS se justifie-t-il? La question est posée. Il conviendra d'y revenir. Un fait est certain: «A l'annonce de la sélection, tous les candidats ont applaudi» précise encore Christian Egli. Tout va donc pour le mieux dans les meilleurs des mondes... P.-H.B.

La question restera à jamais sans réponse: sans un lumbago qui l'a tenu éloigné des pistes lors de l'épreuve des 15 kilomètres et du relais, Edy Hauser aurait rejoint Alois Kaelin et Konrad Hischier au palmarès de ceux qui ont réussi le «grand chelem»? Hier matin, à Tramelan, le Haut-Valaisan a donné une nouvelle preuve de son retour au premier plan, de ses possibilités, de l'excellente forme qui l'habite actuellement: sur ces trente kilomètres, il fut souverain, dominant l'épreuve de bout en bout, augmentant régulièrement son avance pour la porter de six secondes après dix kilomètres, puis de 43 après 20 kilomètres, à 51 à l'arrivée sur le douanier du Splügen, Franz Renggli. Et pourtant, le gendarme de Brigade lançait avant le départ: «Je vais aller doucement...», signifiant par là qu'il ne prendrait aucun risque pour sa première sortie. Un peu plus d'une heure plus tard, il accédait à la première marche du podium, obtenant son deuxième titre national sur cette distance après celui acquis au San-Bernardino (1973).

«Je suis toujours sous contrôle médical», affirmait Hauser à l'arrivée. «Je n'ai toutefois ressenti aucun mal aujourd'hui. Et puis j'avais un bon ski.» Ce bon ski, il ne devait pas être le seul à le posséder dans cette poudreuse — il est tombé cinquante centimètres de neige durant la nuit — où Renggli, Kreuzer, Ambuhl, Alfred Kaelin et Hallenbarter dominèrent à leur guise le lot de leurs adversaires, terminant dans cet ordre. Ces positions étaient déjà les mêmes au 10^{ème} et au 20^{ème} kilomètre; seuls les écarts ont subi des fluctuations.

JACOT EXCELLENT

Si le verdict de ces 30 kilomètres confirme la hiérarchie des valeurs, à moins de trois semaines de rendez-vous finnois, il convient de souligner la nouvelle performance de Francis Jacot. Dixième, le Sagnard aura parfaitement réussi sa «semaine nordique»: 10^{ème} à Oberwald, 5^{ème} des 15 kilomètres, un excellent temps dans le relais (5^{ème} temps individuel). Et hier, il «flirta» longtemps avec la septième place, rang sur lequel il se hissa dès la première des trois boucles du parcours. Certes, Fredy Wenger et Albert Giger le serraient de près; c'est dans les derniers kilomètres que le Bernois et le Grison l'ont dépassé, le premier lui prenant 22 secondes, le second dix-sept.

A la question de savoir s'il était content de sa course, le Sagnard, un large sourire aux lèvres, de répondre: «Je le saurai ce soir...» Il sous-entendait à l'heure de la sélection. En revanche, il s'inquiétait de son compère Roland Mercier. Le Loclois renonça rapidement. Et d'avouer, avec la

franchise le caractérisant: «Je ne peux incriminer le fartage; c'est l'homme qui ne va pas...» Puis, de s'en aller vers son hôtel les larmes aux yeux. A moins de 22 ans — il les fêtera en septembre — l'avenir lui appartient. «Ses qualités sont indéniables», affirmait Egli, le chef du ski de fond helvétique qui n'a pas changé d'opinion.

HEINZER ABANDONNE

Quant à Bruno Heinzer, il n'a pas «digéré» sa victoire de samedi passé sur 15 kilomètres, abandonnant à cinq kilomètres du but! Enfin, en prenant la cinquième place, Alfred Kaelin s'est rappelé au bon souvenir de ceux qui l'écartèrent un peu cavalièrement du cadre national, après une saison 1976-77 terme il est vrai.

Dans le camp du Giron jurassien, la performance de Jacot a mis un peu de baume sur les cœurs, après l'abandon de Mercier. Derrière, Claudy Rosat (22^{ème} à 8'20") a manqué la qualification d'élite pour un peu plus d'une minute (1'04"). A l'arrivée, le Brévinier avait le sentiment d'avoir fait une bonne course: «Je suis très satisfait. J'espère être classé dans les 20 premiers. Certes, j'ai eu quelques petites crampes dans le dernier kilomètre. J'ai peut-être perdu un peu de temps dans les montées, perte due à un manque de technique.»

DU MÉRITE

Pour le reste, Benoît (24^{ème}) a concédé 47" à son compère de La Brévine alors que les Gacond (42^{ème}), Huguenin (49^{ème}), le Biennois Haefliger (54^{ème}) et le Loclois Vuillemez (59^{ème}) ont obtenu des résultats à la mesure de leurs moyens. Et ils eurent le mérite de terminer. P.-H.BONVIN

Le classement

1. Edy Hauser (Bergoms) 1 h 38'05"75; 2. Franz Renggli (Splügen) 1 h 38'56"51; 3. Hansuli Kreuzer (Obergoms) 1 h 39'36"84; 4. Ambuhl (Davos) 1 h 39'34"48; 5. Kaelin (Einsiedeln) 1 h 39'48"33; 6. Hallenbarter (Obergoms) 1 h 40'11"68; 7. Wenger (Blumenstein) 1 h 41'54"77; 8. Giger (Saint-Moritz) 1 h 42'09"48; 9. Francis Jacot (La Sagne) 1 h 42'16"72; 10. Egger (Plasselb) 1 h 42'54"64; 11. Geeser (Arosa) 1 h 43'15"20; 12. Zimmermann (Linth) 1 h 43'45"84; 13. Albin (Saint-Moritz) 1 h 43'46"65; 14. Pesenti (Ulrichen) 1 h 44'16"66; 15. Pfeuti (San-Gernboden) 1 h 44'25"31. Puis: Jaggi (La Villette) 1 h 46'10"86; 22. Claudy Rosat (La Brévine) 1 h 46'25"68; 24. Charles Benoît (Le Brévin) 1 h 47'12"13; 26. Cheseaux (La Brassus) 1 h 47'45"62; 28. Beaud (Albeuve) 1 h 48'30"22.

Essayez l'ALFETTA sur neige... Essai ADAC/TCS:

"Elle ne s'est heurtée à aucune difficulté et se montre capable de tout en hiver..."

Prêts personnels avec discrétion totale

Vous êtes en droit d'exiger:

- 1 être reçu en privé, pas de guichets ouverts
- 2 être certain qu'il n'y a aucune enquête chez votre employeur, voisins, etc.
- 3 avoir une garantie écrite que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. (038) 246363

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

Für unsere zentrale Inkassoabteilung suchen wir jüngeren

Büroangestellten

mit kaufm. Ausbildung, Verwaltungslehre oder Handelsdiplom.

Deutsche Muttersprache und gute Französischkenntnisse sind erwünscht. Bewerber mit Kenntnis im Betreuungswesen werden bevorzugt.

Wir bieten:

- abwechslungsreiche und interessante Tätigkeit mit Aufstiegsmöglichkeit zum Stellvertreter des Abteilungsleiters.
- Salär und Sozialleistungen eines modernen Betriebs.

Senden Sie uns Ihre Bewerbungsunterlagen mit den üblichen Beilagen oder rufen Sie uns an

BANK PROKREDIT AG, Postfach 721
1701 FREIBURG, Tél. (037) 81 11 31 (Intern 44). 067499 0



nuding

engage pour son département bois, à CORCELLES (NE), place de la gare, un

menuisier qualifié

sachant travailler de manière indépendante et aimant le contact avec la clientèle.

Faire offres ou téléphoner au (038) 31 55 55. 067734 0

HÔPITAL DE LA VALLÉE DE JOUX LE SENTIER

cherche:

INFIRMIERS (ÈRES) DIPLOMÉS (ÉES)

et

UNE INFIRMIÈRE SAGE-FEMME

L'hôpital de la Vallée de Joux est un établissement de 87 lits, comprenant des services de: chirurgie, médecine, pédiatrie, maternité et gériatrie.

Faire offres à la: **DIRECTION DE L'HÔPITAL DE LA VALLÉE DE JOUX, 1347 LE SENTIER - Tél. (021) 85 53 44.** 067597 0

L'hôpital Monney de district, 1618 Châtel-Saint-Denis,

cherche à s'assurer la collaboration d'un

GYNÉCOLOGUE FMH

désireux de s'établir à Châtel-Saint-Denis ou dans les environs.

Les offres détaillées devront parvenir à la direction de l'Hôpital et porteront la mention Gynécologue. 067783 0

On cherche

jardinier paysagiste ou aide-paysagiste

pour date à convenir.

Tél. 42 31 96 ou 31 51 49, dès 18 heures. 064010 0

PREMACO SARL

Notre Société représente entre autres la Deb Chemical spécialisée dans les nettoyants industriels et les produits de protection de la peau.

Nous diffusons le nettoyant mains de renommée mondiale SWARFEGA, et le succès de nos produits sur le marché international est immense. Pour accroître encore notre expansion, nous cherchons des

représentants ou agents libres

pour divers cantons de la Suisse romande.

La vente aux consommateurs (industries, travaux publics, garages, peintres, imprimeries, etc.), vous sera totalement confiée. Il s'agit d'un excellent « Job », une possibilité d'avenir à ne pas manquer.

Adressez vos offres à **PREMACO SARL, B.P. 41**
1000 LAUSANNE 20. Tél. (021) 24 81 51/52/53. 067786 0

Fiduciaire de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

AIDE DE BUREAU à mi-temps (les après-midi)

Débutante acceptée.

Adressez offres écrites à: **Case postale 851, 2001 Neuchâtel.** 067807 0

Hôtel-restaurant du Val-de-Ruz cherche pour entrée immédiate

BARMAID

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 57 13 20. 067803 0

EDITEUR

peut vous procurer travail indépendant à domicile, etc., gain possible de 750 à 1500 fr. suisses par mois.

Ecrire B.P. N° 7, MENEN 8600 (Belgique). Joindre enveloppe à votre adresse + 1 coupon international. 067622 0

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

maîtrise fédérale, cherche poste à responsabilités. Région de Neuchâtel et Entre-deux-Lacs. Age 32 ans. Expérience: mécanique générale, formation des apprentis.

Adressez offres écrites à **FW 325** au bureau du journal. 064027 0

Je cherche pour ma fille place d'apprentie ménagère ou d'aide de ménage

avec possibilité de fréquenter une école de langues. Tél. (031) 57 34 55, le matin. 067609 0

Jeune couturière

sortant d'apprentissage cherche place dans boutique ou atelier à Neuchâtel ou environs. Début août ou date à convenir. Tél. (037) 77 11 65. 064029 0

Jeune employée de commerce qualifiée

cherche pour avril 1978 emploi intéressant, en Suisse romande, afin d'améliorer ses connaissances de français. **Laura Kühne Wiegger** 8731 Riedern. 063033 0

Jeune femme

aimant la mode, la décoration et les fleurs, cherche travail à temps partiel dans une de ces activités. Eventuellement reprise de commerce. Tél. 24 27 88. 064032 0

Dem. à acheter

J'achète collections de timbres - poste récents ou anciens (suisses de préférence). **Case postale 880** 2001 Neuchâtel.

Pour collections privées, je cherche

TABLEAUX

de: Biéler, Chavaz, Dallèves, H. van Muyden, Ritz, Vallet, O. Vautier, Bille, Olsommer, Andenmatten, Menge et Cini.

Faire offres écrites sous chiffon **P 36-20125 à Publicitas, 1951 SION.** 063005 F

APPRENTISSAGES

APPRENTISSAGE

Jeune homme cherche pour cet été place

d'apprenti cuisinier

Tél. 42 12 69. 063887 K

MÉTAUX PRÉCIEUX

engage pour août 1978

un (e) apprenti (e) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

un (e) apprenti (e) **LABORANT (E) «A»** (chimie)

un apprenti **MONTEUR-ÉLECTRICIEN**

un apprenti **MÉCANICIEN EN ÉTAMPES**

Les candidats (tes) ayant suivi l'école secondaire sont priés de faire offres à notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. Avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51. 067601 K

Nous engageons pour date à convenir une

apprentie de commerce

ayant suivi l'école secondaire.

Fiduciaire **HERSCHDORFER** Fbg de l'Hôpital 25, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 27. 067802 K

RÉGIES S.A., Société fiduciaire,

engage pour août 1978

une apprentie employée de commerce

ayant suivi l'école secondaire et s'intéressant à la comptabilité.

Faire offres manuscrites, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel. 066220 K

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

TABLE À MANGER + 6 CHAISES 250 FR.; table de salon 200 fr. divers rideaux. Tél. 33 28 70. 064023 J

APPAREIL Vibromasseur électrique avec angle, en parfait état. Tél. 25 01 15, après 19 heures. 063421 J

POUR MODÉLISME bateau « Adolph Bernpohl » complet, sans télécommande. Prix à discuter. Tél. 42 55 63. 064006 J

AQUARIUMS 100 litres, 160 litres, 280 litres, 216 litres, 38 litres, nombreux accessoires. Bas prix. Tél. 24 38 34, le soir. 063417 J

LAPINS 2 mois, 6 fr. (petits avec maman). Tél. 24 33 32. 068275 J

DÉRIVEUR Yole Ok, parfait état. Tél. (038) 24 60 83. 063293 J

WINCHESTER Commémorative « Cowboy », parfait état. Tél. 25 93 29. 063257 J

MANTEAU mouton retourné, caban, manteau de pluie, pantalons, pulls, robes, tailles 36-38, bas prix. Tél. 31 62 64 - 25 69 79. 063267 J

CHAMBRE À COUCHER, parfait état, belle occasion. Tél. 31 27 39. 068277 J

MACHINE À LAVER CALOR; table de salon, marbre; tapis berbère ras, beige et brun, 3,50 x 2,50 m. Tél. 31 69 18. 064002 J

BATTERIE STAR. Prix à discuter. Tél. 24 72 03. 064005 J

TAPIS AFGHAN 280 x 203, laine, moitié prix; machine à coudre Bernina; manteau afghan 100 fr.; lampes, vaisselle, livres, samedi 4 dès 8 h, rue du Collège 23, Boudry. Tél. 42 16 93. 064003 J

CHAMBRE À COUCHER très bon état, sans literie. Tél. (038) 33 17 32. 067521 J

JAMAMA 50 cm³, parfait état, très bonne occasion. Tél. (038) 53 48 47. 064039 J

CANAPÉ DE STYLE Louis XV, neuf, 1800 fr. Ecrire sous chiffres 28-300064 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 067856 J

SALLE À MANGER en chêne; cuisinière à gaz 3 feux. Tél. 31 49 04. 064047 J

JEUNE CHIEN POLAIRE mâle, exclusivement à personne sérieuse, possédant espace clôturé et fermement décidée à lui consacrer tout le temps nécessaire (marche, éventuellement ski). Curieux, intermédiaires, prière instante de s'abstenir. Adressez offres écrites à DT 323 au bureau du journal. 064137 J

POINTS SILVA, Mondo, Avanti, prix plus avantageux + 100 francs par mille. Ecrire FN Box 433, 1401 Yverdon. 066019 J

CHIENS COURANTS suisses 8 mois, très beaux, pedigree. Tél. (037) 43 20 05. 066075 J

BELLE COUVERTURE CHAUFFANTE lavable, 75/150, 70 fr. Tél. 25 09 07. 063400 J

DEMANDES À ACHETER

ANCIENNES PHOTOGRAPHIES, suis acheteur ainsi que cartes postales et timbres-poste (échange). Case postale 732, 2001 Neuchâtel. 064151 J

PATINS DAME N° 40-41. Tél. 33 12 85. 064043 J

CHERCHE TV NOIR-BLANC. Tél. (038) 47 11 71. 064036 J

MANNEQUIN RÉGLABLE. Tél. (038) 36 14 87. 063470 J

DIVERS

MONSIEUR 55 ANS cherche amie pour amitié et sorties. Adressez offres écrites à GX 326 au bureau du journal. 064008 J

« ATTACHEZ-VOUS à ce qui vous rassemble et vous unit. » Baha'u'llah. Renseignements: Baha'i, case postale 613, ou tél. 25 57 83 ou 24 44 65. 064139 J

LE VESTIAIRE DE LA CROIX-ROUGE 2a av. du 1^{er} Mars, reçoit avec reconnaissance vêtements, jouets, vaisselle, petits objets. Tél. 25 42 10. Merci. 064045 J

LA DAME AYANT ACCROCHÉ avec sa voiture blanche la voiture NE 13904, rue du Rocher, le 26 janvier 78 à 22 h 30 est priée de s'annoncer au 25 48 24. Plainte pénale est déposée. 064037 J

ACCORDÉONISTE anime vos soirées, mariages, etc. Jeux, ambiance. Tél. (038) 42 50 61. 063044 J

PERDUS - TROUVÉS

PERDU CHATTE BRUNE, vaccinée, mais sans collier, quartier Rosière-Grillons. Tél. 25 59 07. 064003 0

A LOUER

CORMONDRÈCHE, printemps 1978, à dame seule, quatre pièces dans maison ancienne rénovée, vue, tranquillité. Case postale 21762, Neuchâtel 1. 064143 J

2 PIÈCES Jolimont 2, 365 fr., charges comprises. Libre dès le 1^{er} mars, 1^{er} mois gratuit. Tél. 46 18 22 ou 33 64 30. 064141 J

CENTRE grande chambre avec baignoire, tout confort, indépendante, 150 fr. pour une personne. Tél. 25 75 29. 064146 J

APARTEMENT HLM, 3 pièces, tout confort, 257 fr. Libre 24 juin 1978. Tél. 31 24 83. 063445 J

ROSAS (Espagne) appartement 5 lits, vue sur la mer, garage, du 1^{er} au 15 juillet. Tél. (038) 61 20 37. 066083 J

COSTA-BRAVA (Playa de Aro), appartement de vacances, 4 personnes, tout confort, piscine. Tél. (038) 25 82 53. 063392 J

FAHYS 123, local 35 m². Tél. 25 41 88. 068290 J

AVENUE DES ALPES, 2 chambres, cuisine, salle de bains, confort. Tél. 25 41 46. 063444 J

GRAND STUDIO MEUBLÉ au centre, pour une ou deux personnes, cuisine spacieuse, grand balcon, confort, 390 fr., charges comprises. Tél. 25 09 36. 063422 J

4 PIÈCES rénové dans ferme à la Béroche, confort, jardin. Libre le 1^{er} mai, 550 fr. Tél. 55 13 70. 064024 J

APARTEMENT 3 chambres au Petit-Martel. Tél. 31 59 51, le soir. 064014 J

AU CENTRE, à jeune homme, chambre meublée, avec douche, cuisinière, etc. Libre tout de suite, 150 fr. Tél. 25 28 32. 064013 J

CERNIER appartement 3 pièces pour le 1^{er} avril ainsi qu'un garage. Loyer modéré. Tél. (038) 53 10 05. 067542 J

À MARIN APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, 2 balcons, 3^{ème} étage, 700 fr. + 100 fr. charges. Tél. 33 30 82. 068252 J

À CORTAILLOD beau studio meublé, 250 fr. + charges. Tél. 42 38 01. 063281 J

PLEIN CENTRE, rue du Râteau, appartements 2 pièces, hall, cuisine, refaits à neuf, 250 fr. Libre début février. Tél. (038) 53 18 80. 067627 J

CORTAILLOD appartement 2 pièces, 320 fr., charges comprises; studio 150 fr., charges comprises. Tél. 42 15 55. 063327 J

BÔLE, APPARTEMENT 2 PIÈCES, dès 24 février, 290 fr., tout compris; éventuellement garage 60 fr. Tél. le soir 42 58 64; jour 25 15 24. 063278 J

AU CENTRE VILLE appartement 2 pièces, louer 400 fr., charges en plus. Disponible dès le 1^{er} mars ou date à convenir. Téléphoner au 24 66 34 de 9 à 12 heures. 063471 J

CORTAILLOD, joli studio meublé, coin-cuisine, douche. Libre immédiatement ou à convenir, 200 fr. mensuellement. Téléphone 25 89 20 ou 46 13 95. 063272 J

CLOS-DE-SERRIÈRES 19, living tranquille et cuisine habitable, dès le 24 mars. Tél. 31 33 72. 063469 J

CHASSELAS NEUCHÂTEL 1 STUDIO non meublé avec balcon, libre 1^{er} avril. Concierge Barina, tél. 25 93 01, à partir de 11 heures. 063311 J

DEMANDES À LOUER

NOTRE PROPRIÉTAIRE NOUS PRÉTEND BRUYANTS; pouvons-nous encore espérer trouver un 3 ou 4 pièces (avec balcon ou jardin), de préférence dans une maison familiale, à Neuchâtel ou environs, ou devons-nous aller vivre dans la rue? Couple idéal, sans enfants. Adressez offres écrites à AP 320 au bureau du journal. 064147 J

APARTEMENT 3 PIÈCES, prix modéré. En ville. Adressez offres écrites à LC 331 au bureau du journal. 064046 J

JEUNE DAME cherche appartement 2 1/2 à 3 1/2 pièces, cheminée de salon. Loyer convenable, pour date à convenir. Tél. 31 22 74. 063450 J

DAME avec jeune fille de 16 ans cherche appartement de 2 pièces, sans confort, pour date à convenir. Tél. 33 52 25. 063451 J

2 PIÈCES haut maison, vue, 250 - 300 fr., charges comprises. Immédiatement ou à convenir. Tél. 31 62 64 - 25 69 79. 063268 J

GRAND GARAGE ou place dans station-service, atelier et endroit similaire, pour préparation Land-Rover en vue expédition. Tél. (021) 24 80 10, le soir. 063284 J

COUPLE SOIGNEUX, tranquille, cherche appartement 3 pièces, prix environ 500 fr., pour juin-juillet ou automne. Région Neuchâtel et environs, transports publics à proximité. Adressez offres écrites à OC 291 au bureau du journal. 063463 J

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE PERSONNE pour aider en comptabilité apprenti de commerce. Adressez offres écrites à JA 329 au bureau du journal. 068291 J

GOUVERNANTE pour dame âgée. Tél. (038) 25 26 62. 064021 J

FEMME DE MÉNAGE est demandée une matinée par semaine dans villa familiale à Pesoux. Tél. 42 13 60, de 8 h à 12 h et 13 30 à 18.30. 063441 J

ON CHERCHE JEUNE FILLE pour le ménage dans ménage soigné. Entrée après Pâques. Offres avec référence à M^{me} Signe Robert-Tissot, méd.-dentiste, Côte 60, tél. 25 26 87. 063323 J

VOTRE PAGE



MADAME

Ecartons les rideaux... d'une maison plaisante

Petite fenêtre ou large baie, chambre à coucher ou living : à chacune son voilage ! Une vieille demeure ou un appartement moderne trouveront, selon leur style, leur exposition, le voilage correspondant. Plus d'uniformité dans la maison : chaque fenêtre sera habillée suivant sa fonction.

Dentelles et guipures, macramés, crochet voisineront avec des broderies anglaises et des jacquards tricotés. Les filets s'épaississent jusqu'à ressembler à de la corde de hamac.

Les aspects rustiques et irréguliers se font, se bordent de volants, de galons ou de franges. Des découpes en vagues, des festons, des broderies ont vu le jour. Des fils d'épaisseurs différentes donnent des aspects de tweed. Certains présentent des irrégularités de relief et de couleur. D'autres encore sont parsemés de mouches, flammes ou boutons. Les gazes et « toiles à beurre » sont toujours très appréciées. La fantaisie se glisse dans les broderies ton sur ton : bouquets de fleurs des champs, nénuphars, oiseaux, etc.

Certains tissages lâches comportent de

fines rayures tissées en couleur sur fond écriu ou blanc. Le style campagnard est présent sous forme de petits carreaux.

DENTELLES ET FILETS

Les dentelles : elles sont nombreuses. Vraies, elles sont utilisées en base ou en incrustations. Les autres, macramés et guipures imitent les ouvrages au crochet de nos anciennes dentellières : ce sont des motifs centraux, angelots, paon faisant la roue, vase garni de fleurs. Les nouveautés sont des laizes étroites, festonnées et décorées d'oiseaux sur des guirlandes de fleurs ; de papillons délicatement posés sur des volutes.

Des imitations de guipure, réalisées au raschel, sous forme de motifs en relief, paraissent rebrodés en gros fil sur un fond soyeux et transparent.

Les filets : tissés ou tricotés, les filets fins semblent l'emporter sur les gros filets « rustiques » ou « artisanaux ».

Certains ressemblent aux châles crochétés de nos paysannes, avec des motifs complexes, d'autres ont des aspects de

filets de ficelle ou de corde, de hamac, avec des irrégularités de paille leur donnant un toucher rugueux.

Les filets épais sont en principe unis, réalisés dans des tons naturels. Certains pourtant offrent, de loin, un effet de chinage grâce à des fils jaspés.

Un motif exécuté dans un fil plus épais que celui employé pour le support donne une impression d'ondulation et de mouvement.

VOILES TRADITIONNELS

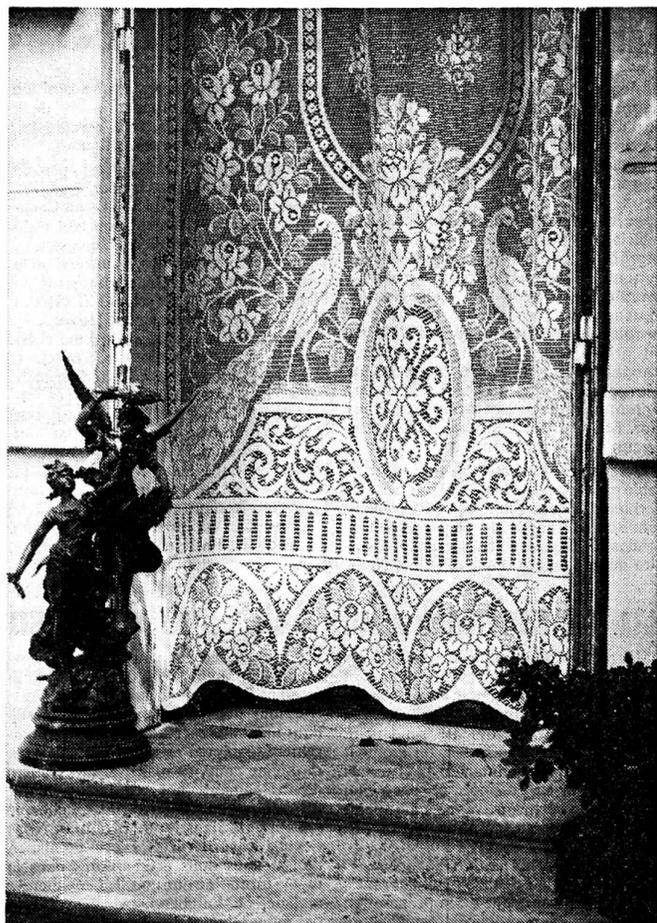
Les voiles traditionnels : dans ceux-ci également nous retrouvons les irrégularités de surface, dues à l'utilisation de fils d'effets de composition hétérogène. La bourrette de soie ou le lin produisent des aspérités reliefs et des flammes. Certains voiles abandonnent leur caractère soyeux au profit d'un aspect cotonneux, rappelant l'étamine au toucher.

Beaucoup de dessins jacquard, ton sur ton ou en deux tons ; des grands motifs centraux, des semis de fleurs en opaque sur fond transparent. De nombreux

imprimés également : fleurettes, bouquets, herbiers, arbres ou plantes poussant vers le haut. Dans le style « peint main » : grosses fleurs de nénuphars, dont les détails sont d'une précision extraordinaire, pivoines ou énormes marguerites. Rangées de médaillons bordées d'entrelacs, de feuilles de laurier ou d'acanthes, de roses, apportent aux panneaux finitions et préciosité. Entre-deux à l'ourlet ou en bandes espacées dans le bas du panneau.

Broderies semées, discrètes, ton sur ton sur l'ensemble du voilage ou au contraire très chargée, style Saint-Gall dans la partie inférieure du panneau. Bordures de macramé, volant, franges, galons, passementerie, ton sur ton, en couleur coordonnée ou en effet d'opposition, ornent certains panneaux.

Les coloris : blanc, champagne, beige, ficelle, noisette, abricoté, parme, blé, pour les unis. Les imprimés sont doux et discrets ; bleu, vert, rose, lilas, sienne, lavande, vert amande. (APEI)



Un très beau rideau qui rappelle ceux de nos grands-mères.

Graisses, alcool et saison froide : le point de vue d'une diététicienne

Il fait froid, l'appétit s'aiguise et on a envie de bons repas chauds. Malheureusement, la saison des frimas est aussi celle où on tue le cochon, où la choucroute est reine et la charcuterie tentante. Le goût des plats traditionnels et « solides » ressort. Et tant pis pour les calories, le froid aidera à brûler tout ça ! L'hiver justifie-t-il une telle débauche de matières grasses ?

Bien sûr, il fait froid, mais pelisses, chauffage central et radiateurs sont des auxiliaires si efficaces que l'on a en fait souvent trop chaud. Il n'y a lieu d'augmenter notre ration alimentaire que de 200 calories environ, et ceci de façon équilibrée. Ce qui veut dire en clair que nous ne pouvons consommer que 7 g de graisses en supplément, les autres calories étant apportées par les hydrates de carbone et les protéines.

Notre alimentation est déjà beaucoup trop grasse. L'exemple suivant, tout à fait pratique et quotidien, le démontre aisément : un adulte sédentaire a besoin d'environ 2000 (pour une femme) à 2200 calories (pour un homme) par jour. Un tiers environ doit être apporté par les graisses, soit 660 à 730 calories. Un gramme de graisse « valant » 9 calories, cela représente à peu près 75 à 80 g de lipides par jour.

Moi je n'utilise jamais autant de matières grasses, direz-vous !

Malheureusement, il ne s'agit pas que des graisses de cuisson et d'assaisonnement mais aussi des graisses de constitution des aliments ; elles représentent en général la moitié de la ration conseillée.

Vous consommez par jour, en faisant la moyenne sur une semaine : 120 g de

viande mi-grasse, soit 15 g de graisse ; 3 dl de lait demi-écrémé, soit 8 g de graisse ; 15 g de fromage ou 1/2 œuf, soit 5 g de graisse ; 20 g de crème à café, soit 3 g de graisse ; 2 petits biscuits ou 1 assiette de potage en sachet, soit 4 g de graisse. Total quotidien : 35 g de graisses (au minimum).

Il ne reste donc que très peu de matières grasses pour la cuisson et l'assaisonnement : 10 g de beurre, 1 cuillerée à soupe d'huile pour la cuisson et une pour la salade, et ceci pour toute la journée.

En fait, le Suisse consomme en moyenne 120 g de graisses par jour. Cet excès explique très clairement pourquoi l'obésité (et toutes ses conséquences), l'athérosclérose exercent des ravages dans notre population.

Contrairement à l'impression qu'on pourrait avoir, il est donc parfaitement inutile d'augmenter sa ration de graisses en hiver. Au contraire, les charcuteries et le porc étant extrêmement riches en lipides : 100 g de jambon contiennent environ 21 g de graisse (1 pièce) ; 100 g de schubliig contiennent environ 28 g de graisse (1 pièce) ; 100 g de côtelette de porc 32 g de graisse.

Il convient d'être d'autant plus prudent dans la composition des menus, particulièrement les jours de fondue, choucroute et autres raclettes.

L'alcool réchauffe, croit-on, et donne de l'énergie. Fort de ce préjugé, on use et abuse des petits verres, sensés nous réchauffer et redonner des forces. En fait, c'est tout le contraire. L'alcool est un aliment dans le sens qu'il fournit des calories, mais son utilisation tout à fait spéciale en fait une source d'énergie à l'utilisation très limitée.

Pour oxyder l'alcool, c'est-à-dire le transformer en énergie, en gaz carbonique et en eau, il faut un enzyme appelé alcoolaldéhydehydrogénase. Ce réactif chimique est sécrété par le foie, en quantité très limitée et à vitesse continue, sans possibilité d'accélération. Dès qu'on dépasse quantité ou vitesse, l'alcool détruit des cellules du foie et du pancréas pour trouver l'alcoolaldéhydehydrogénase. A la longue, des troubles graves (cirrhose et destruction du foie en particulier) s'ensuivent, même si l'ivresse est très rarement atteinte. Il se produit, en outre, une intoxication du système nerveux : euphorie plus ou moins prononcée, agressivité quelquefois, sensation de stimulation et de coup de fouet, anesthésie de certains systèmes réflexes.

Les calories fournies par tous ces mécanismes sont utilisables mais en quantités très limitées (environ le 10% des calories ingérées) et de façon indirecte. Ce qui représente l'équivalent de deux tranches de pain avec très peu de confiture, environ 250 à 300 calories. C'est le seul apport que peut fournir l'alcool à l'énergie musculaire et au réchauffement. Le reste est littéralement « perdu dans l'atmosphère », non sans avoir fait des dégâts préalables.

Pour résumer, il est donc parfaitement illusoire de compter sur l'alcool pour se réchauffer ou se donner des forces. Au contraire, il refroidit.

En effet, les belles couleurs que l'on a après avoir bu un ou deux verres viennent tout simplement d'une vasodilatation superficielle : le sang afflue sous la peau, où il est en contact presque direct avec le froid. Il se refroidit donc très vite et, revenant à l'intérieur de l'organisme, lui impose un gros travail de réchauffement, d'où perte de calories.

En plus, l'anesthésie nerveuse due à l'effet toxique de l'alcool ralentit la sensation de froid. On prend moins de précautions, ce qui favorise gerçures et même gelures. Donc, pour se réchauffer, seul le grog pris au chalet, après l'effort, est admissible.

Même en période de grands froids, l'alcool est loin d'être l'ami. Il n'y a aucun sportif de classe internationale qui boive plus d'un verre par repas en période de compétition et souvent même en dehors de ces périodes.

Anne NOVERRAZ (CRIA)

Si vous prenez le volant...

En hiver, il convient de se remettre en tête quelques principes que d'aucuns ont trop tendance à oublier. Qui n'a pas croisé, dans un épais brouillard, un conducteur ayant négligé d'allumer ses feux de croisement ou ses feux de brouillard ? Il en est même qui roulent sans lumière...

Encore une fois : brouillard = feux de croisement ; en cas de pluie aussi.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'important n'est pas seulement de voir, mais d'être vu.

Un autre point non moins important auquel il faudra songer bientôt, c'est le nettoyage du pare-brise et de la lunette arrière en cas de chute de neige.

Il est inadmissible et dangereux de circuler avec, pour toute visibilité, un « petit rond » ménagé sur le pare-brise. L'avant, comme l'arrière, doivent être totalement débarrassés de la neige. Un papier placé le soir sur le pare-brise facilitera cette opération.

Il est dangereux aussi de circuler avec un véhicule couvert d'une couche de neige. Il convient d'enlever la neige du capot, du toit et de l'arrière. Ces amas peuvent se détacher à tout moment et vous aveugler ou aveugler l'automobiliste qui vous suit.

En ce qui concerne la visibilité, il faut parler aussi de la buée. Pour la combattre, vous trouvez dans le commerce des chiffons antibuée, afin de libérer les vitres latérales, et des éléments chauffants pour la lunette arrière.

Selon la région qu'on habite, les pneus d'hiver peuvent être utiles (mais des tests faits en septembre 1977 ont montré que certains pneus d'été peuvent les remplacer avantageusement). Rappelons qu'il est conseillé d'en équiper les quatre roues ; la tenue de route et la sécurité dans la neige seront supérieures.

Sur le plan de la conduite, les conditions hivernales très variables créent de nombreuses difficultés à l'automobiliste. Il y a les feuilles mortes, la boue et surtout la pluie qui diminuent considérablement le coefficient d'adhérence ; cela provoque rapidement le phénomène de l'aquaplaning.

Limitons donc la vitesse. Selon la quantité d'eau, l'état de la chaussée et des pneumatiques, il est possible de rencontrer l'aquaplaning déjà à partir de 60 à 80 km/h. Pour conserver le contact avec le sol, le pneu doit briser le film d'eau ; à 90 km/h par pluie modérée, il doit évacuer 4,5 litres d'eau par seconde !

L'obscurité est cause de danger. Une chaussée mouillée, de nuit, rend la conduite pénible par manque de visibilité et par l'éblouissement dû aux reflets des phares des véhicules roulant en sens inverse. C'est pourquoi il est nécessaire de faire régler ses phares. On nettoiera aussi régulièrement la glace des phares et des feux arrière.

La neige et le verglas créent des difficultés. Il s'agit alors de conduire avec prudence, souplesse et attention. Evitez tout mouvement brusque pouvant entraîner un dérapage : freinages lents et progressifs, utilisation de grands rapports (troisième vitesse, voire quatrième, de préférence à la première et à la deuxième).

(Tiré d'Optima)



Des joues veloutées malgré le froid

Pour les épidermes fatigués et agressés par les grands froids, des émulsions régénératrices de plus en plus perfectionnées ne cessent d'apparaître sur le marché. Aussi, au cœur de l'hiver, n'est-il pas superflu d'acheter une crème peut-être un peu plus chère que d'habitude mais dont les propriétés sont plus nourrissantes : cela maintient la peau jeune et fraîche ! (Photo Roc)

Chauffage : plus que jamais il faut économiser l'énergie

Au rendez-vous des saisons froides, il convient de savoir se chauffer convenablement tout en respectant les nouvelles normes de consommation d'énergie. Economiser, dans ce contexte, ne signifie surtout pas qu'il faille grelotter de froid et passer toutes ses soirées avec trois écharpes et deux manteaux, les pieds enveloppés dans d'épaisses chaussettes de laine. Bien au contraire, le particulier dispose aujourd'hui, tant en maison individuelle qu'en appartement, de plusieurs moyens intéressants pour rationaliser au mieux sa consommation d'énergie.

On devra donc se chauffer cet hiver en ayant soin de ne pas dépasser le seuil fatidique des 20° Celsius. « Trop froid ! » diront certains et pourtant, il a été reconnu que dans les habitations bien isolées cette température de 20° par pièce était même... trop élevée.

Les efforts des particuliers, en matière d'économies d'énergie, devront donc porter sur plusieurs points. Outre le fait que certains d'entre eux auront tout intérêt à consulter un spécialiste de l'isolation thermique en construction, il conviendra aussi de rappeler à d'autres qu'une bonne économie commence par de bonnes prévisions et opérations. La vérification et le ramonage de conduits de cheminées, la remise en état éventuelle d'appareils de chauffage, comme la vérification soignée de radiateurs (clapets purgeurs, robinets) sont déjà les premières opérations d'importance. Aussi paradoxal que cela puisse paraître aux yeux de certains particuliers peu scrupuleux des « détails ».

Pour les commandes de fuel, il faut

espérer que la plupart des consommateurs auront pris leurs précautions suffisamment à l'avance et qu'ils disposent à présent d'un premier stock appréciable en quantité. Les autres, retardataires imprudents, auront intérêt à téléphoner le plus vite possible à leur fournisseur habituel.

Il n'empêche que le gros travail à faire consistera à contacter un spécialiste de l'isolation des constructions ou bien encore, si l'on s'estime suffisamment bon bricoleur, à faire soi-même les premiers travaux importants en matière d'isolation. Calefrage des portes et des fenêtres, isolement des combles et autres parties stratégiques de l'habitation avec des matériaux adéquats, etc., seront les travaux indispensables.

Pour maintenir les fameux 20° C, pour respecter le fameux coefficient G de bonne isolation thermique, le consommateur doit donc utiliser de bons appareils, bien réglés, mais aussi faire appel à des spécialistes de la thermique et de la construction. Car les économies d'énergie ne se limitent ni au carburant, ni à l'énergie utilisée, mais aussi au bon fonctionnement des appareils de chauffage employés. Ainsi cette année, le changement d'une vieille chaudière peut paraître coûteux à certains, mais l'investissement par la suite, s'avérera judicieux et précieux.

Enfin, ou n'oublie pas de souligner l'importance de la régulation en matière de chauffage. Aujourd'hui, tous les appareils de chauffage, tant en chauffage collectif qu'en chauffage d'appoint, sont équipés de thermostats. On peut ainsi chauffer chaque pièce de l'habitation à la bonne température, sans excès (au-dessus de 20°) et

sans insuffisance. Si l'on considère qu'une bonne isolation a été préalablement réalisée, les déperditions calorifiques seront donc minimales et l'usager pourra donc profiter totalement de son système de chauffage... tout en économisant au mieux l'énergie consommée.

Avec la régulation, on citera aussi les horloges programmées qui permettent, en plus, un réglage de température à des heures souhaitées.

Comme on peut le constater, le particulier a, aujourd'hui, plusieurs techniques et moyens, mis à son service pour utiliser le plus rationnellement possible son système de chauffage.

Même dans les immeubles où le chauffage est assuré par un système de chauffage collectif, l'usager a les moyens d'économiser. Là, pas question d'isoler son appartement, puisque les dépenses sont les mêmes pour tous. Oui... mais à condition qu'il n'y ait pas d'abus. Voilà pourquoi les particuliers, logés dans des immeubles collectifs, peuvent équiper leurs radiateurs de robinets thermostatiques et faire installer un compteur hors de leur appartement, de façon à ce que les dépenses réelles en énergie y soient affichées. Compteur d'eau chaude pour chacun, compteur d'énergie pour chacun... voilà enfin une solution ! Cela supprimera les abus et encouragera à une certaine forme d'esprit civique. On ne se chauffera pas sur le dos du voisin... avec son argent, et en comptant sur son esprit économe !

Plus que jamais, nous nous devons de ne pas gaspiller l'énergie. En conséquence : autant l'économiser rationnellement pour mieux en profiter aujourd'hui et surtout... demain.

(APEI)

En Angleterre les pigeons sont au service des malades

Des pigeons voyageurs suivent une préparation spéciale qui les destine à faire partie du personnel de la santé publique. Devant la hausse des coûts, en effet, les Britanniques ont décidé d'utiliser ces volatiles pour le transport d'urgence de sang et de tout autre matériel médical. Ils comptent faire ainsi d'importantes économies.

Le projet initial était d'établir dans la ville de Plymouth une « navette », et « pont aérien » entre l'hôpital de Devonport et les laboratoires de diagnostic. Le

transport automobile coûte en effet 2000 ou 3000 livres sterling par an au service des urgences de Plymouth.

Après avoir observé les oiseaux faire quelques vols d'essai, les responsables du service de la santé ont adopté la proposition. Une équipe s'est chargée de choisir et d'emprunter une douzaine de pigeons et les a logés confortablement dans les laboratoires. On évaluait à environ 330 livres sterling le coût annuel des pigeons.

Un certain nombre d'entre eux ont été transférés à l'hôpital. Chaque fois qu'un examen de sang est nécessaire, les oiseaux sont lâchés dans le ciel, avec, à leurs pattes, des petits tubes solidement attachés.

Dès qu'un pigeon arrive « chez lui », c'est-à-dire au laboratoire où il était logé avant son transfert à l'hôpital, une cellule photo-électrique donne un signal pour alerter les techniciens du laboratoire. Il va sans dire que les médecins se communiquent les vols par téléphone.

Lorsqu'un oiseau se trompe de destination, ce qui est peu probable, un autre est

lâché 5 min plus tard avec un autre tube de sang.

« Les pigeons sont des employés de toute confiance », déclare un médecin partisan des pigeons et membre du personnel local de la santé publique, « ils n'ont jamais d'accidents et ne restent jamais bloqués dans des embouteillages ; il y a mille chances contre une pour que le pigeon accomplisse sa mission. »

Selon une revue médicale, des médecins utiliseraient déjà des pigeons voyageurs en Inde, pour assurer les communications en période d'épidémie ou dans tout autre cas d'urgence.

(Pharma information)

Robert-tillot
Prêt-à-porter ville et sport
Saint-Honoré 8 - Neuchâtel
067117 R

SANS SOUCIS
cosmetic worldwide
INSTITUT ATHENA
1, route de Neuchâtel
CERNIER Tél. 53 22 55
Epilation définitive, avec DÉPILATRON
sans douleurs, ni cicatrices.
Prix exceptionnel.
067164 R

Prêt-à-porter
Chede
Couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORÉ - TEL. 25 43 46

hockey sur glace

Les clubs neuchâtelois de ligue B luttent pour leur survie

Neuchâtel-Sports peut faire un grand pas vers son salut !

Mardi, Neuchâtel a accompli un pas important vers son maintien en ligue B. Dans ce derby, il avait tout à perdre, tant l'enjeu, pour des raisons diverses, avait d'importance. En gagnant, non seulement, il obtenait deux points supplémentaires, mais encore, il maintenait dans le doute un troisième « candidat » — Forward Morges mis à part — à la relégation. Un candidat (Fleurier) dont le programme immédiat (Davos à Belle-Roche, Lausanne à Montchoisi) paraît peu propice à l'évolution favorable de sa situation, au contraire du sien : Langenthal à Monruz, Forward à Morges. Certes, du côté de Monruz, personne ne souhaite la chute de Fleurier. Mais, dans la situation actuelle, aucun sentimentalisme n'est permis.

Voilà donc Neuchâtel en position favorable par rapport à Fleurier et Lucerne, ce dernier recevant Sion — l'équipe valaisanne ne veut pas d'une relégation — et se rendant à Zurich samedi prochain. C'est dire qu'en l'espace d'une semaine, Neu-

châtel peut se hisser sur une position prédominante par rapport à ses deux compères embarqués, tout comme lui, dans la « galère de la relégation ».

Langenthal, toutefois, n'est pas le premier venu. Au match aller, les hommes de l'entraîneur Ted Snell — un Canadien de 32 ans — avaient pourtant cédé devant ceux de Jean-Pierre Uebersax. Et puis, avec Zoug et Davos, Neuchâtel est la seule équipe à avoir gagné dans la Haute-Argovie, cette saison ! Il est des défaites dont le souvenir est tenace...

La formation bernoise va donc chercher sa revanche à Monruz. Toutefois, elle n'est guère à l'aise à l'extérieur mais elle a battu Forward et Rapperswil et partagé l'enjeu à Sion... et à Lausanne ! Pour le reste, ses sorties se sont soldées par neuf défaites. De quoi, apparemment, rassurer Neuchâtel... et l'inciter à la prudence, la série négative de l'équipe bernoise devant bien s'interrompre une fois !

Langenthal est capable du pire comme du meilleur. En fait, tout dépendra, ce soir, de la prestation de son entraîneur

Snell. Formé d'éléments de valeur moyenne, Langenthal recèle tout de même un junior appartenant à l'équipe nationale, Bernard Hugi. Il s'agit d'un excellent centre de 21 ans.

CONDITION PHYSIQUE

Neuchâtel va donc devoir remettre son ouvrage sur le métier pour venir à bout d'une équipe qui a tout de même arraché un point à Lausanne (6-6).

Jean-Pierre Uebersax reconduira-t-il la formation victorieuse de Fleurier ? Une question qui, en toute logique, est inabordable à Monruz, l'entraîneur neuchâtelois ne tenant pas à dévoiler ses batteries, du moins pas en public. Mardi, le coup de poker a réussi. Mais de telles solutions sont-elles à maintenir à long terme, surtout si les rencontres restent aussi serrées et indécises que mardi ? « Tout est une question de fraîcheur physique », affirme « Monmond » Quinche, dont la mise en train fut bénéfique, mardi.

DOMINER LA NERVOSITÉ

En fait, l'important, pour Uebersax, reste dans le conditionnement de ses joueurs avant la rencontre. S'il parvient à leur enlever cette appréhension et cette nervosité si apparentes mardi au début du match contre Fleurier — Gagnon, en particulier, dont le désir de bien faire était évident — les Neuchâtelois sont à même de prendre la mesure des Bernois. Alors, un nouveau pas important serait franchi. Et puis, si, consciemment ou inconsciemment, les esprits sont braqués sur les résultats de Lucerne et de Fleurier, il convient, avant tout, de gagner afin de conserver l'acquis, soit maintenir Lucerne derrière soi.

Neuchâtel a donc de bonnes, très bonnes raisons, de vaincre ce soir. Il en a les possibilités morales et techniques.

P.-H. B.

La Chaux-de-Fonds détendue à Arosa

Mardi a été un jour faste pour les Montagnards. Ils ont battu Bienne et Ambri-Piotta à succombé face à Arosa. Cet état autorise un certain sourire aux Chaux-de-Fonniers qui se rendent à Arosa, ce soir, avec calme, du moment qu'ils passent maintenant neuf points d'avance sur les Tessinois, et cela à cinq journées de l'échéance d'une année pénible mais nullement négative.

SECRET ESPOIR...

Il y a dix jours, Jean Cusson et Francis Blank nous assuraient de la préparation d'un « team » susceptible d'obtenir encore quelques points spécialement contre Arosa, Sierre et Ambri Piotta. Une réserve : Langnau et Berne, deux équipes sur une lancée favorable pour la conquête du titre. Il n'était nullement fait allusion à Klotten et à Bienne. On sentait pourtant un secret espoir, celui de battre ces deux adversaires. C'est chose faite avec les Seelands !

Des cet instant, le déplacement dans les Grisons prend une nouvelle dimension, ce d'autant plus que des hommes viennent en forme. Nous pensons à la deuxième ligne, celle formée des frères Neining, associés à Courvoisier. Ce trio se comprend fort bien. Nous avons là une combinaison pouvant être la force de frappe des Horlogers. Défensivement, Amez-Droz a retrouvé toute sa puissance, ce qui lui permet de battre deux fois Anken. En outre, Gosselin reste dans la lutte pour la première place du classement des meilleurs compteurs, raison supplémentaire pour lui de se démettre. Enfin, comme Williammann est blessé (fissure à un bras), confiance a été accordée aux juniors Scheurer et Houriet qui, avec von Gunten, forment une bonne triplette.

La Chaux-de-Fonds doit terminer cette saison aussi bien qu'elle l'a commencée. Les deux responsables, Cusson et Blank,

ont toujours eu confiance et ce n'est pas aujourd'hui qu'ils vont flancher. Voyons le point de vue de Cusson :

« Nous nous trouvons, depuis mardi, dans une ambiance nettement plus favorable. L'équipe a retrouvé son calme et, du même coup, sa maîtrise. Les séances d'entraînement ont démontré notre retour à une condition normale, celle que nous avions dans le premier tour. Nous devons encore récolter des points. A Arosa, nous nous présenterons dans la même formation que mardi : Leuenberger malade, et Williammann, blessé, n'entrent pas en considération. Avec les jeunes en nets progrès, nous avons la possibilité de présenter une équipe équilibrée et prête à enlever la décision ».

P. G.

FLEURIER : DONNER LE MAXIMUM

En perdant mardi contre Neuchâtel-Sports, le CP Fleurier a manqué une belle occasion de se mettre quasi définitivement à l'abri de la relégation. Vainqueur, il compterait en effet cinq longueurs d'avance sur l'équipe de la capitale, qui, battue, n'aurait peut-être par le moral suffisant pour redresser une situation alors fortement « détériorée »... tandis que, maintenant, Fleurier ne compte plus que deux points d'écart sur l'avant-dernier, qui est Lucerne.

Cette position n'est guère réjouissante quand on sait que, d'ici à la fin de la compétition, Huguénin et sa troupe devront encore affronter, entre autres adversaires, Davos, Lausanne et Zurich. Si la bataille pour le titre de ligue B se prolonge jusqu'au dernier jour, les « jaunes et noirs » risquent, par contrecoup, d'avoir la vie dure.

Cependant, la guerre est loin d'être terminée et bien des points sont encore en

jeu. De plus, les « grands » ont montré, à plusieurs reprises, qu'ils n'étaient pas irrésistibles, surtout chez l'adversaire. En accueillant Davos, contre lequel il avait réalisé un exploit au premier tour (match nul), Fleurier aurait donc tort de se croire battu d'avance. Certes, cette fois, l'équipe grisonne va-t-elle être plus attentive et plus décidée qu'à aller mais, de son côté, le locataire de Belle-Roche affichera le maximum de volonté et d'agressivité.

Peu à l'aise mardi à Monruz, MacAdam aura, espérons-le, plus de venin ce soir, ce qui ajouterait du poids au jeu offensif local. Une semaine de repos venant après cette rencontre, les « jaunes et noirs » n'ont pas à craindre la fatigue et peuvent donc jeter toutes leurs forces dans une bataille qu'ils peuvent faire tourner à leur avantage. Mais les Davosiens, qui perdraient leurs dernières chances d'enlever le titre en laissant un seul point à Belle-Roche, vont aussi se livrer sans calcul ! Cela promet une rude bataille.

R. N.

En III^e ligue neuchâteloise et jurassienne Fleurier II et la Brévine au coude à coude

Vainqueur du match aller, Fleurier II, pour être certain de conquérir le titre, doit encore, une seconde fois, battre La Brévine. Les autres formations jouent pour l'honneur.

Marin, grâce à des envois victorieux de Pierre-André Geiser, Daniel Quadri (2), Jean-Pierre Lehner, Didier Elber et Pierre-Yves Leuba, a radifié le tout au détriment de Couvet, qui n'a pu que raccourcir la distance par Jean-Pierre Guye et Daniel Aehlen.

Résultats complémentaires au 1^{er} février : Marin-Couvet 6-2.

Classement : 1. Fleurier II 6/12 ; 2. La Brévine 6/10 ; 3. Marin 8/9 ; 4. Les Ponts-de-Martel II 8/8 ; 5. Couvet 8/5 ; 6. Le Locle II 8/0.

LES BRÉVIENS SUR LA BONNE VOIE

Savagnier a capitalisé le tout... faute de combattants. Les réservistes de Reuchenette n'ont, en effet, pas daigné se déplacer dans le Val-de-Ruz. En remportant les deux duels qui les opposeront à Sonvilier, les Bréviens couronneront la couronne.

Résultats complémentaires : Savagnier-Reuchenette II 5-0 (forfait). Classement : 1. Les Bréviens 8/15 ; 2. Savagnier 8/13 ; 3. Sonvilier 8/12 ;

4. Dombresson 8/4 ; 5. Les Joux-Derrière II 9/4 ; 6. Reuchenette II 9/2.

CORTÉBERT, TRAMELAN II ET REUCHENETTE À ÉGALITÉ DE POINTS

A la veille du basculement de rive, trois équipes totalisent le même nombre de points. La seconde garniture tramelote, qui en découlera avec Saicourt, est presque certaine de terminer son pensum en comptabilisant 21 unités. Les deux autres chefs de file, Cortébert et Reuchenette, seront directement aux prises. Le vainqueur de cette confrontation jouera un match d'appui contre Tramelan II.

Résultats complémentaires au 1^{er} février : Sonceboz II - Tavannes 1-7 ; Cortébert - Cortébert 4-10 ; Reuchenette-Reconvilier 5-3 ; Tramelan II - Tavannes 2-2 ; Cortébert - Sonceboz II 15-3 ; Cortébert - Reuchenette 0-7. Classement : 1. Tramelan II, Cortébert

football

Quatre clubs riches se le disputent Michel Platini transféré en 1979 ?

Il y a un an, Franz Beckenbauer secouait le football allemand en quittant Bayern Munich pour « Cosmos » New-York, moyennant une somme de l'ordre de six millions de francs. Cette fois, le football français entre en transes avec l'éventualité d'un départ de Michel Platini pour l'étranger... en juin 1979 !

Il est vrai que Michel Platini est devenu l'étoile N° 1 en France. Sa jeunesse (23 ans), ses remarquables qualités et ses dons de footballeur en font une individualité dont les services sont convoités par tous les grands clubs européens, notamment par des clubs espagnols (Valence, Barcelone) et italiens (Juventus et Internazionale).

POURQUOI PAS...

Ce sont ces quatre clubs qui semblent rester en lice dans la « course à Platini », même si l'intéressé, toujours discret, a lancé en boutade : « Et pourquoi pas

et Reuchenette 13/19 ; 4. Tavannes 13/16 ; 5. Reconvilier 12/11 ; 6. Court II 12/4 ; 6. Saicourt 12/10 ; 7. Court II 12/4 ; 8. Sonceboz II 14/4.

MOUTIER II EN ÉCHEC

Titre de champion en poche, Moutier II a, pour la première fois de l'hiver, été tenu en échec. La formation de Glovelier-Bassecourt, entraînée par l'ex-Prévôtois Schmalz, a prouvé, à cette occasion, qu'elle détenait une formation ascendante.

Résultats complémentaires au 1^{er} février : Glovelier/Bassecourt - Moutier II 6-6 ; Courtélette - Delémont II 15-1 ; Courrendlin-Crémènes 7-7. Classement : 1. Moutier II 12/23 ; 2. Crémènes 12/15 ; 3. Courtélette 12/14 ; 4. Courrendlin 11/13 ; 5. Glovelier/Bassecourt 12/13 ; 6. Franches-Montagnes II 11/7 ; 7. Rosières 9/5 ; 8. Delémont II 11/0. LIET

l'Allemagne ? ». Valence et Barcelone offriraient trois millions de francs, Internazionale et Juventus encore plus. Si le transfert était réalisé sur cette base, Platini viendrait en troisième position dans les records de mutations, après Pelé et Beckenbauer, mais devant Cruyff et Keegan.

La décision inattendue de Michel Platini, marié depuis le 21 décembre et qui doit songer à son avenir, a d'autant plus surpris qu'il y a un mois, à peine, un accord était en vue. Mais l'offre a été telle qu'il est revenu sur sa décision première et qu'il en a avisé le club dont les diri-



A DISTANCE. — Pour le Neuchâtelois Quadri et le Fleurisan Jeannin, le duel va maintenant se poursuivre par adversaires interposés. (Avipress-Bailiod)

automobilisme

Derniers regards sur le « Monte-Carlo »

Les Neuchâtelois satisfaits de leur course

François Perret (cinquième participation) et Willy Bregnard (il était pour la troisième fois au départ) se sont finalement classés au 74^{me} rang du 46^{me} Rallye de Monte-Carlo. L'ultime place a été gagnée après vérification des carnets de bord et c'est pour cela que, dans notre édition de samedi dernier, nous annoncions les Neuchâtelois 75^{mes}.

Pour eux, le but était de finir et, si possible, de participer à la dernière nuit. Ces deux objectifs ont donc été atteints.

Si l'on parle beaucoup des concurrents, il est bon de ne pas oublier — dans une épreuve comme le « Monte » — de citer les membres de l'assistance sans lesquels rien ne pourrait se dérouler normalement. Les changements de roues en quelques minutes, les pleins d'essence, les vérifications de bord, changement de phares, ont été une partie du travail des trois assistants de l'équipage neuchâtelois. A leur tête, le

coéquipier habituel de Perret, « Jacky » Guinchard, qui, pour la circonstance, avait troqué sa combinaison de course contre un « bleu » de mécanicien. Il a été assisté de Benoît Ruedin et d'Oswald Schumann.

IMPORTANT

La course des équipes d'assistance vaut en soi le déplacement. Près de deux mille kilomètres en quatre jours, souvent sur des routes à la limite du praticable, tel est,

pour les mécaniciens, la véritable face du rallye de Monte-Carlo. Et pas question de « mollir », pour reprendre un terme familier à l'équipage neuchâtelois ; à chaque départ d'une épreuve spéciale, il faut être là, prêt au rendez-vous.

Revenons à la course. Elle aurait pu très mal commencer pour la voiture N° 151 lorsque, dans le parcours de classement, un bambin s'approcha de Perret pour lui demander de signer un autographe. Ce que ne remarqua pas le Chaux-de-Fonnier, c'est qu'il avait donné au jeune garçon son carnet de bord, qu'il avait employé comme cartable ! Heureusement pour lui, il retrouva vite son précieux carnet.

Après un bon parcours de classement, les Neuchâtelois perdirent quelques places lors du parcours commun. Néanmoins, réalisant une excellente dernière nuit, ils reprirent une vingtaine de rangs au classement général.

SURPRISE EN BIEN

Satisfaits de leur 74^{me} rang — bien qu'au fond d'eux ils espéraient peut-être mieux — les deux compères n'ont pas perdu leur bonne humeur.

Nous avons été étonnés. Pour nous, ça n'a pas été le rallye le plus fatigant malgré les mauvaises conditions atmosphériques. Il est vrai que la suppression des étapes ardéchoises — ce qui leur a permis de se reposer la nuit de mardi à mercredi — y est peut-être pour quelque chose, estimant-ils. Le pire, reprit François Perret, c'est que, plus on en fait, moins cela nous dégoûte. Ce fut un éclat de rire, symbole de la bonne humeur régnant sur l'épreuve monégasque.

Malgré la fatigue, la tension et la nervosité, jamais un concurrent n'a eu un excès de paroles. L'ambiance spécifique au rallye existe bel et bien. Dans le peloton, la grande famille n'est pas un vain mot. Il faut dire que la victoire du « privé » Jean-Pierre Nicolas qui, à une semaine du départ, ne savait pas encore s'il aurait l'argent nécessaire à son entreprise, devant les deux petites Renault 5 Alpine n'était pas fait pour déplaire.

A l'heure du bilan, si quelqu'un n'était pas satisfait de son sort, ce ne pouvait être que le géant « Fiat-Lancia »...

J.-C. SCHERTENLEIB

athlétisme

Bilan neuchâtelois

Records dans les relais féminins grâce aux représentantes du CEP

P. Gerber, J. Schaer, D. Mayer, Ch. Sandner, M. Staub et M. Hulin, du CEP Cortaillod, ont permis l'établissement de 5 records neuchâtelois, en 1977 ! Seuls ceux du 4 x 100 m et du 4 x 200 m (les relais courts) n'ont pas été atteints.

C'est surtout le 4 x 800 m qui s'est amélioré puisqu'il a passé de 9'32"1 à 9'23"9, grâce à la vitesse de Staub, Sandner, Gerber et Mayer, qui rivalisent, ou presque, avec leurs camarades de club champions suisses du même relais, à savoir les Berthoud, Roux, Schaffer et Pizzera. Ce quatuor a ainsi réalisé le seul

record masculin auquel avaient déjà participé Schaffer et Pizzera. C'est également dans les relais courts que la « relève » est la plus difficile, le 4 x 100 m notamment où les 42"1 des Olympiens J. Aubry, Rosli, Montandon et Pfäeffli n'ont plus été améliorés depuis 1968 !

Pourtant, quelques résultats sont prometteurs : ceux des cadettes et dames-juniors du CEP, présentes partout ou presque, des cadettes de Neuchâtel-Sports et même des Fourches au 4 x 100 m, des juniors du CEP et des cadets A de l'Olympic aux relais courts. Oui, on peut espérer...

A. F.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dames. — 4 x 100 m : 1. CEP 50"80 ; 2. N.-S. 51"58 ; 3. CEP juniors 51"6 ; 4. Olympic 52"0 ; 5. CEP Cadettes A 53"0 ; 6. N.-S. Cadettes A 54"5. 4 x 200 m : 1. N.-S. 1'47"39 ; 2. CEP I 1'50"1 ; 3. CEP II 1'53"0. 4 x 400 m : 1. CEP juniors I 4'13"2 ; 2. CEP juniors II 4'16"7. 4 x 800 m : 1. CEP juniors 9'23"9. 3 x 1000 m : 1. CEP juniors 9'23"4. Suédois : 1. CEP juniors 2'31"8.

Hommes. — 4 x 100 m : 1. CEP I 42"9 ; 2. Olympic 43"2 ; 3. N.-S. juniors 43"6 ; 4. CEP juniors 44"7 ; 5. SFG Fontainemelon 46"3 ; 6. N.-S. II 46"3. 4 x 200 m : 1. CEP I 1'31"9 ; 2. Olympic 1'32"6 ; 3. CEP juniors 1'36"1. 4 x 400 m : 1. CEP I 3'22"1 ; 2. CEP II 3'32"0. 4 x 800 m : 1. CEP 7'36"5. 3 x 1000 m : 1. CEP I 7'48"1 ; 2. Olympic 8'00"2 ; 3. CEP II 8'11"5 ; 4. N.-S. 8'40"5 ; 5. CEP cadets B 8'43"6 ; 6. CS Les Fourches cadets A 8'50"8. Suédois : 1. CEP 1'57"7 ; 2. Olympic 1'59"5 ; 3. Olympic juniors 2'00"6.

basketball

Sanctions en Suisse

La Fédération suisse de basketball a pris quelques sanctions disciplinaires, à la suite de différents incidents survenus sur les terrains helvétiques.

Voici les principales décisions : — La salle de Federale est suspendue pour un match (Federale - Sion). Cette rencontre devra avoir lieu en Suisse, hors d'un rayon de 100 km de Lugano. Cette mesure fait suite aux incidents du match Federale - Fribourg Olympic du 3.12.1977 (arbitre et commissaire frappés).

— Jean-Claude Charlet (Lemania Morges) est suspendu pour 3 matches, amende de Fr. 200.— + frais (coup à un arbitre lors du match Lemania - Pully du 10.12.1977).

— Le protégé de Martigny, ultime point marqué par Marly lors du temps réglementaire selon Martigny, est déclaré irrecevable. Les frais sont supportés par Martigny.

cyclisme

PARIS - NICE 78

Paris - Nice, « la course au soleil », se déroulera du 5 au 11 mars et marquera un retour au classicisme : un parcours tracé presque en ligne droite, vallonné en son milieu, montagneux sur la fin, des demi-étapes seulement le dernier jour, un seul départ différé et aucune attribution de bonifications en temps.

divers

Reprise en Tunisie

Les compétitions sportives, suspendues en Tunisie depuis l'entrée en vigueur, jeudi dernier, de l'état d'urgence et du couvre-feu, reprendront normalement ce week-end, a annoncé le ministère de la jeunesse et des sports. Toutefois, les rencontres sportives devant avoir lieu à Tunis et dans sa banlieue se dérouleront sans doute à huis-clos, pour prévenir d'éventuels rassemblements en raison de l'état d'urgence, qui interdit tout rassemblement de plus de trois personnes, et du couvre-feu toujours en vigueur dans la capitale et sa banlieue.



A vous de décider ce que vous coûtera un prêt comptant.

Prenez la peine de comparer - et vous aurez aussitôt économisé quelques francs. Certains établissements demandent des intérêts calculés au taux maximal autorisé par la loi, ou un peu moins. Les nouveaux taux d'intérêts fixés par notre établissement sont inférieurs: la différence va jusqu'à 7 pour cent!

Venez nous demander conseil, cela en vaut la peine.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Le taux d'intérêt est révélateur

CONCISE
Grande Salle
Samedi 4 février

GRAND BAL



avec Chouille

La Jeunesse. 067782 A

Hôtel-club familial
à Champex-Lac, Valais 1500-2200 m.

DE JANVIER À AVRIL
SKI - SKI FOND - LOISIRS

Hôtel très bon standing. Ambiance amicale, soirées animées. Monitrice enfants. Cuisine soignée.

Ex.: 7 jours - pension complète de Fr. 262.50 à Fr. 346.50.
Réduction enfants de 20% à 80%.

Ecrire à M. et M^{me} Laurant,
«SUNWAYS», 1938 CHAMPEX.
Tél. (026) 4 11 22.
ÉTÉ: Réservez dès maintenant. 066440 A



école lémania lausanne

021/20 15 01

BON pour une documentation gratuite et sans engagement

- Maturité fédérale
- Baccalauréat français
- Baccalauréat commercial
- Diplôme de commerce ou de secrétariat
- Français intensif pour élèves de langue maternelle étrangère
- Collège secondaire dès 10 ans

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Localité _____

A envoyer à l'Ecole Lémania
Chemin de Prévile 3 1001 Lausanne 1 FAN

Vacances balnéaires à la carte!

CarMart - la combinaison idéale pour tous ceux qui aiment les vacances balnéaires, mais sans renoncer au confort. Sur une île ensoleillée ou une plage magnifique. Pour les jeunes comme pour les aînés, à deux ou avec toute la famille. Avec CarMart, c'est merveilleux.

Yougoslavie Portoroz/Porec
Stations de vacances idéales sur la côte d'Istrie, où l'activité balnéaire est gaie et animée. 10 jours dès Fr. 475.-

Italie Lido di Jesolo
13 kilomètres de sable fin, sans écueils, sans déclivité abrupte, sans pierres - voilà ce qu'est le Lido di Jesolo. 10 jours dès Fr. 395.-

Espagne Rosas
Qui connaît la Costa Brava aime la petite ville de Rosas. Soleil et mer à profusion, possibilité d'excursions multiples. 10 jours dès Fr. 525.-

Séjour sur une île Mali Losinj
La plus belle et la plus intacte des îles du golfe de Kvarner. Connue pour son climat privilégié. 10 jours dès Fr. 460.-

Ischia
Dans le golfe de Naples vous attend une ambiance de vacances typiquement méridionale. Ischia est idéale aussi pour un séjour de cure grâce à ses sources thermales et à sa boue salubre. 11 jours dès Fr. 790.-

Veillez demander le programme CarMart à votre agence de voyages ou à:



CarMart
Priorité à la qualité!

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038/25 80 42

PRIX SUPER 49% JEANS velours
côtes mode

Alexandre
Seyon 10 Neuchâtel

ÉCOLE-CLUB MIGROS NEUCHÂTEL
LES BUGNENETS

SKI-ENFANTS

Cours de ski pour enfants de 6 à 13 ans:
3 mercredis après-midi, transport et collation compris: Fr. 22.50.
Les 8, 15 et 22 février 1978 aux Bugnenets.
Renseignements et inscriptions à:



ECOLE CLUB MIGROS
Lieu de formation et de rencontre

Nom: _____ Prénom: _____
chez: _____ Rue: _____
Lieu: _____ Tél. _____
s'inscrit au cours de SKI-ENFANTS. 067353 A

SALLE DE SPECTACLES - BOUDRY
DIMANCHE 5 FÉVRIER 1978, DÈS 14 H 15

LE DERNIER GRAND MATCH AU LOTO DE LA SAISON

organisé au profit de l'œuvre de la Sœur visitante.

Pendule neuchâteloise, radios portatifs, montres, jambons, plaques de lard, chaise neuchâteloise, appareils électriques, bons d'achat, filets garnis, lapins, canards, etc.

Pas de quine en dessous de Fr. 6.—.
Abonnements à Fr. 20.— pour 26 descentes. Cartes à Fr. 1.—.
2 abonnements donnent droit à un troisième gratuit.

Cantine Vaste place de parc. 067441 A

VOYAGES DE PÂQUES
VOYAGES DE 4 JOURS DU 24 AU 27 MARS

- PARIS (départ le 23 au soir) Fr. 455.—
- RIVIERA - CÔTE D'AZUR Fr. 420.—
- ATLANTIQUE - ÎLE DE RÉ Fr. 430.—
- CAMARAGUE - MARSEILLE Fr. 440.—
- TESSIN - LOMBARDIE Fr. 465.—

WITTWER Neuchâtel, St-Honoré 2
025 82 82
Couvvet, St-Gervais 1
063 27 37 063404 A

Stores
à lamelles à rouleaux
Stores toiles

Toutes réparations

C. Mancuso Yverdon
Rue Edouard-Verdan 3
Tél. (024) 24 18 06/21 21 19 063419 A

RIEN N'EST PLUS SUR QUE LA SECURITE. ET PAS SEULEMENT EN ETE.



Traction avant. Phares à iode. Dégivrage de la lunette arrière. Antigél garanti jusqu'à moins 37° C.

FORD FIESTA. SECURITE COMPRISE.



Le signe du bon sens.

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer
Neuchâtel (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31 067806 B

Maroc: Pays des contrastes!



Extrait de notre offre variée pour ce fascinant pays:

Marrakech
4 jours dès **Fr. 485.-** vols réguliers deux fois par semaine.

Circuit des villes impériales 8 jours Fr. 945.- Marrakech - Beni Mellal - Fès - Meknès - Rabat	Circuit des Oasis 8 jours Fr. 895.- Marrakech - Ouarzazate - Tinerhir - Zagora
--	--

Le Maroc classique 15 jours **Fr. 1740.-** de Genève
Vols réguliers avec SWISSAIR.

Le programme classique du Maroc qui vous permettra de découvrir les maints visages de ce fantastique pays.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/Collège 221422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.

Les vacances - c'est Kuoni
Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

Ecole nouvelle de musique
BÉBÉ-ORCHESTRE
1^{er} semestre 1978

Classes de violon, violoncelle, piano, chant, flûte douce, flûte traversière, guitare et harpe
enfants admis dès l'âge de 3 ans

Leçons données à Neuchâtel, Corcelles, Peseux, Saint-Aubin, Lutry et Echallens.

Tél. 31 19 37, le matin et le soir. Piano. Tél. 25 58 52. 066225 A

A donner contre bons soins:

- 1 grande chienne noire
- 2 chiots mâle et femelle, grande taille
- 1 chienne petite taille
- 1 chienne bouvier appenzelois, 3 mois.

Tél. (038) 63 19 05. 067695 A

La Treille

le sympathique restaurant au cœur de la ville

ses menus du jour 4⁵⁰ et 5⁷⁰

sa choucroute en cocotte 5⁹⁰

ses tripes à la neuchâteloise 6.- en cocotte également

ses excellents cafés dès maintenant 2 sous moins cher

Coupon

pour un prêt comptant auprès de la Banque Populaire Suisse (voir l'annonce sur la même page)

Je désire un prêt comptant de Fr. _____

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
NAP/Localité: _____
Téléphone: _____

A envoyer à la Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16



BANQUE POPULAIRE SUISSE

EN PREMIERE

«TOUTES LES QUALITES D'UN FANTASTIQUE RECIT D'AVENTURES, EN ATTEIGNANT LES DIMENSIONS DE LA TRAGEDIE ET DE L'EPOPEE.» Eric Leguèbe («Le Parisien»)

16 ans GEORGE DE BEAUREGARD présente

JEAN ROCHEFORT / CLAUDE RICH / JACQUES DUFILO
un film de
PIERRE SCHOENDOERFFER

LE CRABE
TAMBOUR

JACQUES PERRIN



Adaptation et dialogue de
Jean-François CHAUVEL et Pierre SCHOENDOERFFER
d'après son roman (Editions GRASSET)
Prix du roman de l'Académie Française 1976
Avec ODILE VERSOIS - PIERRE ROUSSEAU
Images de Raoul COUTARD - Musique de Philippe SARDE

Avec Raoul COUTARD, SCHOENDOERFFER a plongé dans la tempête. Il nous a ramenés les plus belles images jamais vues sous le ciel plombé des hautes mers.
Guy Teisseire («L'Aurore»)

AU PALACE 15 h - 18 h 45
20 h 45

Tél. 25 56 66

SAMEDI et DIMANCHE 14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 1^{re} vision

FRANCIS PERRIN
ROGER MIRMONT • JEAN-JACQUES MOREAU
Un film de JEAN GIRAULT

LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES
Michel GALABRU Claude PIEPLI

4 ans de travail
160.000 km parcourus
dans les territoires du
Sud-Ouest africain pour...

LA GRANDE AVENTURE DU KALAHARI
Entièrement réalisé dans
les réserves africaines où
l'homme n'a pas droit de
cité!
Un succès extraordinaire
à ne pas manquer!

CHAQUE JOUR 17 h 45 7 ans

SAMEDI 22 h 45 NOCTURNE V.O. angl. textes franç.-allm.
des jeunes gens...
des voitures...
du rock'n'roll
en Amérique de 1962!

BILL HALEY FATS DOMINO American
CHUCK BERRY et 40 HITS Graffiti
dans le fameux film de GEORGES LUCAS
«La guerre des Etoiles»
066236 A

Le Centre culturel italien
organise un voyage en car à Turin
pour la représentation de

LA TOSCA
de G. PUCCINI
Dimanche 19 février
(matinée).

Départ de Neuchâtel, derrière la
poste (hôtel Touring): 7 h. Retour:
environ minuit. Fr. 95.—

Inscriptions: Centre culturel italien,
case postale 453, 2000 Neuchâtel.
064028 A

**Concert exceptionnel
de musique improvisée**
avec
PIERRE FAVRE percussion
LÉON FRANCIOLI contrebasse
ALBERT MANGELSDORF trombone

Mardi 7 février, à 20 h 30
Aula du Gymnase Bois-Noir
À LA CHAUX-DE-FONDS
Entrée: Fr. 7.—
Organisation et renseignements:
Centre de rencontre, Serre 12,
La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 47 16. 067533 A

Tél. 25 55 55

REX

Tous les soirs 20 h 45
matinées:
samedi - dimanche 15 h - 17 h 30
mercredi 15 h

Jean-Paul Belmondo
Raquel Welch
sans limite
d'âge

un film de
Claude Zati
Dialogue de
Michel Audiard

L'Animal

UN SUCCÈS TOTAL!

**VACANCES
À L'ADRIATIQUE**
Misano (Riviera di Romagna)

à 3 km de Riccione et à 1 km de Cattolica, du
1/5 au 24/6 et du 1/9 au 30/9 8300 liras.
Haute saison 11.000 liras.

HÔTEL BOLOGNA
(à 50 m de la mer)
Via Platini 56 | 47046 Misano Adriatico FO
Tél. (0039) 541 963 157. 066367 A

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 10.000.—
Je note que vous ne prenez pas de
renseignements auprès des employeurs
et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom: _____
Adresse: _____
N° localité: _____ FAN

Service rapide 01/211 76 11
Tollstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

ARCADES TOUS LES SOIRS À 20 H 30 16 ANS
25 78 78 SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

LE GRAND SUCCÈS COMIQUE
*nous irons
tous au Paradis*
UN FILM D'YVES ROBERT

ALLONS-Y JOYEUSEMENT
NOUS RIRONS TOUS AU PARADIS

SELECTION AUX ARCADES: samedi et dimanche 17 h 15
AU STUDIO: dès lundi et jusqu'à vendredi 18 h 45

UN ANCIEN SUCCÈS DE WILLIAM WYLER

LA VIPÈRE
avec BETTE DAVIS
DANS UNE REMARQUABLE CRÉATION
UNE ŒUVRE D'UNE PUISSANTE INTENSITÉ DRAMATIQUE
V. o. anglaise - s. tr. française-allemand

STUDIO TOUS LES SOIRS À 21 H
25 30 00 Samedi, dimanche
067731 A mercredi: matinée à 15 h

SIMONE SIGNORET
dans
**la vie
devant soi**
UN FILM REMARQUABLE

NOCTURNES
Samedi à 17 h 30 et 23 h
Dimanche à 17 h 30
- EN PREMIÈRE VISION -

LES ESCLAVES
ELLES SONT «ENLEVÉES»,
PUIS SOUMISES AUX PLUS
INFAMANTES
DÉPRAVATIONS
- 18 ANS RÉVOLUS -

Samedi - dimanche
15 h - 17 h 30 - 20 h 45

**ARTISTES
ET MODÈLES** **bio** **LE CLOWN
EST ROI**
en français 27, faubourg du Lac
DÈS 12 ANS Téléphone 25 88 88 en français sans limite d'âge

**DEUX «CLASSIQUES» DU TRIO CÉLÈBRE:
FRANK TASHLIN - JERRY LEWIS - DEAN MARTIN**

Temple du Bas - Neuchâtel
Mercredi 8 et jeudi 9 février 1978, à 20 h 15,

CONCERT DES GYMNASIENS
Chœurs des Gymnases de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds
dir. GEORGES-HENRI PANTILLON
Orchestre Gymnase - Université dir. THÉO LOOSLI

avec le concours de
ZAMFIR
et de 3 membres de son orchestre roumain

Au programme: BACH, HAENDEL, RAVEL, KABALEWSKI, etc.

MESSE POUR LA PAIX
de G. ZAMFIR (première audition en Suisse)

ATTENTION: presque plus de places disponibles pour mercredi et jeudi soir

Concert supplémentaire:
mercredi 8 février à 16 heures
Location: Hug Musique S.A. Tél. (038) 25 72 12
Prix des places: Fr. 10.— à Fr. 16.— 067765 A

Actualité **CINÉMA** magazine

L'ŒUF DU SERPENT de Bergman

Voilà le 40^{ème} film d'Ingmar Bergman. On l'attendait, comme toutes les œuvres du génial cinéaste suédois. Avec un peu d'inquiétude toutefois, car après tant de chefs-d'œuvre, on se demandait comment Bergman pouvait encore nous surprendre. Le film a pour cadre le Berlin de 1923, une Allemagne écrasée sous le poids de sa déchéance, minée par la violence, le désespoir et la folie. Un paquet de cigarettes vaut quatre milliards de marks. Les enfants cherchent des rats, pour leur déjeuner, dans les décharges d'ordures. Des chevaux sont dépecés par les adultes affamés, les Juifs sont (déjà!) accusés de tous les maux, Hitler rate son putsch et devra attendre encore pour le réussir, les cabarets sont remplis de travestis grotesques et horribles. Déjà sous la coquille transparente de l'œuf, on voit pointer le serpent du nazisme.

Ayant appris le suicide inattendu de son frère, Abel un acrobate de cirque enquête pour essayer d'en déterminer le motif. Il sera éfarré en apprenant que cette mort est due aux recherches qu'un médecin démoniaque a entreprises dans le but de fabriquer un

«sur-homme». Entre temps, il aura tenté d'unir sa détresse avec celle de son ancienne belle-sœur, Manuela, pour résister à cette marée destructrice.

Les interprètes sont, comme toujours chez Bergman, positivement remarquables. Gert Frøbe en commissaire de police, James Whitmore dans le rôle d'un prêtre, joue avec Manuela une scène capitale qui vaut d'être contée. La petite chanteuse qui se sent un peu responsable de la mort de son mari, vient se confesser à lui. «Nous devons nous aider mutuellement, lui dit-il, et donner à chacun ce pardon que Dieu nous refuse». Et, après avoir donné l'absolution à Manuela, il demande à la jeune femme de lui pardonner à son tour de ne pas lui avoir accordé tout de suite l'attention que méritait sa détresse. Et Manuela donne aussi l'absolution à ce prêtre inquiet.

David Carradine, vedette d'outre-Atlantique, bouleversant de vérité, ivrogne paumé et pitoyable nous touche profondément. Quant à Liv Ullmann, qui est pour la huitième fois l'interprète de Bergman, elle sait ressentir (et nous faire ressentir) les

émois, les fantômes, la douleur cachée d'une petite chanteuse de cabaret, un peu prostituée mais toujours très pure et dont le principal but est de survivre. Mais il est déjà trop tard... (APEI)

**Cinéma français:
«L'hôtel de la plage»**

Les vacances sont un moment de détente. C'est une évidence que personne ne peut contredire, mais ils constituent aussi la cristallisation de nos désirs et de nos frustrations.

Un homme part en vacances avec son amie et le fils de celle-ci, un affreux jojo. Remarquable un bateau, ils arrivent dans un hôtel sur une petite plage du Finistère. Là, ils retrouvent les habitudes: le fier-bras jaloux et soupçonneux, le «Casanova» de service, le Belge sérieux... et fidèle.

Dès lors, nous allons assister à la vie de ce microcosme estival avec ses intrigues, ses jalousies, ses aventures avortées ou menées à bien. Un vaudeville, certes par moments, avec des portes qui s'entreouvrent et se referment, des appels téléphoniques furtifs, des quiproquos, des situations cocasses et parfois peu vraisemblables mais avec des notations justes appuyées par les clins d'œil du réalisateur Michel Lang.

Et aussi une série de gags: la femme du «matamore» recevant par téléphone des déclarations enflammées (avec l'accent Belge imité par un farceur) et qui tombe dans les bras du véritable Belge tout ébahi de cette aventure, l'estivant faisant la cour à la femme de chambre et s'effondrant au moment «psychologique».

Et puis, des «surpattes», un peu longues parfois, surtout lorsqu'elles groupent des «mimimes» qui fument, boivent du champagne et esquissent des flirts. Ce «vert paradis des amours enfantines» a parfois quelque chose d'un peu pénible.

Mais ne boudons pas notre plaisir. Il s'agit avant tout d'un film de distraction, sans grandes vedettes, dans lequel chacun peut trouver ce qu'il recherche et qui n'a d'autre but que de nous faire oublier nos préoccupations du moment. (APEI)

LES ARCADES
Nous irons tous au paradis
Ils sont quatre copains dans la quarantaine. Ils sont inséparables et ils ont des problèmes, conjugaux ou autres: leurs femmes, leurs enfants, leurs mères et leurs amours. Les aventures de ces quatre mousquetaires sont aussi drôles et sympathiques que les précédentes et la comédie d'Yves Robert se présente comme un divertissement d'une exceptionnelle qualité.

La vipère
Réalisée d'après un scénario de Lilian Hellman, «La vipère» fut un des meilleurs films de William Wyler. Bette Davis, en bourgeoise ravagée par la cupidité, y fit une création remarquable. On retrouve dans certaines scènes de cet ancien succès du cinéma américain une puissante intensité dramatique. (Sélection).

American graffiti
C'est Georges Lucas (La guerre des étoiles) qui a réalisé ce fameux film en couleurs avec Bill Haley, Fats Domino, Chuck Berry et 40 hits. Des jeunes gens, des voitures... du rock'n'roll en Amérique de 1962!
(En nocturne samedi à 22 h 45)

STUDIO
La vie devant soi
Elle est juive et vieillissante, il a quatorze ans, il est arabe et ne laisse rien passer de ce qu'il entend autour de lui. Simone Signoret exprime les nostalgies, les épouvantes et l'impensable générosité de M^{me} Rosa. Tiré du roman d'Emile Ajar, le film de Moshé Mizrahi dit l'infinie tendresse qui unit les deux protagonistes cependant que la mort rôde autour d'eux. Un film vraiment bouleversant. (4^{ème} semaine).

APOLLO
Le mille pattes fait des claquettes
Un film de Jean Girault avec un nouveau trio comique, Francis Perrin, Roger Miremont et J.-J. Moreau, et qui se passe sous l'occupation en 1943. Le Maréchal Goering poursuit sa razzia des trésors artistiques et jete son dévolu sur la Vénus de Milo... 3 jeunes français vont tout mettre en œuvre pour déjouer les plans des Fritz...

La grande aventure du Kalahari
4 ans de travail... 160.000 km parcourus dans les territoires du Sud-Ouest africain... Entièrement réalisé dans les réserves où l'homme n'a pas droit de cité.
(Chaque jour à 17 h 45 - sans limite d'âge)

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

De la joie: **NOUS IRONS TOUS AU PARADIS** (Arcades).
Emouvant: **LA VIE DEVANT SOI** (Studio).
Bette Davis: **LA VIPÈRE** (Studio-sélection).
Un film dramatique: **LE CRABE TAMBOUR** (Palace).
Belmondo et Raquel Welch: **L'ANIMAL** (Rex).
Deux Américains célèbres: **LE CLOWN EST ROI** (Bio).
C'est comique: **LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES** (Apollo).
Exaltant: **LA GRANDE AVENTURE DU KALAHARI** (Apollo - en fin d'après-midi).
USA: **AMERICAN GRAFFITI** (Apollo - en nocturne).



Vous apprécierez la sobriété, l'élégance et le charme d'une salle à manger Louis-Philippe qui confèrera à votre intérieur beaucoup de personnalité; vous vous réjouirez de recevoir vos amis autour de la table ronde qui rend l'ambiance plus chaleureuse et plus sympathique. Le style Louis-Philippe est largement représenté dans notre exposition et nous vous conseillerons volontiers dans votre choix. Table et 4 chaises Louis-Philippe dès 1690.—. Fauteuil Voltaire dès Fr. 810.—.

**meubles
rossetti
2017
boudry**

CULTES DU DIMANCHE

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Collégiale: 10 h, M. J. Piquet avec sainte cène; garderie, Collégiale 3; 10 h, culte de l'enfance; 9 h, culte de jeunesse, Collégiale 3; 18 h 30, Gospel Evening, Collégiale 3.
Temple du Bas: 10 h 15, M. J.-W. Clerc; 10 h 15, culte de l'enfance; 9 h 15, culte de jeunesse. **Maladière:** 9 h 45, M. D. Wettstein; 9 h 45, culte de l'enfance et de jeunesse; 20 h, M. E. Hotz, culte liturgique de sainte cène.
Ermitage: 10 h 15, M. G. Wagner; 10 h 15, cultes de jeunesse et de l'enfance.
Valangines: 10 h, M. G. Soguel, secrétaire de la Société biblique suisse; 9 h, cultes de jeunesse et de l'enfance.
Cadolles: 10 h, M. T. Gorgé.
Recueillement quotidien: de 10 h à 10 h 15 au Temple du bas, porte nord, sous l'escalier.
Culte en semaine: le jeudi de 19 h 30 à 20 h, aux Terreaux.
La Coudre: 9 h, culte de jeunesse; 10 h, culte, baptême, garderie; 10 h, culte de l'enfance; 20 h, culte, sainte cène.
Les Charmettes: 9 h, enfants; 10 h, culte avec sainte cène.
Serrières: 10 h, culte au temple, M. E. Hotz; 19 h, culte charismatique au temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
Temple du bas: 9 h, culte, pasteur M. von Planta.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS (Allemand)
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise Notre-Dame: Samedi, 18 h 15; dimanche, 9 h 30, 11 h, 16 h (en espagnol), 18 h 15.
Chapelle de la Providence: Samedi 18 h (en espagnol), dimanche 7 h.
Eglise Saint-Nicolas, Vauseyon: Samedi 18 h 15; dimanche 8 h et 10 h.
Eglise Saint-Marc, Serrières: Samedi 18 h 15; dimanche, 9 h 15 et 11 h.
(Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, fête du Saint-Sacrement, première communion, dimanche: 10 h 30.)
Eglise Saint-Norbert, La Coudre: Samedi 18 h 15; dimanche 9 h et 11 h.
Hôpital des Cadolles: Dimanche 8 h 30.
Mission Italienne: Chapelle des Frères, dimanche 10 h 45.
Mission espagnole: Chapelle de la Providence, samedi 18 h. Eglise Notre-Dame, dimanche 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel. Messe à 18 h 30.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel: 9 h 30, culte et sainte cène, M. J. Dubois; 20 h, témoignage de Théo Badoual, ancien bagnard. **Mercredi:** 20 h, témoignage de Ngaro Malchor du Tchad, réunion présidée par M. W. Schulthess. **Colombier:** 9 h 45, culte et sainte cène, M. G. A. Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6: 15 h, Gemeinschaftsstunde u. Feier des Abendmahls; 20 h 15, Jesus-meeting. **Dienstag:** 20 h 15, Kellerabend. **Mittwoch:** 15 h, Gemeinsame Freistunde für

jeunes-filles. **Donnerstag:** 20 h 15, Jugend-gruppe. **Freitag:** 20 h 15, Forum. **Samstag:** 18 h, sport.
Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11: 9 h, Gebet. 9 h 15, Predigt.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1: 9 h 30 et 20 h, services divins. **Mercredi:** 20 h, service divin.
Première Eglise du Christ, Scientiste, fbg de l'Hôpital 20: 9 h 30, service; mercredi 20 h 15, service.
Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59: 9 h 30, culte; 20 h, évangélisation-édification.
Armée du Salut, Ecluse 18: 9 h 15, prière; 9 h 45, réunion d'édification; 20 h, réunion d'évangélisation.
Témoignage de Jéhovah, Parcs 12: études bibliques et conférences: samedi 17 h, en français; 19 h 30, en allemand; dimanche 15 h 30, en italien.
Action biblique, Prébarreau 15: 9 h 45, M. J.-P. Golay, garderie.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, Chasselas 3, Peaux: 10 h, école du dimanche; 11 h 20, réunion de sainte cène et témoignages.
Eglise apostolique évangélique, rue de l'Orange-rie 1: 9 h 30, culte, M. A. Roy, 20 h, veillée. **Jeudi:** 20 h, soirée missionnaire.
Fraternité chrétienne, chapelle des Terreaux: 9 h 30, culte avec sainte cène; 9 h 30, école du dimanche. **Mercredi:** 20 h, étude biblique et prière.
Eglise évangélique de Pentecôte, Peaux, rue du Lac 10: 9 h 30, culte; lundi, 20 h 15, évangélisation.
Eglise de Dieu, palais DuPeyrou: 14 h, les 2^{es} et 4^{es} samedis de chaque mois, culte.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Le Landeron: samedi: messe dominicale à 18 h. **Dimanche:** 9 h 45, messe.
Paroisse réformée: 9 h 45, culte.
Cressier: Eglise catholique, samedi à 18 h 15, messe. **Dimanche,** messes à 8 h et 10 h. Eglise réformée, 9 h, culte.
Lignières: Paroisse réformée, 10 h 15.
Enges: Paroisse réformée, 20 h, culte.
Saint-Blaise: Paroisse réformée, 10 h, culte.
Eglise catholique romaine: messe dominicale anticipée samedi à 18 h. **Dimanche:** Messes à 9 h 30 et 11 h.
Marin: Chapelle œcuménique: dimanche, 9 h, messe (les 2^{es} et 4^{es} du mois en italien). **Clinique de Präfargier:** chapelle protestante: dimanche, 8 h 30, culte. **Chapelle catholique:** dimanche et mercredi, 8 h 30, messe.

TV

Nous prions nos lecteurs de consulter notre Magazine TV-Radio inséré dans ce numéro.

RADIO

SAMEDI

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), et à 12.30 et 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.30, le regard et la parole. 8.05, revue de la presse romande. 8.20, memento des spectacles et des concerts. 8.30, radio-évasion. 9.05, la petite vadrouille. 9.20, les alpes. 9.30, au fond à gauche. 11.05, le kiosque à musique. 12.05, au fond à gauche (suite). 14.05, week-end show.

16.05, musique en marche. 17.05, aux ordres du chef. 18.05, la journée sportive. 18.15, l'actualité touristique. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité-magazine. 19.15, la grande affiche. 22.05, entrez dans la danse. 23 h, loterie romande. 23.05, disco-matic. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2
7 h, informations. 7.10, loisirs en tête et billons d'hier. 7.20, balcons et jardins. 7.40, votre loisir Madame X. 7.55, cinéma et photographie. 8.15, chasseurs de son. 8.30, philatélie. 8.45, nos patois. 9 h, information. 9.05, l'artchoral. 10 h, sur la terre comme au ciel. 11 h, informations. 11.05, au-delà du verbe. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, contrastes. 16 h, portraits musicaux. 17 h, rhythm'n'pop. 18 h, informations. 18.05, swing sérénade. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, correo espanol. 20 h, informations. 20.05, théâtre pour un transistor: 1. Cendres, de Samuel Beckett. 2. Dictée, de Robert Pinget. 23 h, informations + loterie romande. 23.05, hymne national.

DIMANCHE

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h) et à 12.30 et 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.15, quel temps fera-t-il. 7.15, nature pour un dimanche (1^{re} partie). 7.50, memento des spectacles et des concerts. 8.15, nature pour un dimanche (2^{me} partie). 9.05, coup double. 10.05, sport et musique. 11.05, toutes latitudes. 12.05, variétés-dimanche. 14.05, tutti tempi. 15.05, auditeurs à vos marques.
18.05, la journée sportive. 18.15, antenne verte. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité artistique. 19.15, les mordus de l'accordéon. 20.05, allô Colette. 22.05, dimanche la vie. 23.05, hymne national. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2
7 h, informations. 7.10, sonnez les matines. 8 h, informations. 8.15, musique spirituelle. 8.45, messe. 10 h, culte protestant. 11 h, on connaît la musique et jeunes artistes. 11.30, la joie de chanter et de jouer. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, musiques du monde et promenades en Emilie Romagne (3). 14.35, le chef vous propose. 15 h, autour d'Axel (Le Monde passionnel), de Villiers de l'Isle-Adam. 17 h, l'heure musicale: Oesterreichische Bachsolisten. 18.30, informations. 18.35, le temps de l'orgue. 19 h, l'heure des compositeurs suisses. 20 h, informations. 20.05, l'œil écoute et idées dominantes. 20.30, œuvres préparées par la Radio suisse romande pour le Grand Prix Gilson de la Culture 1977: 1. Le grand voyage. 21.30, le Jardin des roses. 22 h, les carnets du silence. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

MOTS CROISÉS

Problème N° 48

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT
1. Cuisiner. 2. Mène la barque. Pronom. 3. Trou. Terre des Grecs. Perche en Amérique. 4. Choix varié. 5. Particule. Ville de Grèce. Symbole. 6. Lancée. Dons de Cérés. 7. On l'emploie pour attraper des poires. Il est arrivé en tête. 8. Direction. Raccourcis.

9. Mauvais pour la constitution. 10. Cercles de jeux. Rejoint neuf mois après sa disparition.

VERTICALEMENT
1. Entamer. Répété, devient une manie. 2. Accident sur un côté. Berceur. 3. Joue le premier. Coupe le contact. 4. Etalon de valeur. Dépôt de fonds. Préposition. 5. Harpie. Partie de la vie. 6. Changement de voix. Forme d'auxiliaire. 7. Heureux qui en est coussu. Compter. 8. Fleuve. Bouchée avec un enduit très résistant. 9. Mise noir sur blanc. Se porte. 10. Faits.

Solution du N° 47
HORIZONTALEMENT: 1. Simulateur. — 2. Orageuse. — 3. Vari. An. As. — 4. Apt. Grue. — 5. Tréma. Elbe. — 6. EE. Art. Fic. — 7. Mandement. — 8. Héro. Tisi. — 9. Entités. Or. — 10. Ut. Resquée.
VERTICALEMENT: 1. Savate. Heu. — 2. Aprement. — 3. Morte. Art. — 4. Uri. Manoir. — 5. La. Gard. Te. — 6. Agar. Têtes. — 7. Tenue. Mise. — 8. Eu. Elfes. — 9. USA. Biniou. — 10. Respect. Ré.

CARNET DU JOUR

Samedi
EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire. Beaux-Arts: Exposition Paul Klee, peintures. Musée d'ethnographie: Musique et sociétés. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. **Galerie des Amis des arts:** Exposition Gérard Comtesse, peintures. **Galerie Ditesheim:** Exposition Corbellari, photographies. **Centre culturel neuchâtelois:** Exposition, Irena Dedivco, peintures. **Hall du collège latin:** Exposition: Protection des biens culturels en temps de guerre et de paix. **TOURISME:** Bureau officiel de renseignements, place Numa-Duroz, t.él. 25 42 42. **CINÉMAS.** — Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, L'animal. Enfants admis. **Studio:** 15 h et 21 h, La vie devant soi. 16 ans. 4^{me} semaine. 17 h 30 et 23 h, Les esclaves. 18 ans. **Bio:** 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Artistes et modèles. 12 ans. **Apollo:** 15 h et 20 h 30, Le mille-pattes fait des claquettes. 17 h 45, La grande aventure du Kalahari. 7 ans. 22 h 45, Américan graffiti. **Palace:** 14 h 30, 16 h 45, 18 h 45 et 20 h 45, Le crabe tambour. 16 ans. **Arcades:** 15 h et 20 h 30, Nous irons tous au paradis. 16 ans. 17 h 15, La vipère. (Sélection). **CONCERT:** Jazzland, Folk-blues et Trio, orgue, guitare, batterie. **DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)** L'ABC, L'Escal, La Rotonde. **DANCINGS (jusqu'à 2 h)** Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin. **Urgences:** La main tendue, t.él. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents. **Soins à domicile - Centrale d'appels tél. 24 33 44** (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61. **Pharmacie d'office:** Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. **Service d'urgence des pharmacies:** Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47. **AUVERNIER** **Galerie Numa I:** Acrochage. **Galerie Numa II:** Afro, œuvres gravés. Raciti, peintures. **Galerie Trin-Na-Niote:** Michel Jenni, peintures. **COLOMBIER** **Cinéma Lux:** 14 h 30, A nous les petites Anglaises (12 ans). 20 h 30 A nous les petites Anglaises. **HAUTIVERE** **Galerie 2016:** Irena Dedivco, peintures. **PESEUX** **Cinéma de la Côte:** 17 h 30 Jeux d'amour dangereux. 20 h 30 On ne vit que deux fois (S. Connery). **SAINT-BLAISE** **Collège Rive-de-l'Herbe:** Christiane et Ernest Düscher photographes, naturalistes. **Centre scolaire du Vignier:** 20 h 00 «Les portes claquent» par les Amis de la scène.

POUR VOUS MADAME

L'Indispensable orange
C'est la pleine saison des oranges et l'hiver demande des petits déjeuner copieux. Rien de plus agréable au réveil qu'une bonne marmelade d'oranges. Mais avant de les faire cuire, il faut bien les nettoyer. Pour cela, vous les passerez sous un filet d'eau froide et ensuite, à l'aide d'une petite brosse très dure et parfaitement propre

(ébulliantée au préalable), vous brosserez énergiquement vos fruits. Pour la confiture de citrons, ou de pamplemousses, il faut procéder de la même façon.

Avec des pommes de terre
Avec des pommes de terre, on peut: — Empêcher les chaussures neuves de glisser. Coupez en deux une pomme de terre crue et frottez-en la semelle. — Effacer les traces de doigts sur les portes sans attaquer la peinture. Procédez de la même façon en enlevant la tranche de surface dès qu'elle est salie. — Raviver les couleurs d'un tableau peint à l'huile sans risquer de le détériorer. Là encore, dès que l'entame de la pomme de terre est salie, enlevez-la.

LE MOT CACHÉ
SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: **PULL-OVER**

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: M. de Sartes prévient Beaumarchais que le conseiller Gozman est en possession d'une déclaration de Le Jay l'accusant de tentative de corruption.

ALERTE À L'OPINION PUBLIQUE



La première réaction de Beaumarchais est de s'emporter contre le libraire. Mais bien vite, il se ravise: «Ce n'est pas tant Le Jay qu'il convient de blâmer, car c'est un homme sans caractère, un peu naïf et complètement dépassé par les événements. Ce qui est scandaleux, c'est le rôle joué par Gozman. Il n'a eu aucun mal, en menaçant de prison le pauvre Le Jay, de lui extorquer la déclaration que vous avez lue!»



«Toujours est-il, précise le lieutenant-général de la police, qu'avec ce papier, Gozman a bien l'intention de vous dénoncer au président du parlement comme calomniateur et corrupteur de magistrat, et à vous attaquer en justice.» — «M'est avis qu'il aurait tort de le faire, remarque Beaumarchais. Car il se pourrait fort bien que ses manigances se retournassent contre lui.» — «N'oubliez pas qu'il aura, pour le soutenir, tout le parlement.»

Lundi: Première confrontation



«Le parlement Maupeou? Sauf votre respect, c'est un beau ramassis de magistrats pourris dont je ne crains pas les accusations. Jusqu'à maintenant, mon intention n'était que de récupérer ces malheureux quinze louis. Mais si l'on m'attaque, je suis bien décidé à me défendre énergiquement. On verra bien, alors, si ceux qui crient au scandale et à la calomnie sont aussi irréprochables qu'ils veulent bien le prétendre aujourd'hui...»



Ce que Beaumarchais veut éviter, c'est d'être jugé à huis clos comme lors du procès La Blache. Il faut rendre publics les détails, les dessous et les coulisses de cette affaire, sinon, il serait de nouveau condamné de façon arbitraire. Pour alerter l'opinion, il rédige un premier «Mémoire à consulter». Cette brochure connaît un succès sans précédent. On la lit à haute voix dans les cafés à la mode. On se la passe de main en main. En moins de huit jours, deux éditions sont épuisées.

NOTRE FEUILLETON

UN AMANT POUR L'ÉTÉ

par Barbara Noack
PRESSES DE LA CITÉ

Katharina s'arrêta et posa son regard sur la crinière blonde de Bastian. Il dégagea ses oreilles, mais comme Katharina riait, il en fit autant; c'en était fait de sa démonstration.

Il redevenait sérieux, et lui déclara: — Je vous aime bien, Katharina.

Elle ne répondit pas, et tourna autour de sa voiture, faisant gracieusement virevolter sa robe. Comme elle sentait bon! Ah! combien il avait envie de passer sa main dans ses légers cheveux blonds à rebrousse-poil, bien sûr!

Katharina ouvrit les portières de sa voiture, s'installa à sa place, et au moment où Bastian s'appretait à en faire autant, ils furent abordés par une jeune fille qui arrivait en courant. Une masse de cheveux tout en hauteur, une poitrine monumentale sur laquelle des chaînettes sautillaient à chaque pas, mini-jupe surmontant des cuisses vigoureuses, jambes comme des poteaux, talons de quinze centimètres au moins.

La jeune personne leur fit signe, et plein d'effroi,

Bastian se demanda si c'est bien à eux qu'elle s'adressait.

— V's allez en ville? Pouvez m'emmener? Ça va? Mon copain est en train de biberonner, c'est le type sur le canapé.

Bastian coupa court: — C'est que, nous voulions... — Allez, montez, dit Katharina.

La jeune fille se coinça sur le siège arrière et se mit à papouter sans arrêt, passant sa tête entre les deux leurs. Pourquoi donc, les auto-stoppeurs se croient-ils toujours obligés de parler à longueur de trajet? Elle raconta qu'elle venait de Wuppertal, qu'elle était à Munich depuis deux ans, qu'elle travaillait chez Karstadt au rayon lingerie, et qu'elle en avait marre de son bon ami qui buvait comme un trou, après quoi il ronflait et la laissait se débrouiller.

Elle descendit à Schwabing, et leur montra sa discothèque favorite.

— C'est du tonnerre, ici, dit-elle. Tchaou!

Il faisait nuit noire, mais ils découvrirent néanmoins dans la pénombre, un coin confortable pour les amoureux où d'immenses coussins moelleux et accueillants, de teinte bordeaux, invitaient aux effusions intimes.

Pendant deux minutes, ils furent absolument seuls, sans être dérangés, dans une ambiance violacée. Bastian donna du feu à Katharina, en soupirant: — Ah! si vous saviez tout ce que j'ai à vous dire! Et Katharina, tirant sur sa cigarette, rétorqua: — Eh bien, dites-le!

Il n'eut pas le temps d'ouvrir la bouche, car un flot de

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront originaux et énergiques mais parfois trop impulsifs, ils laisseront passer la chance.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Puisque vous avez envie de reprendre certaines études, pourquoi ne pas le faire tout de suite. **Amour:** Tout ce qui est mystérieux, inexplicable chez les autres vous amuse. **Santé:** Vos douleurs dorsales sont certainement provoquées par votre mauvaise position au travail.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Vous avez choisi une carrière un peu en marge et les débuts risquent d'être difficiles. **Amour:** N'accordez pas trop de crédit aux personnes médisantes qui sèment la zizanie. **Santé:** Vous commettez des imprudences et le payez bien cher ensuite; ce n'est pas raisonnable.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Il serait peut-être temps de voir si vous avez encore besoin d'autant de collaborateurs. **Amour:** Une amitié spontanée vous sera acquise. Accueillez-la avec joie. **Santé:** Il faut savoir écarter les tentations qui sont néfastes à votre régime.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: Tout ce qui est nouveau vous attire et vous avez tendance à délaissé ce qui est en cours. **Amour:** Vous aimez beaucoup les enfants et les gâtez peut-être un peu trop. **Santé:** Sachez vous accorder de courts repos qui vous permettront de bien terminer la journée.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Ne renoncez pas parce que vous n'êtes pas le seul sur les rangs. **Amour:** Les petits problèmes quotidiens doivent être réglés de suite afin de ne pas créer de mésentente. **Santé:** Vous êtes très actif et le manque de rapidité de vos votes vous énerve.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Une chance exceptionnelle que vous ne devez pas laisser passer va se présenter. **Amour:** Votre grande générosité vous entraîne bien au-delà de ce que vous pouvez faire. **Santé:** Mangez lentement et mastiquez vos aliments, vous souffrez de l'estomac.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Journée bien remplie mais pas spécialement rentable. Les jours ne se ressemblent pas. **Amour:** Votre vie sentimentale semble devoir changer et s'orienter en faveur d'une nouvelle aventure. **Santé:** Le froid met en danger vos points fragiles. Couvrez-vous bien si vous devez sortir.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Les relations commerciales sont à votre mesure; faites preuve de diplomatie et de ruse. **Amour:** Vos amis apprécient beaucoup votre jugement qui est dicté par la bienveillance. **Santé:** La maladie vous effraie et vous obsède. N'en parlez pas tant et tout ira bien.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: Une nouvelle technique serait peut-être souhaitable pour faire redémarrer vos affaires. **Amour:** Un sentiment très fort occupe votre pensée; il est partagé, vous êtes donc heureux. **Santé:** Votre manque de sommeil provient sans doute du fait que vous vous couchez à des heures irrégulières.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Vous pouvez envisager sans crainte un changement, la chance est avec vous. **Amour:** Votre trop grande timidité passe souvent pour de l'impolitesse; corrigez-vous. **Santé:** Votre sommeil agité provient peut-être de vos lectures avant de vous endormir.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Vous devez préparer soigneusement votre succès et ne rien traiter à la légère. **Amour:** Votre seul souci est de ne pas déplaire à l'être qui vous est cher, ce qui est très facile. **Santé:** Les jambes et l'estomac sont vos deux points faibles. Massages et régime sont indispensables.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Vos annués sont passagers et vous ne devez pas vous laisser envahir par le découragement. **Amour:** La personne qui vous aime apprécie beaucoup votre générosité et votre gentillesse. **Santé:** Une analyse médicale vous éclairerait plus sûrement sur vos petits maux actuels.

cette écriture. Un homme d'un certain âge, assis en face, le savait, et à eux deux, ils arrivèrent à venir à bout du *Notre Père*.

Pour Katharina, l'heure du retour était vraiment venue. Ils remontèrent la rue Léopold où pullulaient les hippies, les travestis perchés sur leurs talons hauts, des garçons qui couvraient les pavés de leurs dessins multicolores, d'autres qui présentaient de la bimbeloterie, des Indiens vendeurs de journaux, des filles outrageusement maquillées dans le style de celles qui s'exhibaient sur les ruines en 1945, et aussi une foule de jeunes gens en jeans et de touristes, venus pour voir ce spectacle.

Katharina conduisait lentement, Bastian avait fait marcher la radio. Une guitare égrenait des notes minuscules en une mélodie langoureuse.

— Ah! Katharina, dit Bastian, la tête rejetée en arrière, les yeux pensifs levés vers le ciel, si vous saviez tout ce que j'aimerais vous dire!

La voiture s'arrêta bientôt devant chez Bastian, mais il ne bougea pas, cherchant toujours quelques paroles bien senties.

Katharina attendit près de cinq minutes, puis elle lui tendit la main, disant: — Merci beaucoup pour cette agréable soirée.

— Elle a été plutôt loupée.

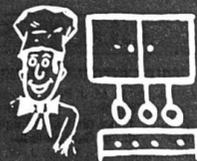
— Oh! non, moi je l'ai trouvée très drôle!

— Moï, j'imaginai qu'elle serait différente. Drôle, oui, mais pas comme ça. Dites-moi, puis-je vous voir demain?

(A suivre)

Société
des hôteliers, cafetiers
et restaurateurs

GASTRONOMIE



Hôtel du Vaisseau

Famille G. Ducommun
PETIT-CORTAILLOD - Tél. 42 10 92

Filets de perches au beurre
Filets de palée au beurre
Filets de palée sauce neuchâteloise
Mignons de veau sauce morilles et bolets à la crème

Tous les jours au restaurant:
Saucisse au foie et saucisson maison
et menu du jour sur assiette.

Dimanche 19 février à 15 heures
match aux cartes individuel
1 cochon
Inscriptions dès ce jour.

067838 A

RESTAURANT
LE « JORAN »
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Filets mignons à l'indienne
Tous les jours notre menu
sur assiette
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

À LA PINTÉ DE PIERRE-À-BOT
il n'y a pas besoin de se couper le nez pour se faire
beau !
Malgré les frimas, R'né et Edith vous attendent pour
vous faire oublier vos tracés.
**TOUJOURS NOS SPÉCIALITÉS
QUI FONT VOTRE FÉLICITÉ**
Route de Chaumont (Ancien golf) -
Tél. (038) 25 33 80.

067793 A



HÔTEL DE FONTAINEMELON

M. Sester-Durret - Tél. (038) 53 36 36

Tous les dimanches
MENU COMPLET à Fr. 20.—
Tous les jours nos assiettes

Demandez nos menus pour
banquets de familles, mariages et
sociétés - Nous vous proposons
nos excellentes truites fraîches et
notre carte de spécialités - Salle à
manger rénovée

067837 A



RESTAURANT BAR-DANCING

Tél. (038) 47 18 03

Ouvert tous les jours
jusqu'à 2 heures

pendant la saison tous les jours :

- **PIEDS DE PORC AU MADÈRE**
- **JACQUERIE NEUCHÂTELOISE**
- **BUSECCA**

et toujours... ses grillades au feu de bois

M. et M^{me} Michel RIBA

Lundi fermé

067840 A

HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL

NEUCHÂTEL

Salle à manger au 1^{er} étage

Saumon fumé
Cuissees de grenouilles à la provençale
Filets de palées, sauce neuchâteloise



Tél. (038) 25 25 30

067676 A

RESTAURANT



NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95

067678 A

Bollito misto
Pied de porc au madère
Poulet au riz,
sauce suprême.

**Choucroute garnie
à la bernoise**
Tripes neuchâteloises
Moules marinières
sauce poulette

**HÔTEL-RESTAURANT
DES PONTINS**
M. et M^{me} Lebrun-Grossmann
Tél. (038) 36 11 98 - 2042 Valangin

chez l'oustrache
informent leur aimable
clientèle et leurs amis
que le restaurant sera
fermé du 6 au 21 février.

067841 A



Bouillon aux vermicelles
Filets mignons aux
champignons à la crème
Riz nature
Salade mêlée
Dessert au choix
Menu à Fr. 16.—

067874 A

Autoroute
NEUCHÂTEL-
BIENNE
(sortie
Thielle)



NEUCHÂTEL-
THIELLE
Tél. (038) 33 57 57

NOS NOUVELLES SPÉCIALITÉS :

PÂTES FRAÎCHES :

Tagliatelle, tortiglioni, lasagne, ravioli
de Fr. 4.80 à Fr. 11.—

NOS GRILLADES dès Fr. 8.50

MENU DU JOUR : Fr. 8.50

Restauration ouverte à toute heure.

GRAND PARKING - OUVERT TOUTS LES JOURS

Salon pour banquets (repas d'affaires, communion)

POUR LA RÉOUVERTURE :

Apéritif offert de 18 h à 19 h
aujourd'hui le 4 février.

067675 A

Restaurant de la Grappe

La Loude
Neuchâtel
L. Marini
**SPÉCIALITÉS
ITALIENNES**
Tél. 33 26 26

INSALATA DI MARE

Fruits de mer frais
(Fermé le mercredi)

067681 A



Hôtel- restaurant de la Gare Montmollin

Jean Tellenbach
(038) 31 11 08

CUISSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES
FONDUE BOURGUIGNONNE Fr. 18.—

067835 A

Hôtel-Restaurant

Beaux Arts
P.-A. Balmelli, propr.
Neuchâtel
Tél. 24 01 51

La quinzaine du Périgord bat son
plein :

**LE CONFIT DE CANARD
AU CASSOULET**
(à partir de 2 personnes) par per-
sonne

18.50
**ENTRECÔTE-POÊLÉE AUX
CÈPES**
Pommes croquettes, salade mêlée
20.—

Hôtel-Restaurant

LE CHALET
M. et M^{me} A. Quadranti
Cortailod (NE)
Tél. 42 14 38

TOUS LES SAMEDIS À MIDI

Consommé au porto
Assiette de filets de perches
Frites ou pommes nature
Salade mêlée

Salade de fruits
Fr. 10.—
Toujours notre service à la carte
Restauration jusqu'à 22 heures
Salles pour banquets et réunions

Hôtel-Restaurant

LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin (NE)
Tél. 33 30 31

Fondue chinoise à discrétion Fr. 14.—
Filets de perches du lac au beurre
Fr. 16.—
Les fruits de mer dès Fr. 15.—

Menu de dimanche à Fr. 14.—
Hors-d'œuvres variés

Bœuf braisé
Pommes sautées, jardinière de légumes

Cassata au marasquin
Fermé le dimanche SOIR dès 17 heures

Hôtel-Restaurant

**DU CHEVAL
BLANC
COLOMBIER**
J.-M. Balmelli, propr.
Tél. 41 34 21

FESTIVAL PALÉE

Neuchâteloise - A l'oseille -
A l'estragon - Aux amandes -
Meunière.
Assiette 7.50
Portion 14.50
Fondue chinoise à gogo Fr. 14.—
Fondue bourguignonne Fr. 16.—
Filets de perches au beurre Fr. 17.50

067842 A

Marché aux puces des Play Boys

Dans le cadre des manifestations du 3 février
à Saint-Blaise, le Groupe amical et sportif des

PLAY BOYS

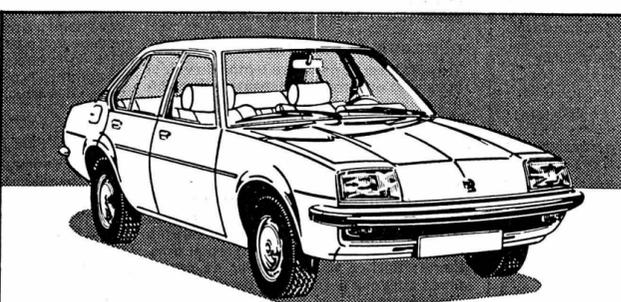
organise un

MARCHÉ AUX PUCES

au bar de la Calabre
(Maison de la Châtelainie)

Heures d'ouverture :
vendredi 3 février de 14 h à 19 heures
samedi 4 février de 10 h à 19 heures
dimanche 5 février de 10 h à 19 heures

Les Play Boys
067304 A



La nouvelle Cavalier L annonce un tournant dans l'histoire de Vauxhall.

La nouvelle Cavalier L, produite
par General Motors - Belgique, est
une familiale nerveuse et sportive.
Avec un moteur de 1,6 litre, 55 KW
DIN (75 CV) et un grand nombre
d'extras au point de vue confort

et sécurité: moquette, volant gainé,
appuis-tête et de confortables
accoudoirs font partie de l'équipe-
ment standard.
Vous devriez faire sa
connaissance.



Vauxhall fait peau neuve.



NEUCHÂTEL
Fbg de la Gare 5a
Tél. (038) 24 58 58

Agent général Vauxhall pour
le canton de Neuchâtel.

067591 B

Togal dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un
prompt soulagement en cas de
Rhumatisme-Grippe-Sciatique
Lumbago-Maux de tête-Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, en essai vous
convaincra !
Comme friction, prenez le très efficace
Togal Liniment
Dans toutes les pharmacies et drogueries.

067238 A

Vacances en Italie

Pensionne Jolie
Bellaria (Rimini).
A 50 m de la mer;
cuisine soignée,
chambre avec
douche, W.-C.
et balcon.
Jardin, parc à
voitures.
Tout compris, à
partir de 8000 lire
par jour.
Renseignements et
inscriptions :
Tél. (038) 31 48 07.

063434 A

RESTAURANT DE LA TOUR

PROFITEZ: DERNIER WEEK-END

Soupe de moules Paul Bocuse Fr. 8.—
Moules à l'extrait d'herbes de provençe Fr. 14.—
Filets de sole bonne-femme Fr. 22.—
Gratin aux fruits de mer Fr. 20.—
Véritable bouillabaisse marseillaise Fr. 18.—
Crevettes géantes grillées sauce ravigote Fr. 22.—

LA NEUVEVILLE FAM. MELON Tél. (038) 51 21 20
067483 A

SKIEURS ET PROMENEURS
HORAIRE GÉNÉRAL des courses. DÉPARTS: quai du Port;
arrêts à: Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

LES BUGNETS	ALLER DÉP.	RETOUR DÉP.
CRT-DU-PUY	13.30	16.45
du lundi au vendredi	10.00	13.30
samedi et dimanche	10.00	13.30

TÊTE-DE-RAN	ALLER DÉP.	RETOUR DÉP.
VUE-DES-ALPES	13.15	16.45
Mercredi	13.30	16.45
Samedi	10.00	13.30
Dimanche	10.00	13.30
Jeu di soir	19.30	

CARS-EXCURSIONS NEUCHÂTEL
Tous renseignements au 25 82 82

FISCHER
EXCURSIONS VOYAGES
MARIN-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 49 32

NOS VOYAGES DE PÂQUES

du 24 au 27 mars 1978

LA CÔTE D'AZUR 4 jours Fr. 410.—	LA NORMANDIE 4 jours Fr. 430.—
LA CAMARGUE 4 jours Fr. 425.—	LE TESSIN: STRESA 4 jours Fr. 370.—

Renseignements et programme à disposition

CHARMEY



Vive la vie!
Vive le ski!
ça c'est
**CHARMEY
SKI**

067608 A

en Gruyère

Prêts

sans caution
Tarif réduit

Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue
☎ (038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Ni le _____
Née _____
N° Localité _____

Dimanche 5 février
dès 15 h
Colombier
grande salle

GRAND MATCH AU LOTO NON STOP

organisé par la S.F.G. Colombier

JAMBONS • PLAQUES DE LARD • LAPINS • PANIERS GARNIS, etc...

ABONNEMENTS - BUVETTE - 2 cartes = 1 gratuite

Tous les abonnements vendus avant le début du match participent à un
tirage au sort pour un jambon.

068208 A

VAUD

Le Nord vaudois lutte pour sa survie

YVERDON (ATS). — Le 13 décembre dernier, la centrale fédérale de développement régional a reconnu en principe le Nord vaudois comme région de montagne, au sens de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM). L'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), reconnue en qualité d'organe régional, a expliqué vendredi à Yverdon la portée et les avantages de cette reconnaissance, qui doit être encore ratifiée formellement aussi bien à Lausanne qu'à Berne.

C'est en 1975 que, sur mandat de 72 des 90 communes des districts d'Yverdon, Orbe et Grandson, le Nord vaudois a demandé à être déclaré région de montagne, en même temps que la vallée de Joux, le Pays-d'Enhaut et le Chablais. L'application de la «LIM» à une région de montagne

signifie la prise en charge par l'Etat de l'étude du programme de développement régional (à 80 %) et du financement subsidiaire de projets de développement (à 25 %), ainsi que des mesures d'aide à l'agriculture de montagne, au tourisme et aux chemins de fer régionaux (crédits, cautionnements, rapprochement tarifaire).

Dans sa défense d'une région menacée sur le double plan économique et démographique, l'ADNV est intervenue aussi auprès du canton de Vaud pour une classification plus équitable des communes selon leur capacité financière. La nouvelle classification qui vient de publier le Conseil d'Etat apporte une amélioration, sans pourtant corriger toutes les distorsions de l'ancienne.

Enfin, l'ADNV reproche à la Confé-

dération une application injuste des mesures de rapprochement tarifaire des chemins de fer, qui doivent soulager les régions désavantagées du fait de leur situation géographique. Elle s'est associée à la compagnie Yverdon-Sainte-Croix pour revendiquer la révision d'un «système grossièrement discriminatoire» qui défavorise tous les chemins de fer privés du Jura vaudois, neuchâtelois et bernois et les régions qu'ils desservent, alors que des lignes privées des Alpes alémaniques sont privilégiées. Le replâtrage proposé par le département fédéral des transports n'est pas de nature à rétablir un semblant d'équité entre les compagnies concessionnaires, dit-on à Yverdon.

Après le cours du régiment d'infanterie 3

Le régiment d'infanterie 3 termine aujourd'hui son cours de répétition accompli dans le Jura vaudois et neuchâtelois. Ce cours d'hiver s'est déroulé dans des conditions d'enseignement idéales et a démontré les possibilités d'engagement de notre armée dans une période de l'année peu favorable aux opérations militaires.

Le colonel Christian Dominici exprime sa gratitude à la population pour son hospitalité en ces termes: «Stationnés du Brassus à Tête-de-Ran, toutes les unités ont été bien accueillies. Je tiens à remercier les habitantes et habitants des localités où la troupe a séjourné ou passé. Je forme des vœux pour le beau pays que nous avons servi».

GRANGES-PRES-MARNAND

Assemblée de la «Broyarde»

(c) La société de musique «La Broyarde» a tenu son assemblée générale, au cours de laquelle la démission de M. Maurice Rossat, président depuis dix ans, a été annoncée. Le nouveau comité comprendra: MM. Roger Eberhard, président; Arthur Cachin, vice-président; M^{me} Anne-Marie Saugy, secrétaire; MM. Marcel Pilet, caissier; Philippe Savary et Pierre Saugy, membres. Le directeur est M. Eric Grosjean (Yverdon), et le sous-directeur, M. Charly Senn. La société donnera ses soirées annuelles les 23 février et 4 mars prochain. Elle participera, le 4 juin, à Epalinges, à la réunion des musiques de la Haute-Broye.

INFORMATIONS SUISSES

Arrestations dans l'affaire des «salons»

(c) Comme nous l'avons écrit dans une précédente édition, le nombre de salons de massage pornographiques augmente de jour en jour en Suisse centrale. C'est surtout par la voie des petites annonces que les prostituées travaillant à domicile cherchent leurs clients. Une plainte a déjà été déposée contre un journal de Lucerne. La police ne reste pas inactive. Vendredi, elle a arrêté à Lucerne un «masseur» de 45 ans et une «masseuse» de 44 ans. La police zuricoise et lucernoise surveillaient ce duo depuis... 1971. Aucune preuve de leur culpabilité n'ayant encore pu être fournie, il fallut attendre avant de procéder à leur arrestation. Les témoignages de clients et d'anciens employés ont été suffisants pour délivrer un mandat d'arrêt à leur encontre. Les deux personnages ont été arrêtés à leur domicile lucernois et remis aux autorités zuricoises. De source autorisée, nous avons appris qu'ils possèdent quatre salons de massage: deux à Zurich, un à Lucerne et un à Reussbühl. Les propriétaires se contentaient de surveiller leur personnel, en l'occurrence des jeunes femmes qui étaient engagées à un salaire mensuel de 1200 francs et touchaient encore 15 % du chiffre d'affaires réalisé. On s'attend à d'autres arrestations ces prochains jours.

Action en justice contre une grande banque suisse?

ZURICH (AP). — Les liquidateurs de l'International Investment Trust, dont le siège est à Luxembourg, ont annoncé leur intention d'intenter une action en justice contre le Crédit suisse, l'une des trois grandes banques commerciales suisses.

Le journal «Tat» précise dans son édition de dimanche que, les liquidateurs, qui réclament 130 millions de francs de dommages-intérêt, estiment que le Crédit suisse n'a pas respecté ses obligations et a toléré des investissements contraires aux règlements du fonds.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Incident américano-vietnamien

WASHINGTON (AP). — Dans une décision sans précédent, le gouvernement américain a ordonné à l'ambassadeur du Viet-nam aux Nations unies de quitter le territoire des Etats-Unis pour avoir enfreint ses «privilèges de résidence».

L'ambassadeur, M. Dinh Ba-thu, a été impliqué au début de la semaine dans une affaire d'espionnage dans laquelle sont poursuivis un ressortissant vietnamien et un employé du service d'information des Etats-Unis. Selon l'accusation, des télégrammes diplomatiques confidentiels étaient transmis à Hanoi par l'intermédiaire de la mission vietnamienne à Washington.

L'ONU et de l'ambassade du Viet-nam à Paris.

Un porte-parole du département d'Etat a fait savoir que M. Dinh Ba-thu devrait quitter «rapidement» le pays.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a été informé de la décision, qui est la première dont ait jamais fait l'objet un chef de mission à l'ONU. Selon le département d'Etat, la mesure a été décidée «au niveau du secrétaire d'Etat».

La mission vietnamienne a publié ultérieurement un communiqué démentant les accusations et affirmant que M. Dinh Ba-thu refuse de se plier à la décision américaine d'expulsion.

FRIBOURG

Efficacité et célérité parlementaires: c'est bien, et la «transparence»?

De notre correspondant:

Le Grand conseil, qui siègera dès le 7 février, s'apprête à se donner un nouveau règlement. Le projet — 118 articles — en a été commenté hier par M. Marc Waeber, président de la commission parlementaire, accompagné de M. Georges Clerc, chancelier d'Etat. C'est en 1973 déjà qu'on décida d'adapter le règlement de 1971 qui, «juridiquement remarquable, ne collait pas à la réalité», parce qu'il «obscurcissait les choses à vouloir les éclairer de manière trop vétilleuse». Il aura donc fallu cinq ans pour mettre au point un projet qui doit améliorer l'efficacité et la célérité (donc le coût) des travaux parlementaires. Ce qui est fort bien. Mais certaines dispositions prévues — qui peuvent certes encore être amendées — ne sont pas de nature à accroître la «transparence» d'activités qui sont celles d'élus du peuple. Il ne s'agit pas de demander que les gens de presse aient... bonne presse auprès des gens de la politique. Simplement, il faudrait qu'aucune chicane ne complique le passage de l'information, quoi qu'on en pense. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Le projet de règlement — qui prend forme de loi — apporte une clarification, des définitions plus précises. Il permet d'accroître judicieusement les délibérations et codifie nettement la procédure des interventions parlementaires. Il accorde une liberté de manœuvre accrue au président et au bureau du Grand conseil. Le style et le langage du projet ont été épurés.

Des dispositions permettent aussi d'augmenter la valeur du travail des

commissions parlementaires et des groupes politiques. Ce qui est en soi judicieux. On fera l'économie des redites qui ne font qu'alourdir coûteusement les délibérations. Mais il ne faudrait pas que ce soit au prix d'un obscurcissement de la vie parlementaire: le Grand conseil doit être aussi la voix du peuple et il faut que le peuple en reçoive l'écho. C'est l'endroit de reprendre une réflexion de M. Marc Waeber: «un règlement n'est ni bon ni mauvais en soi. Il vaut surtout par la qualité de ceux qui l'appliquent». Ici, on va donc attendre et voir, comme disent les Anglais.

CONTRAINTES MATÉRIELLES

Il y a des contraintes matérielles. Celles d'une salle historique dont la transformation n'est pas permise, offrant une place mesurée aux 130 députés (cela irait un peu mieux lorsqu'on passera peut-être à 100), une très petite tribune pour le public et une place tout aussi limitée pour les journalistes dont le chancelier d'Etat et son personnel s'ingénient à faciliter la tâche. Mais on s'étonne que le projet interdise à la presse tout enregistrement mécanique des délibérations, par exemple. L'objection selon laquelle l'enregis-

trement officiel peut être retouché, dans sa version définitive, par des députés qui voudraient atténuer ou rectifier leurs propos, n'est sûrement pas une justification suffisante à cette interdiction.

Les contraintes de la salle, encore, et le coût excessif, font qu'on renonce à introduire la traduction simultanée. Chacun peut parler dans sa langue, une traduction sur demande n'étant prévue que pour les propositions qui impliquent un vote. Mais les délibérations seront intégralement enregistrées sur bande magnétique. On propose pour cela l'installation d'une septantaine de micros, ce qui coûtera quelque 60.000 francs.

Autre innovation, les motions seront l'affaire du Grand conseil qui décidera de la suite à leur donner, quel que soit l'avis du Conseil d'Etat. Encore une bonne chose en soi, mais qui comporte le risque d'accroître la politisation ou de diminuer les chances des minorités de faire admettre leurs propositions. Crainte excessive? Cela dépendra, une fois de plus, de l'usage qui sera fait du règlement. L'enjeu, finalement, est la démocratie. Une belle enveloppe ne permet pas encore de dire que son contenu est de qualité.

Michel GREMAUD

Encore la rage dans la Glâne

(c) L'Office vétérinaire cantonal annonce un cas de rage constaté sur un chat à la Pierraz (commune de Chavannes-les-Forts, Glâne). Les mesures particulières touchant chiens et chats y sont applicables. Les chats non-vaccinés seront abattus dès le 17 février.

D'autre part, des cas de rage sont signalés sur des renards à Liefrens (Glâne) et Ferpicloz (Sarine).

VILLE DE NEUCHÂTEL

Mendelssohn: fausses notes...

«Si c'était un bizutage, une farce d'étudiants, elle a failli réussir encore que le goût reste douteux. Hier, vers 18 h, gros attroupement rue de l'Hôpital: l'Association des Amis de Mendelssohn était née et battait le pavé à grands renforts d'homme-sandwich et de tracts. Mais elle n'a pas même vécu ce que vivent les roses car exception faite d'une date, celle du 3 février 1908, jour de la naissance du compositeur et chef d'orchestre, rien ne semblait très solide dans les arguments offerts par ces mélomanes d'une heure bien décidés, moyennant une signature, sinon à «promouvoir la musique et le souvenir de Félix Mendelssohn» du moins à se moquer gentiment du monde.

Que le musicien ait eu des attaches et non des moindres avec Neuchâtel, s'y mariant par exemple avec une jeune fille du lieu, personne n'en doute. Qu'un avocat de la ville ait écrit, dans les années trente, l'histoire de ce mariage, lie un peu plus le compositeur au bas du canton comme le fait qu'il fut en son temps Kappellmeister du roi de Prusse.

Mais tout le reste n'est que plaisanterie et si le compositeur a encore quelques descendants, aucun d'entre eux ne vit, pauvre et ignoré, à Pierrefitte-la-Chartrouse, dans l'Ain. Il n'y a pas de Pierrefitte dans ce département...

GENÈVE

Drame à Bel-Air: deux morts

GENÈVE (ATS). — Un drame, sans aucune trace de lutte, s'est produit vendredi matin à Genève: une femme et un homme ont perdu la vie.

Le drame s'est produit dans le parc de la clinique psychiatrique de Bel-Air. La femme, hospitalisée depuis plusieurs mois dans un «pavillon ouvert», a reçu la visite de son ami. Alors que tous deux étaient assis sur un banc du parc, on entendit trois détonations. Des membres du personnel et un médecin accoururent aussitôt sur les lieux pour découvrir la femme morte, avec deux balles dans la tête. A ses côtés, son ami, qui s'était tiré une balle dans la tête, gisait à terre. Il est décédé pendant son transport à l'hôpital.

Financier condamné à 10 ans de réclusion

GENÈVE (ATS). — A l'issue d'un procès de dix jours, la Cour d'assises de Genève a condamné hier à dix ans de réclusion un financier italien, âgé de 42 ans. L'homme a été reconnu coupable, sans circonstance atténuante, de quatre escroqueries par métier.

Le financier était accusé par le parquet d'avoir fondé des sociétés en Italie, en Suisse et au Liechtenstein qui «ne possédaient ni les fonds, ni les provisions importantes, ni les appuis financiers nécessaires pour couvrir leurs frais de fonctionnement et pour tenir leurs engagements à l'égard de leur clientèle».

Deux autres accusés ont été acquittés: un banquier tessinois, accusé de complicité dans une augmentation fictive de capital social, et un administrateur, Tessinois également, poursuivi pour faux dans les titres et usage de faux. Un quatrième accusé, italien, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis. On lui reprochait une escroquerie par métier commise en tant qu'administrateur de l'une des sociétés de l'accusé principal.

Le Jura se présente à Genève

GENÈVE (ATS). — Après avoir été présentée avec les péripéties que l'on sait à Lausanne, l'exposition «Le Jura 23^{me} canton suisse» était inaugurée sans incident vendredi à Genève, en présence de M. François Lachat, président de la Constituante, et de M. Roland Béguelin, vice-président.

Les panneaux volés par les Sangliers (et remis le même jour au Tribunal fédéral) avaient été remplacés. Devant une assistance nombreuse, des allocutions ont été prononcées par M. Claude Ketterer, maire de Genève, qui souhaita une cordiale bienvenue au nouveau canton, et par M. Guy Fontanet, conseiller d'Etat, qui releva non sans humour que les Genevois se réjouissent de l'entrée du Jura dans la Confédération pour de nombreuses raisons, ne serait-ce que parce que Genève ne sera ainsi plus en queue de liste dans l'énumération officielle des cantons...

LA VIE POLITIQUE

La Société cantonale d'agriculture et de viticulture et les votations fédérales

Réuni le 1^{er} février à Cernier, le comité de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture, a pris position sur les quatre objets soumis à la votation populaire du 26 février. Il invite le peuple à repousser l'initiative populaire «Démocratie dans la construction des routes nationales», car la procédure suivie actuellement pour l'approbation des projets de construction est jugée, et que l'adoption de l'initiative aurait des conséquences désastreuses pour la réalisation d'un réseau cohérent de routes nationales. Il propose également le rejet de la 5^{me} révision de l'AVS qui pénaliserait encore davantage les personnes de condition indépendante et mettrait à contribution de manière intolérable la caisse fédérale, alors qu'elle n'en a pas les moyens. De même, l'initiative «visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS» est à rejeter, car elle porterait fortement préjudice au budget de l'AVS.

Le comité propose, en revanche d'approuver l'arrêté fédéral concernant l'article conjoncturel de la Constitution, qui donnerait à l'Etat les instruments d'intervention utiles en cas de nécessité.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Collision: gros dégâts

Vers 18 h hier, M. J.-P. L., des Envers, circulait sur la route reliant La Chaux-de-Fonds à La Chaux. A la hauteur du chemin de La Joux-Perret, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. D. N., de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait dans le même sens, s'étant régulièrement mis en ordre de préélection pour tourner à gauche. Dégâts importants.

JURA

SORVILIER Augmentation de la population

(c) La statistique établie par le secrétariat communal pour le deuxième semestre 1977 montre que la population a augmenté d'une unité par rapport au 30 juin 1977. Il y a eu dix arrivées, dix départs, trois naissances et deux décès.

Payerne et Moudon: bientôt les Brandons

De notre correspondant: On dit que l'origine des brandons remonte à des temps fort reculés et que cette fête célébrant la fin de l'hiver est antérieure à l'ère chrétienne. Il y a de fortes chances que cela soit vrai. En effet, au Moyen âge, l'Eglise a combattu les brandons comme étant une fête païenne, sans beaucoup de succès d'ailleurs. Et plus tard, leurs Excellences de Berne, dans leur paternelle sollicitude à l'égard de leurs sujets vaudois, ont voulu interdire ces joies annexes, qui auraient pu alléger quelque peu l'amertume de leur longue servitude. Hélas, ce fut peine perdue et les brandons survécurent. Chose curieuse, cette antique tradition n'est tombée en désuétude qu'à l'époque moderne, ne se maintenant que dans quelques localités vaudoises, notamment à Payerne et à Moudon. Il ne vaut presque pas la peine de parler des brandons d'Yverdon, qui ne font que survivre très modestement.

Ainsi, les 11, 12 et 13 février — en plein hiver — Payerne et Moudon verront affluer, si le temps le permet, plusieurs milliers de visiteurs dans leurs murs, afin

d'applaudir le grand cortège humoristique et allégorique qui traversera les rues de la cité de la reine Berthe et de l'ancienne capitale du pays de Vaud, chère à Pierre de Savoie, surnommé le «petit Charlemagne». Un journal satirique sera également mis en vente dans les deux plus grandes localités broyardes, faisant la joie (ou la grimace) des lecteurs avides de potins locaux et régionaux. A Payerne, plusieurs «Guggenmusik» d'outre-Sarine domeront un petit mais bruyant air suisse allemand à la fête, mais il y aura aussi des fanfares de la région et même une fanfare carnavalesque italienne de la région de Naples, ainsi que de nombreux groupes costumés et chars, montés par les Payernois et les habitants de plusieurs localités vaudoises ou romandes. De nombreuses joies annexes (concerts dans les établissements publics, bals costumés et concours de masques, gastronomie) viendront animer ces trois jours de liesse aussi bien à Moudon qu'à Payerne, où, depuis plusieurs mois déjà, on met tout en œuvre, afin de recevoir dignement les nombreux amateurs de vieilles traditions.

Nouveaux experts

(c) La Société suisse d'assurance contre la grêle a désigné deux habitants du Vully comme experts pour l'estimation des cultures grêlées: MM. Frédéric Gentizon, à Constantine, et André Parisod, à Belleville.

Avenches: souper du PAI

(c) Au cours de leur souper annuel, réunissant de nombreux membres de l'arrondissement d'Avenches, le président, M. Roger Parisod, a présenté les candidats du PAI pour les élections au Grand conseil. Il s'agit de MM. André Delacour, agriculteur, municipal, Villars-le-Grand, Michel Schurch, mécanicien, Avenches, Alfred Buache, maraicher, Avenches.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Nouvelle concentration dans les eaux minérales

HENNIEZ (VD) (ATS). — Après la fusion des sociétés «Henniez-Lithinée» et «Henniez-Santé», le groupe a annoncé une nouvelle restructuration: la société «Eaux minérales alcalines Romanel S.A.», à Romanel-sur-Lausanne, qui appartient à «Henniez-Lithinée», va transférer sa production à Henniez dans le courant de l'année, probablement ce printemps déjà. Cette concentration est rendue nécessaire par les exigences du marché. Les marques des boissons sucrées de Romanel («Romanette») seront conservées. Quant au personnel, fort d'une trentaine d'employés, la direction du groupe lui garantit son emploi, soit par transfert à Henniez, soit par engagement dans d'autres entreprises de la région de Romanel.

La société de Romanel produit 12 à 15 millions de bouteilles par année, avec un chiffre d'affaires de huit millions de francs environ. Par la concentration de la production des trois sociétés, le groupe Henniez devient le plus important de Suisse dans le secteur des eaux minérales. Avec un personnel de 230 employés, il produira environ 135 millions de bouteilles et fera un chiffre d'affaires annuel de quelque 35 millions de francs.

Innovations techniques: que nous réserve l'avenir?

BADEN (ATS). — Que nous réserve l'avenir? Il est toujours difficile de faire des prévisions. L'idée que l'on se faisait de l'an 2000 il y a seulement cinq ans diffère fondamentalement de celle que l'on s'en fait aujourd'hui.

On peut cependant admettre sans grand risque de se tromper que les 22 années qui nous séparent de la fin du siècle apporteront à peu près autant d'innovations techniques que les 22 années écoulées. C'est du moins l'avis exprimé par le professeur Speiser, directeur de la recherche chez Brown Boveri, lors des journées internationales de la presse qui se sont déroulées jeudi et vendredi au centre de recherche de la société à Daettwil, près de Baden.

Selon le professeur Speiser, il est extrêmement improbable que l'on dispose, en l'an 2000, de formes d'énergie ou de procédés encore inconnus à l'heure actuelle. Il en va de même pour les transports: les voitures, trains et avions de l'an 2000 ne se distingueront guère de ceux d'aujourd'hui. En revanche, il faut s'attendre à de grandes nouveautés dans le domaine de l'électronique, de la technique des communications et de l'ordinateur. Dans ces domaines, le progrès est si rapide que toute prévision est exclue.

Si les installations de production, de distribution et de transport de l'énergie n'évolueront que peu en tant que tels, les systèmes de commandes de protection et d'entraînement qui lui sont liés, connaîtront une évolution sensiblement plus rapide.

Crédits acceptés à Yverdon

(c) Le Conseil communal d'Yverdon a tenu jeudi sa première séance de l'année placée sous la présidence de M^{me} L. Vuille. L'ordre du jour était chargé. Plusieurs commissions ont été nommées: gestion, finances, affaires immobilières, recours en matière d'imposition communale, etc. Le Conseil passa ensuite au traitement du syndicat municipal, président du conseil et des secrétaires. Un crédit de 600.000 fr. représentant la participation de la commune aux frais de rénovation technique du train Yverdon-Sainte-Croix a été accepté à l'unanimité, de même qu'un crédit de 80.000 fr. pour différents travaux au restaurant de la plage.

Yverdon: nouveaux sous-officiers antichars

(ATS). — La promotion des élèves de l'Ecole de sous-officiers antichars 16, que commande le lieutenant-colonel Ph. Zeller, a eu lieu vendredi soir au château d'Yverdon. Après le salut des autorités civiles, apporté par le syndic Pierre Duvoisin, le commandant d'école a relevé les principales qualités dont devront faire preuve les nouveaux sous-officiers. Il a insisté sur les missions d'éducateur, d'instructeur, de chef et de gestionnaire qui leur seront confiées dès la semaine prochaine.

Les 95 nouveaux promus encadreront les quelque 400 recrues entrant en service lundi à Yverdon et à Vallorbe. L'Ecole de recrues antichars se terminera le 3 juin prochain.

Avec les Neuchâtelois d'Yverdon

(c) La société des neuchâtelois d'Yverdon et environs a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. H. Baehler, et en présence d'une trentaine de membres dont le doyen, M. A. Gerber, âgé de 95 ans.

Les différents points à l'ordre du jour ont été rapidement liquidés; les comptes ont été présentés par M. Perrenoud. On enregistre pour la première fois un don de 500 fr. adressé par M. Charles Pignat à la société en souvenir de sa femme, récemment décédée qui était une demoiselle Lambelet, des Verrières.

Yverdon à «Jeux sans frontières»

(c) On apprend que la Municipalité, dans sa séance de jeudi soir, a décidé d'inscrire une équipe de la ville à «Jeux sans frontières». Cette candidature remplit d'aise la population. L'équipe d'Yverdon sera composée de douze membres, quatre filles et huit garçons. Plusieurs responsables les accompagneront. L'inscription avait été faite en 1975 et c'est tout récemment que la réponse est parvenue.

VALAIS

Douze chalets emportés par une avalanche

SION, (ATS). — Vendredi soir, une avalanche a emporté douze chalets dans les Mayens-de-Savièse. La police cantonale valaisanne signale qu'il n'y a probablement pas de victime, aucune disparition n'ayant été signalée. Les dégâts sont considérables.



Prévisions pour toute la Suisse

L'anticyclone du Proche-Atlantique s'étend passagèrement sur l'Europe occidentale. Une nouvelle perturbation a atteint l'Irlande, entraînée dans le rapide courant du nord-ouest, elle s'approche rapidement de notre pays, qu'elle touchera le soir.

Suisse romande et Valais: Le temps sera d'abord en partie ensoleillé, mais la nébulosité augmentera dans l'après-midi et de nouvelles précipitations se produiront en fin de journée (partie pluie partie neige en plaine).

La température sera comprise entre 0 et -3 degrés en fin de nuit et entre 1 et 4 degrés l'après-midi.

Vents modérés à forts du nord-ouest en montagne.

Suisse alémanique: Généralement très nuageux, quelques chutes de neige possibles vers le soir, éclaircies locales le matin.

Sud des Alpes et Engadine: Assez ensoleillé avec passages nuageux, plus importants le long des Alpes. Température d'après-midi comprise entre 6 et 10 degrés.

Evolution pour dimanche et lundi: Au nord: variable, quelques précipitations, surtout dimanche (partie pluie, partie neige en plaine).

Au sud: partiellement ensoleillé.

Observatoire de Neuchâtel. — 3 février 1978. Température: moyenne: 0,8; min.: -0,2; max.: 2,8. Baromètre: moyenne: 721,9. Eau tombée: 8,0 mm. Vent dominant: direction: ouest, nord-ouest; force: modéré jusqu'à 14 heures; ensuite vent variable, faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie et neige pendant la nuit et flocons de neige intermittents pendant la journée.

Tempers et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri: Zurich-Kloten: très nuageux, neige, 1 degré; Bâle-Mulhouse: couvert, 2; Berne: très nuageux, 1; Genève-Cointrin: très nuageux, 3; Sion: peu nuageux, 2; Locarno-Magadino: peu nuageux, 7; Saenst: neige, -14; Paris: très nuageux, 6; Londres: couvert, 4; Amsterdam: nuageux, 4; Francfort: nuageux, 3; Berlin: couvert, neige, 1; Copenhague: couvert, 1; Stockholm: couvert, -2; Munich: couvert, neige, 0; Garmisch (ski): couvert, neige, 0; Innsbruck: très nuageux, neige, 1; Vienne: peu nuageux, 5; Prague: couvert, neige, 0; Varsovie: couvert, -4; Moscou: serein, -10.

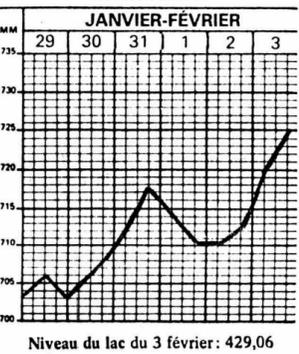
Observatoire météorologique à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel. — 3 février 1978. Température: moyenne: 0,8; min.: -0,2; max.: 2,8. Baromètre: moyenne: 721,9. Eau tombée: 8,0 mm. Vent dominant: direction: ouest, nord-ouest; force: modéré jusqu'à 14 heures; ensuite vent variable, faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie et neige pendant la nuit et flocons de neige intermittents pendant la journée.

Tempers et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri: Zurich-Kloten: très nuageux, neige, 1 degré; Bâle-Mulhouse: couvert, 2; Berne: très nuageux, 1; Genève-Cointrin: très nuageux, 3; Sion: peu nuageux, 2; Locarno-Magadino: peu nuageux, 7; Saenst: neige, -14; Paris: très nuageux, 6; Londres: couvert, 4; Amsterdam: nuageux, 4; Francfort: nuageux, 3; Berlin: couvert, neige, 1; Copenhague: couvert, 1; Stockholm: couvert, -2; Munich: couvert, neige, 0; Garmisch (ski): couvert, neige, 0; Innsbruck: très nuageux, neige, 1; Vienne: peu nuageux, 5; Prague: couvert, neige, 0; Varsovie: couvert, -4; Moscou: serein, -10.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Après trois semaines de crise L'impasse politique persiste en Italie

ROME (AP). — En proie à de profondes divisions internes, la direction du parti démocrate-chrétien s'est réunie vendredi pour décider d'accorder ou non au président du Conseil italien démissionnaire et désigné, M. Andreotti, une plus grande marge de manœuvre dans ses négociations avec les communistes qui réclament une participation au gouvernement. Cherchant à former le 36^{ème} cabinet italien depuis 1945, M. Andreotti et le secrétaire général de la DC, M. Zaccagnini, ont eu jeudi avec les dirigeants d'autres formations, des entretiens qui n'ont fait apparemment que confirmer l'impasse politique qui a abouti, il y a près de trois semaines, à la démission du gouvernement.

Pendant ce temps, les actes de violence à caractère politique se poursuivent. Jeudi, à Rome, deux permanences du PC ont été attaquées et gravement endommagées. Soutenus par les socialistes et les républicains, les communistes demandent à être admis dans le gouvernement, ou au moins à faire partie officiellement de la majorité parlementaire. Les sociaux-démocrates sont opposés à la première solution mais favorables à la seconde. Ces quatre partis ont permis au gouvernement minoritaire de M. Andreotti de se maintenir pendant un an et demi en s'abstenant lors des scrutins parlementaires importants.

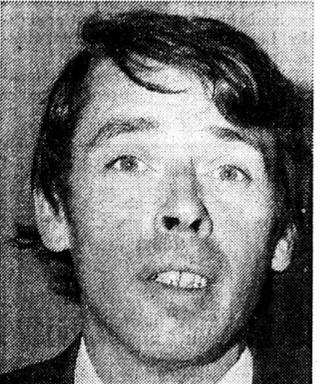
l'influence du PC. Le 12 janvier, le gouvernement américain s'est rangé dans ce camp en demandant que le rôle des communistes dans la vie politique italienne soit encore réduit par rapport à ce qu'il est actuellement. Les chrétiens-démocrates eux-mêmes ont dit officiellement qu'ils ne voulaient pas aller au-delà d'une simple renégociation du programme mis au point en juillet dernier, avec les cinq autres partis pour faire face aux difficultés économiques et à la violence.

SANS SUCCÈS
M. Zaccagnini a rencontré jeudi le chef du parti socialiste, M. Craxi, pour tenter de le convaincre d'accepter la formation d'un nouveau gouvernement démocrate-chrétien qui resterait en fonctions jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

le, en décembre, date à laquelle la constitution d'un nouveau cabinet pourrait être négociée. A l'issue de l'entretien, M. Craxi a indiqué qu'il ne pouvait accepter les propositions de la D.C., puisqu'il est allé discuter avec le secrétaire général du P.C., M. Berlinguer.

M. Zaccagnini a aussi rencontré le chef du parti social-démocrate, tandis que M. Andreotti s'est entretenu avec le numéro un du parti libéral, mais apparemment ces conversations n'ont débouché sur aucun progrès. La plupart des observateurs politiques sont d'avis que puisque les partis de gauche ne semblent pas disposés à faire des concessions, de nouvelles élections générales anticipées ne pourraient être évitées que si la D.C. parvenait à un compromis avec le P.C. sans risquer de provoquer une scission dans ses propres rangs.

Jacques Brel et sa chanson



Jacques Brel (Agip)

ANVERS (AFP) — Le chanteur Jacques Brel n'a pas injurié le peuple flamand, a estimé vendredi la Chambre du conseil d'Anvers.

Les magistrats anversoises ont rejeté la plainte déposée par l'Association des étudiants catholiques flamands contre le célèbre chanteur belge, estimant que sa chanson «Les Flammingants» était injurieuse pour le peuple flamand.

Dans l'une des chansons de son dernier disque, Jacques Brel a critiqué sévèrement «les flamingants» (extrémistes flamands), «nazis pendant la guerre» et qui oscillent «du fusil au missile». Il leur fait part en outre de son mépris en termes très vifs. «Je vous interdis d'obliger mes enfants à aboyer en flamand» ajoute-t-il dans la chanson.

La mort blanche dans la région de Chamonix

CHAMONIX (AP). — Les avalanches, qui se sont multipliées depuis jeudi dans la vallée de Chamonix, ont pris, vendredi matin, une allure de catastrophe. Vers 8 h 30, au village du Tour, déjà coupé du reste du monde depuis 24 heures — la route et la voie ferrée ont été obstruées par des avalanches — plusieurs chalets ont été soufflés par une autre avalanche. Cinq morts ont été délogés jusqu'à présent et il y a plusieurs disparus et deux blessés. La neige a cessé de tomber dans la région depuis jeudi soir et les hélicoptères de la sécurité civile et de la gendarmerie ont entrepris des rotations de secours, car il n'est toujours pas possible d'atteindre Argentière, Le Tour ou Vallorcine par la route ou la voie ferrée. En amont de Chamonix, tout est paralysé. La voie ferrée est coupée en plusieurs endroits par plusieurs coulées, de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on va vers l'amont.

partis d'un hôtel du hameau du Lavan-cher, entre Chamonix et Argentière, jeudi vers 11 h et qui n'étaient pas rentrés vendredi dans la soirée.

Depuis le lever du jour, des sauveteurs, aidés de chiens d'avalanche, fouillent une nouvelle fois la coulée — 150 m de large sur 2 à 3 m de hauteur — afin de tenter de retrouver les disparus. Les recherches n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent.

DES ENFANTS

D'autre part, en fin de matinée, on a procédé à l'évacuation d'une colonie de vacances d'Issy-les-Moulineaux (50 enfants) du hameau des Frasserands.

A leur arrivée près du village du Tour, les sauveteurs ont eu sous les yeux un spectacle d'Apocalypse: l'avalanche avait traversé la route, franchi la rivière, plaqué des voitures verticalement contre les maisons et balayé plusieurs chalets.

Les corps délogés ont été déposés à la chapelle du Tour, tandis que se poursuivaient les recherches pour essayer de retrouver d'éventuelles victimes.

On accède normalement à Chamonix par la route Blanche et le tunnel du Mont-Blanc est ouvert, mais au-delà, vers le haut de la vallée, tous les accès terrestres sont coupés et les dangers restent importants.

Il a été annoncé dans l'après-midi de vendredi que les autorités de Chamonix faisaient évacuer la population (200 personnes environ) des chalets du Clos-des-Erables, car l'avalanche est arrivée à une centaine de mètres des immeubles.

Au Val d'Aoste

AOSTE (AFP). — Sept personnes sont mortes dans la vallée d'Aoste, à la suite de deux avalanches qui ont eu lieu jeudi après-midi, à Cervinia et à Valtournanche. Il s'agit de trois touristes belges et quatre Italiens.

Les victimes se trouvaient toutes à l'intérieur de leurs voitures respectives, qui étaient restées sur la route, ensevelies sous la masse de neige.

Une dizaine de chasse-neige continuent à se frayer une voie à travers la neige, pour poursuivre les recherches et dégager la route enfouie sur une longueur de près de un demi-kilomètre.

A Argentière, les habitants sont descendus dans la rue et le village est maintenant cerné par plusieurs coulées. Pendant 24 heures, l'électricité a été coupée et les habitants n'ont pu se chauffer. Elle a été rétablie vendredi en fin de matinée. D'autre part, des engins de déneige-ment tentent d'ouvrir la route qui mène à Montroc et au Tour, mais les risques demeurant grands et la couche à débayer énorme, seuls les hélicoptères peuvent intervenir.

Encore des oranges empoisonnées

LEEUWARDEN. — De nouvelles oranges empoisonnées avec du mercure ont été découvertes dans le nord des Pays-Bas vendredi mais l'enquête de la police n'a pas encore permis de déterminer leur origine.

C'est une famille de Leeuwarden qui a constaté la présence du métal en pressant des fruits pour en faire du jus. Elle a prévenu aussitôt les autorités sanitaires. Les autorités néerlandaises ont confirmé que tous les fruits empoisonnés sauf un avaient été importés d'Israël. En Allemagne de l'Ouest, on a découvert une orange contaminée en provenance d'Espagne.

Les seules victimes jusqu'à présent sont cinq enfants néerlandais qui ont dû subir un lavage d'estomac après avoir mangé des oranges empoisonnées.

Un organisme extrémiste palestinien, «Armée révolutionnaire arabe, commando palestinien», a revendiqué, rappellons-le, la responsabilité du sabotage mais l'OLP a démenti l'information. De même, un porte-parole du ministère de la santé néerlandaise a déclaré qu'il était «douteux» que des Palestiniens aient empoisonné des oranges non importées d'Israël.

Par ailleurs, le bureau de contrôle alimentaire suédois a annoncé, vendredi, avoir trouvé une orange contaminée au mercure.

Cette orange, qui avait été achetée à Vaermdoe, près de Stockholm, est la première orange contaminée que l'on ait trouvée en Suède. L'orange suspecte signalée jeudi dans le sud de la Suède ne contenait en effet pas de mercure. Elle était simplement pourrie.

Le contrôle alimentaire suédois a examiné un grand nombre d'oranges en provenance d'Israël, mais ses investigations n'ont, pour l'instant, pas donné d'autre résultat.

Nouvelles précisions sur le «Cosmos»

EDMONTON (Alberta) (AP). — Une pièce provenant des débris du satellite nucléaire soviétique «Cosmos 954» retrouvés dans le nord canadien a laissé fortement songer à quelque chose ressemblant à un moteur de fusée», a déclaré M. Eaton, conseiller scientifique auprès de l'Agence atomique canadienne.

Un des médecins attachés à l'agence, le Dr Wick Courneya a fait savoir de son côté que son niveau de radioactivité est de près de 200 «roentgens à l'heure» et «qu'une personne qui serait en contact pendant une heure avec ce morceau de métal mourrait probablement».

Un conteneur isolé par une couche de plomb a été envoyé dans la zone de l'impact pour neutraliser la radioactivité dégagée par le fragment métallique.

De son côté, l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace a fait savoir qu'une navette spatiale habitée pourrait peut-être atteindre le gigantesque laboratoire spatial au cours de l'année prochaine, soit pour le placer sur une nouvelle orbite, soit pour le faire tomber dans l'océan de manière à éviter que des fragments de ce satellite artificiel s'éparpillent sur la terre.

Un des dirigeants de la NASA avait déclaré mardi dernier qu'il était possible

que le «Skylab» (qui pèse 85 tonnes) s'écrase sur terre vers la fin de l'année.

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis se sentent obligés de s'engager dans une course aux armements spatiaux en raison des progrès réalisés par les Soviétiques dans ce domaine, a déclaré M. Brown, secrétaire à la défense en présentant son rapport annuel devant le Congrès.

«Nous ne désirons certes pas amorcer une course aux armements spatiaux, mais les Soviétiques, compte tenu du potentiel actuel dont ils disposent, ne nous laissent guère de choix», a-t-il dit.

Enfin, les techniciens français de la société européenne de propulsion ont procédé, pour la deuxième fois jeudi avec succès, à l'essai au banc du 3^{ème} étage de la fusée européenne «Ariane». Le CNES précise que le 3^{ème} étage a fonctionné pendant les 550 secondes prévues; lors d'un tir précédent, le 10 janvier dernier, le 3^{ème} étage avait également bien fonctionné.

Toujours le sommet du «refus» à Alger

ALGER (AP). — Les «durs» arabes (l'Algérie, la Libye, la Syrie, le Yémen du Sud et l'OLP) ont poursuivi vendredi, à Alger, leurs discussions à huis clos en vue de faire échec aux initiatives de paix du président égyptien Sadate.

d'autres pays arabes puissent s'y joindre ultérieurement, s'ils le désirent.

On déclare aussi que la participation du général Assad, chef de l'Etat syrien, et de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, permettrait de créer un front nord, contre Israël, pour compenser «l'effondrement» du front sud que tenait l'Egypte.

M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a déclaré jeudi soir

aux journalistes que le général Assad et M. Arafat avaient formellement réitéré, devant le sommet, qu'ils «n'ont jamais donné aucun mandat au président Sadate pour parler en leur nom».

Et sans évoquer la visite du président Sadate à Washington, il a ajouté: «Ainsi, le président Sadate n'a aucun mandat pour parler au nom de la Syrie ou du peuple palestinien».

Les autorités algériennes avaient exprimé leur profonde déception devant l'absence du chef de l'Etat libyen, absent de la séance d'ouverture, qui s'ajoutait au boycottage du «sommet» par l'Irak.

Selon des rumeurs, le colonel Kadhafi, maintenant arrivé à Alger, ne souhaitait pas participer à la conférence à cause de la volonté de l'Algérie de lier la lutte arabe contre Israël au combat mené par le Front Polisario contre l'annexion du Sahara occidental par le Maroc et la Mauritanie.

M. Begin, a assuré officiellement vendredi à Jérusalem que, conformément à une décision gouvernementale, aucune nouvelle colonie de peuplement juive ne serait implantée dans la région septentrionale du Sinaï, entre Rafah et El Arish.

Israël, a précisé le président du Conseil, devant les dirigeants de l'agence juive, se bornera à mettre en valeur et à agrandir les colonies existant dans la région proche de Rafah.

M. Begin a par ailleurs confirmé, comme l'avait déclaré son ministre des affaires étrangères, qu'aucun dirigeant israélien ne s'était engagé auprès des Etats-Unis à ne pas créer de nouvelles colonies dans les territoires occupés.

Des remous politiques outre-Rhin



M. Leber n'a pas l'air d'être ennuyé outre mesure de son départ. (Téléphoto AP)

BONN (AFP). — Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Boelting, a annoncé vendredi matin que le chancelier Schmidt avait accepté la démission de son ministre de la défense, M. Leber. Celui-ci sera remplacé à ce poste par M. Apel, actuel ministre des finances. M. Matthoerfer qui détenait le portefeuille de la recherche scientifique devrait succéder à M. Apel aux finances.

En février 1976, il avait surpris les observateurs lorsqu'au cours d'un voyage en Turquie, il critiqua le Sénat américain pour son embargo «stupide et dangereux» envers ce pays engagé dans le conflit cyprote. En automne 1976, s'ouvrit une crise à l'occasion de «l'affaire des généraux», où deux généraux sont mis à la retraite anticipée pour avoir autorisé un ancien nazi à prendre part à une rencontre d'officiers de l'armée de l'air.

La révélation en décembre 1977 de l'ampleur des activités d'espionnage d'une secrétaire de son ministère, M^{me} Renate Lutze, et l'annonce il y a quelques semaines que sa secrétaire personnelle avait été «écoutée» à son domicile par les services du contre-espionnage militaire l'ont contraint finalement vendredi à démissionner.

Si M. Rohde avait prévenu depuis longtemps ses collègues de sa volonté de quitter Bonn pour mener à bien la campagne du parti social-démocrate (SPD) aux élections parlementaires de juin en Basse-Saxe, il semble aux observateurs que le retrait de M. Rohde est dû en partie à son demi-échec en matière de formation professionnelle des jeunes chômeurs.

Le retrait de M^{me} Schlei pourrait également avoir été facilité par sa récente déclaration selon laquelle un crédit accordé à la Somalie «pouvait servir à l'achat de matériel militaire contre la menace éthiopienne».

La France et la peur du communisme

PARIS (AFP) — Le danger de l'arrivée des communistes au pouvoir semble devoir être désormais le thème favori des partisans du président Giscard d'Estaing dans leur campagne pour les élections législatives qui se dérouleront en France les 12 et 19 mars.

Les dirigeants de la majorité parlementaire sortante ont certainement l'intention d'exacerber le sentiment de crainte du communisme qui reste vif dans une bonne partie de l'opinion publique. C'est en tout cas la tactique employée, jeudi soir, par M. Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur et principal lieutenant du président de la République.

LA PEUR DEVANT LA GAUCHE

Il a en effet «révélé» au cours d'une réunion publique à Nantes — grand port sur l'Atlantique — les prétentions gouvernementales qu'aurait, selon lui, les communistes si la gauche gagne les élections. Le PC aura des responsabilités ministérielles importantes, a-t-il cru pouvoir affirmer.



Une nouvelle pièce du «Cosmos 954» montrée à la presse canadienne. (Téléphoto AP)

Sans se soucier de la position du parti socialiste en la matière (M. Mitterrand aura tout de même son mot à dire), M. Poniatowski a dit en substance que le parti communiste s'efforcera d'être le maître de l'appareil de l'Etat et des leviers de commande de l'économie.

L'ancien ministre a indiqué que les communistes revendiqueraient d'abord l'un des trois grands ministères suivants: la défense nationale, les affaires étrangères ou l'intérieur. Ensuite, toujours selon M. Poniatowski, ils demanderaient (et ils peuvent effectivement obtenir ces postes), les ministères sociaux: le travail, la sécurité sociale et la famille, la santé, la fonction publique. Enfin une partie des ministères économiques: la production industrielle, les entreprises nationalisées, le plan, avec, en prime, la jeunesse et les sports.

Bref, M. Poniatowski a jeté une sorte de cri d'alarme destiné à faire jouer un réflexe de peur dans le pays, au moment où de son côté, le chef du mouvement gaullistes R.P.R. Jacques Chirac, pilonne chaque jour, dans ses réunions à travers la

France, le parti socialiste et son chef Mitterrand.

Il faut dire que le secrétaire général du PC, Georges Marchais, a lui-même prêté le flanc à cette violente réaction en clamant depuis quelque temps la volonté des communistes de participer à un gouvernement de gauche, «à égalité de droits et de devoirs» avec les socialistes. Il a même souhaité publiquement avoir des responsabilités essentielles d'ordre économique.

LE FRANC

Pendant ce temps, le franc continuant sa glissade, M. Fiterman, secrétaire du comité central du PCF, a accusé la politique gouvernementale d'être à l'origine de ces difficultés monétaires:

«Notre monnaie souffre assez de cette politique sans que vienne s'ajouter des manœuvres électorales... On ne fait pas de politique avec l'argent du pays». Pour ce qui est des révélations de M. Poniatowski, M. Fiterman a eu cette réponse: «Si nous avions des confidences à faire nous ne les ferions pas à M. Poniatowski».

UN FAIT PAR JOUR

Mitterrand veut-il «tomber à gauche»?

Au temps de la IV^{ème} République et dans les dernières décennies de la III^{ème}, quand les gouvernements se succédaient les uns aux autres avec une rapidité à donner le vertige, les présidents du conseil prenaient leurs précautions, dès qu'ils voyaient approcher le moment où leur majorité les lâcherait, pour tirer profit de leur chute.

Ils déposaient, par exemple, un projet de loi qui provoquerait le vote hostile attendu, mais qui leur permettrait de dire à leur clientèle: vous voyez, c'est en me battant pour nos idées que j'ai été renversé. Les hommes de gauche, radicaux puis socialistes, étaient particulièrement habiles dans cette pratique, et ils réussissaient presque toujours à «tomber à gauche», c'était l'expression consacrée.

On a l'impression en lisant le «chiffage» socialiste du programme commun publié le 4 janvier, que M. Mitterrand a cherché, lui aussi, à tomber à gauche. Si le parti socialiste n'obtient pas les sept millions de voix qu'il escompte, on ne pourra pas dire que c'est parce qu'il a «viré à droite», comme les communistes le lui reprochent. Demander une hausse brutale du SMIC (salaire minimum) d'environ 37 %, stopper la hausse des salaires au-delà de quatre fois ce nouveau SMIC, ce n'est assurément pas pour séduire des modérés, conscients des réalités économiques, que M. Mitterrand a fait ces promesses démagogiques. Il veut pouvoir dire, s'il a été battu, si le PS n'a pas autant de voix qu'il en espérait, c'est parce qu'il n'a pas cédé d'un pouce sur ses revendications, parce qu'il n'a pas voulu abandonner la cause des travailleurs et celle de l'égalité.

De toute évidence, M. Mitterrand ne cherche plus à rassurer les modérés. Le PS a fait son plein de voix sur sa droite et s'il espère en gagner d'autres et, du même côté c'est seulement par l'effet des attaques que le PC lance contre lui: elles peuvent en effet faire croire qu'après tout les communistes ont rompu avec eux.

L'important, pour le PS, est de conserver les électeurs de gauche qu'il avait plus ou moins enlevés aux communistes. Mieux vaut perdre les voix des boutiquiers et des cadres, par exemple, que celles des militants de la CFDT. Et comme les communistes essaient de leur côté de récupérer ces voix qu'ils estiment à eux, c'est sur les 4 ou 5 % d'électeurs qui hésitent entre le PS et le PC que les deux ex-alliés se livrent combat.

C'est à eux que M. Mitterrand a pensé en publiant son «chiffage» sans se demander ce qu'il adviendrait de ses promesses si le sort lui donnait la victoire. Pense-t-il aujourd'hui à gagner ou bien à tomber du bon côté? I. P. S.